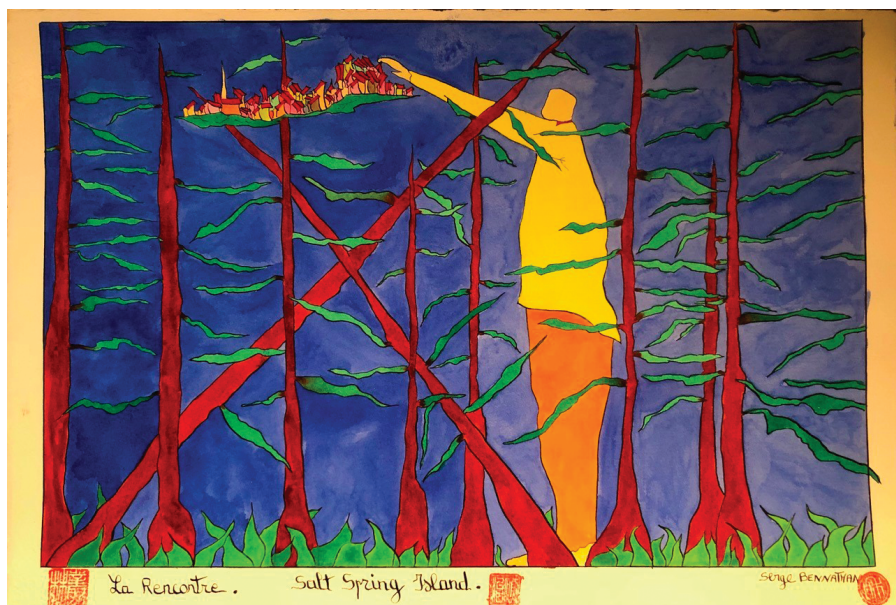




FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Un Canadien errant :
les mobilités et la construction
de la francité canadienne

sous la direction de Monica Heller

FRANCOPHONIES
D'AMÉRIQUE

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Automne 2021

Numéro 52

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

FRANCOPHONIES

D'AMÉRIQUE

Automne 2021

Numéro 52

Directeur :

RÉMI LÉGER

Université Simon Fraser

Courriel : rleger@sfu.ca

Conseil d'administration :

JIMMY THIBEAULT, président

Université Sainte-Anne

LUCIE HOTTE

CRCCF, Université d'Ottawa

SIMON LAFLAMME

Université Laurentienne

EMMANUELLE LE PICHON-VORSTMAN

CREFO, Université de Toronto

MARTIN NORMAND

ACUFC

MARTIN PÂQUET

Université Laval

MICHAEL POPLYANSKY

La Cité universitaire francophone,

Université de Regina

JULES ROCQUE

Université de Saint-Boniface

CHRISTOPHE TRAISNEL

Université de Moncton

Comité éditorial :

LAURENCE ARRIGHI

Université de Moncton

CLINT BRUCE

Université Sainte-Anne

ÉRIK LABELLE EASTAUGH

Université de Moncton

VALÉRIE LAPOINTE-GAGNON

Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta

NICOLE NOLETTE

Université de Waterloo

AMADOU OUÉDRAOGO

Université de Louisiane à Lafayette

SUSAN PINETTE

Université du Maine

OLIVIER PULVAR

Université des Antilles

CÉCILE SABATIER

Université Simon Fraser

ANNE-JOSÉ VILLENEUVE

Université de l'Alberta

Recensions :

ÉMILIE URBAIN

Université Carleton

Courriel : EmilieUrbain@cunet.carleton.ca

Révision linguistique : JOSÉE THERRIEN

Coordination : OLIVIER LAGUEUX

Correction d'épreuves :

RAPHAËL PELLETIER et OLIVIER LAGUEUX

Mise en page et montage de la couverture :

Édiscript enr.

En couverture : Serge Bennathan, *La Rencontre*.

Salt Spring Island, aquarelle et encre sur papier aquarelle italien, 200 g/m², 38,5 cm × 58 cm, 2020 (photographie : Serge Bennathan, sergebennathan.com)

Cette revue est publiée grâce à la contribution financière des institutions suivantes :

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) • CRCCF, Université d'Ottawa • CREFO, Université de Toronto • La Cité universitaire francophone, Université de Regina • Université de Moncton • Université de Saint-Boniface • Université Laurentienne • Université Laval • Université Sainte-Anne

ISBN : 978-2-7603-3513-4 (PDF)

ISBN : 978-2-7603-3512-7 (ePub)

ISSN : 1710-1158 (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2021

Les Presses de l'Université d'Ottawa/Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 2021

Imprimé au Canada

Comment communiquer avec

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

POUR LES QUESTIONS D'ABONNEMENT, DE DISTRIBUTION
OU DE PROMOTION :

Centre de recherche
en civilisation canadienne-française
Université d'Ottawa
65, rue Université, bureau 040
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone: 613 562-5877
Télécopieur: 613 562-5143
Courriel: crccf@uOttawa.ca
Facebook: @FrancophoniesDAmerique • Twitter: @DFrancophonies

POUR TOUTE QUESTION RELEVANT DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

Olivier Lagueux
Secrétariat de rédaction, *Francophonies d'Amérique*
Centre de recherche
en civilisation canadienne-française
Université d'Ottawa
65, rue Université, bureau 040
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone: 613 562-5800, poste 4001
Télécopieur: 613 562-5143
Courriel: publications.crccf@uOttawa.ca

Francophonies d'Amérique est disponible sur la plateforme Érudit à l'adresse suivante :
<https://www.erudit.org/fr/revues/fa>

Francophonies d'Amérique est indexée dans :

Klapp, *Bibliographie d'histoire littéraire française* (Stuttgart, Allemagne)

International Bibliography of Periodical Literature (IBZ) et *International Bibliography of Book Reviews (IBR)* (Hasbergen, Allemagne)

International Bibliography of the Social Sciences (IBSS), *The London School of Economics and Political Science* (Londres, Grande-Bretagne)

MLA International Bibliography (New York)

REPÈRE – Services documentaires multimédia

Table des matières

Rémi LÉGER	
Présentation	9

DOSSIER THÉMATIQUE

Monica HELLER	
Introduction. Un Canadien errant : les mobilités et la construction de la francité canadienne	11
Yves FRENETTE et Sandrine HALLION	
Avec la collaboration de Monica HELLER et de Gabrielle BRETON-CARBONNEAU	
Ancrage, mobilité et francité au Manitoba français : histoire d'une lignée	31
Chedly BELKHODJA et Thierry DESHAYES	
Partir pour le Canada : observations de la 12 ^e édition de Destination Canada Forum Mobilité.....	59
Gabrielle BRETON-CARBONNEAU et Monica HELLER	
Le rapport centre-périphérie et les mobilités structurées : les jeunes Franco-Manitobains et Montréal	85
Patricia LAMARRE, Monica HELLER, Yves FRENETTE et Thierry DESHAYES	
Mobilités, circulation et ancrages : la francophonie dans la vallée de l'Okanagan-Similkameen en Colombie-Britannique.....	105
Chedly BELKHODJA, Gabrielle BRETON-CARBONNEAU, Yves FRENETTE, Jacquelyn HÉBERT, Monica HELLER, Patricia LAMARRE et Isabelle MONIN	
Quelques profils de participantes et de participants au projet « Un Canadien errant ».....	131

RECENSIONS

Laurel Lewey, Louis J. Richard et Linda M. Turner, <i>Le Nouveau-Brunswick avant le programme d'égalité sociale : l'histoire sous l'angle du travail social</i> Isabel Lanteigne.....	155
Sathya Rao (dir.), <i>La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien : histoires de colons belges, français et suisses à l'aube du xx^e siècle</i> Martin Pâquet	157

Lucie Hotte et Johanne Melançon (dir.), <i>Robert Dickson : écrire en temps de paix relative</i>	
François Paré.....	159
Jimmy Thibeault <i>et al.</i> (dir.), <i>Paroles et regards de femmes en Acadie</i>	
Émilie Urbain.....	162
Résumés/ <i>Abstracts</i>	167
Notices biobibliographiques	171
Politique éditoriale	175

Présentation

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Rémi Léger

Université Simon Fraser

Ce numéro thématise la mobilité et les ancrages dans le champ de recherche sur la francophonie nord-américaine. Dans la foulée de la mise à l'agenda politique de la question de l'immigration francophone au début des années 2000, des chercheurs et des chercheuses ont investi les enjeux particuliers liés aux différentes étapes du continuum de l'immigration ainsi qu'à la gouvernance des politiques et de la prestation des services publics (Fourrot, 2016). Par ailleurs, un récent numéro de *Francophonies d'Amérique*, le numéro 46-47 sous la direction de Nicolas Garant et d'Yves Labrèche, était consacré aux trajectoires de l'immigration francophone.

Le présent numéro permet de situer la question de l'immigration francophone dans la durée, en plus de réfléchir à la place prépondérante de la mobilité dans le développement et l'évolution de la francophonie au Canada. Ainsi, la mobilité et son inverse, les ancrages, forment la base d'un cadre de description et d'analyse visant à mieux éclairer les mouvements de population qui sont parfois définitifs, parfois transitoires et rarement linéaires. Cette grille de lecture, comme le suggère Monica Heller dans l'introduction du numéro, permet de «comprendre la francophonie nord-américaine autrement».

Les quatre articles du numéro sont le résultat d'un ambitieux projet de recherche regroupant les disciplines de l'anthropologie, de l'histoire, de la science politique et de la sociolinguistique. L'interdisciplinarité à la base du projet est bien reflétée dans le choix des études de cas ainsi que dans les mises en forme variées du cadre d'analyse. Il est d'ailleurs à souhaiter que les participantes et les participants fassent une introspection sur l'exercice de croiser des perspectives disciplinaires dans le but de développer un nouveau cadre d'analyse, car l'interdisciplinarité demeure

une question d'actualité dans le champ de recherche sur la francophonie nord-américaine. L'interdisciplinarité a été banalisée quelque peu ces dernières années sous l'effet de discours politiques, mais en lisant les articles de ce numéro, j'ai vu à l'œuvre une réelle tentative de construire un nouveau cadre d'analyse en articulant des savoirs de plusieurs disciplines.

Enfin, je félicite tous les auteurs et toutes les autrices pour ce numéro et, surtout, je les remercie pour leur chaleur et leur professionnalisme au cours des dix-huit derniers mois. J'ai pris beaucoup plaisir à travailler sur ces articles tous aussi passionnants les uns que les autres.

Bibliographie

FOUROT, Aude-Claire (2016). « Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », *Politique et sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 25-48.

Introduction

Un Canadien errant : les mobilités et la construction de la francité canadienne

Monica Heller

Université de Toronto

Les mobilités, les ancrages et les frontières dans la construction de la francité canadienne

Le présent numéro thématique porte sur les mobilités qui participent, à la fois historiquement et de nos jours, à la définition de la nation dans l'espace francophone nord-américain. Il poursuit la réflexion sur les représentations les plus courantes dans cet espace, qui, pour la plupart, associent le concept de nation à son sens traditionnel de population homogène sur les plans linguistique et culturel, possédant une histoire et une mémoire communes et occupant un territoire avec des frontières délimitées (Gellner, 1983 ; Hobsbawm, 1990). Le champ est vaste et varié ; pour ne citer que quelques exemples, on peut penser à la collection de documents publiés par Bouthillier et Meynaud (1972) attestant deux cents ans de luttes pour le français sur le territoire qui est devenu le Québec ; aux travaux en démolinguistique qui mesurent le taux de reproduction de la population francophone (Lachapelle et Henripin, 1980 ; Termote *et al.*, 2011) ; aux travaux en sciences sociales qui cherchent à penser la nation (p. ex. Rioux, 1974 ; Thériault, 2007 ; Thériault *et al.*, 2008 ; Bouchard, 2001) ; aux travaux en histoire qui contribuent à délimiter la mémoire collective nationale (Linteau *et al.*, 1979). Handler (1988) propose une discussion du rôle des sciences sociales dans la construction de la nation québécoise ; Heller (1996) fait de même pour la francophonie en milieu minoritaire. Ces travaux sur la nation et le nationalisme orientent la production du savoir sur la nation comme objet et, plus spécifiquement, sur la démonstration de ses caractéristiques (Heller et McElhinny, 2017). Dans ses versions les plus organicistes, ces travaux servent de fondements théoriques aux projets

politiques visant à assurer la reproduction et la vitalité des communautés dites de langue française.

Dans nos travaux précédents, nous avons soutenu que ce point de vue doit être compris comme faisant partie d'une stratégie politique d'avancement socioéconomique d'une catégorie sociale historiquement marginalisée et exploitée (Heller, 1996 ; 2002 ; Heller *et al.*, 2015). Pour nous, cette catégorie, sous ses diverses appellations de Canadiens, de Canadiens français, de francophones, etc., doit être comprise comme le résultat de la construction d'inégalités économiques légitimées, voire masquées (Bourdieu et Passeron, 1970), par un discours qui met l'accent sur les soi-disant différences culturelles qui « expliqueraient » et naturaliseraient l'exploitation des uns, plus aptes « naturellement » au travail manuel, par les autres, plus aptes « naturellement » aux activités capitalistes. En cela, le cas canadien n'est qu'un exemple parmi plusieurs des rapports de pouvoir, inhérents aux liens entre le capitalisme et le colonialisme, et des discours sur les hiérarchies culturelles, linguistiques, de genre et de race dont on se sert pour justifier et légitimer ces rapports (Heller et McElhinny, 2017).

Si l'État-nation a émergé comme pierre angulaire de l'ordre politique, il a aussi utilisé ses caractéristiques constitutives pour gérer les groupes à ses marges : des groupes compris comme ethniques, considérés culturellement homogènes, mais aussi inférieurs. Pour contester leur position désavantageuse, les groupes marginalisés revendiquent le statut de nation méritant son propre État ; c'est ainsi que nous interprétons le cas québécois. En ce qui concerne la francophonie en situation minoritaire, l'État n'étant pas atteignable, les groupes revendiquent la « complétude institutionnelle » (Breton, 1964), c'est-à-dire la gouvernance « par et pour » les francophones (Cardinal et Forgues, 2015) des espaces institutionnels dans les domaines de l'éducation, de la santé, des médias et bien d'autres ; c'est ce que nous avons appelé le nationalisme institutionnel (Heller, 2011).

Pour tout nationalisme, la construction de populations homogènes et enracinées repose sur un certain nombre de stratégies. La première peut être conceptualisée comme la mise en place d'espaces discursifs communs (Anderson, 1983 ; Grillo, 1989), c'est-à-dire des espaces où les citoyens et les citoyennes peuvent participer à une même conversation, créant ainsi un sens partagé et collectif sur ce qui se passe dans la société et sur la façon de penser celle-ci (c'est particulièrement le rôle des médias). La

deuxième stratégie est l'invention d'une mémoire collective ou de « traditions » (Hobsbawm et Ranger, 1983). Finalement, on peut nommer l'établissement de normes qui permettent de déterminer ce qui fait partie de la nation (ses citoyens, sa culture, sa langue, son histoire), et donc ce qui en est exclu ; il s'agit de toute règle ou convention sociale qui définit, dans les espaces institutionnels et publics, ce qui constitue un comportement approprié (par exemple, quelle(s) langue(s) parler, comment s'habiller, comment se tenir, quelles activités entreprendre). Ces normes permettent également de gérer les formes de mobilité et de variabilité qui menacent l'ordre social de l'État-nation en les intégrant à son régime discursif, afin de les rendre intelligibles et de désamorcer la menace que ces formes de mobilité peuvent représenter ; il s'agit donc de mettre en place une discipline collective et individuelle (Foucault, 1975). Le système normatif comprend la description des éléments constitutifs de l'État ou utiles à ses fins – population, langue, culture –, et qui doivent donc être mesurables. Par exemple, le recensement sert à ces fins depuis le xix^e siècle (Duchêne et Humbert, 2018), et on peut dire que la description linguistique sert à définir les langues et à les circonscrire, et donc à les standardiser et à les enseigner, que ce soit à des fins de conversion religieuse ou de socialisation à la citoyenneté nationale (Hanks, 2010 ; Grillo, 1989). En effet, les disciplines universitaires s'attellent à la tâche de définir les limites territoriales (la géographie, la dialectologie), les continuités historiques (histoire, folklore), l'uniformité culturelle et linguistique (linguistique, ethnologie, études littéraires) et les modes d'organisation politique propres à un État moderne (science politique) (Bauman and Briggs, 2003 ; Heller *et al.*, 2015 ; Heller et McElhinny, 2017).

L'espace francophone nord-américain ne fait pas exception. Le milieu intellectuel a produit une série de concepts clés pour conceptualiser cet espace en tant que nation. Ici, nous mettons l'accent sur la période qui a commencé avec la Révolution tranquille, moment clé de la révision modernisante de l'idée du Canada français (Heller et Labrie, 2003 ; Martel, 1997 ; Martel et Pâquet, 2010). La production intellectuelle concentre ses efforts sur le développement d'une conception libérale et démocratique de la nation dotée de droits collectifs. Cette conception, où le politique et l'économique sont fondamentaux, est présentée comme étant en rupture avec l'ancienne conception de la nation catholique, continentale et spirituelle (Martel, 1997 ; Heller et Labrie, 2003 ; Heller, 2011). La narration se fait en deux étapes : la construction

et l'enracinement de la nation (mobilité du point A, l'Europe, au point B, le Canada), et ensuite sa libération.

En ce qui concerne la francophonie en milieu minoritaire, plusieurs concepts ont été développés pour rendre compte de la nation modernisante, dont la complétude institutionnelle et la gouvernance « par et pour » les francophones des espaces institutionnels, comme nous l'avons mentionné plus haut. De plus, le domaine juridique s'est penché sur la question des droits à la complétude institutionnelle et des droits linguistiques (Foucher 2013 ; Woehrling, 1996 ; Bastarache et Trépanier, 2019), et la psychologie sociale a construit le bilinguisme comme un problème à gérer, afin d'éviter l'« assimilation » et ses écueils (Landry, 1982 ; Landry et Allard, 1996), distinguant, par exemple, le bilinguisme « additif » et le bilinguisme « soustractif ». Dans mes travaux précédents (1994, 1996, 1999), j'ai décrit le rôle de la linguistique, de la sociolinguistique et de la psychologie sociale de la langue dans la construction de normes langagières délimitant les frontières linguistiques et légitimant l'authenticité linguistique.

Ensemble, ces concepts ont servi de base à l'idée d'une nation « normale¹ », qui possède des espaces culturellement et linguistiquement étanches, une autonomie politique, une histoire commune et un enracinement sur un territoire défini. Cette nation se reproduit par le biais de la socialisation linguistique et culturelle des enfants, à la maison ou à l'école, et si le taux de natalité ou la distribution de la main-d'œuvre sont inadéquats, par la socialisation des immigrants (par exemple, par des cours de francisation). De ce point de vue, le bilinguisme, l'hétérogénéité culturelle et la mobilité géographique posent problème pour la reproduction de la nation. On en voit les traces dans le développement de termes qui conceptualisent la gestion de la reproduction sociale à partir de la gestion des différences : au concept d'assimilation s'ajoutent notamment ceux d'intégration, d'interculturalisme, d'exode, d'exogamie et de

1. Dans les années 1960, le sociolinguiste catalan Lluís Aracil a développé les concepts de normalisation et de normativisation afin de décrire les objectifs fondamentaux du mouvement de revendication des droits de la minorité catalane en Espagne. Pour lui, il fallait viser à la fois l'instauration du catalan comme langue courante sur le territoire catalan (normalisation) et sa standardisation (normativisation). Ces concepts ont eu une influence importante dans le domaine de la politique linguistique au Québec au courant des années 1970.

francisation. La démographie, comprenant ce qu'on appelle en contexte canadien la démolinguistique, a grandement contribué à développer des outils de mesure basés sur le recensement. Les questions de langue et de mobilité permettent de produire des définitions techniques de l'assimilation (changement dans le nombre de personnes dont la langue première est X et qui la parlent au foyer) et des « pertes » et des « gains » par l'assimilation ou la mobilité géographique (Lachapelle et Henripin, 1980 ; Termote, 2011). Ces concepts impliquent l'idée (clairement fondée sur une conception organique de la collectivité nationale) introduite par Landry (voir Landry et Allard, 1996 ; aussi Robineau *et al.*, 2010) de « vitalité » communautaire, que l'on pourrait définir comme la pérennité de la complétude institutionnelle, de la reproduction démolinguistique, de la gouvernance « par et pour », de l'adhésion des individus à une catégorie identitaire et de la pratique (idéalement exclusive, du moins dans les espaces institutionnels réservés à la francophonie) du français.

Ce bref résumé, sans doute simplifié, détermine néanmoins les paramètres de la production du savoir dans l'espace francophone nord-américain. Il faut comprendre que ces travaux lient la production du savoir aux politiques publiques. Par exemple, le concept de vitalité est inscrit dans les politiques du gouvernement fédéral concernant les langues officielles du pays : si l'engagement pris en 1988 par la *Loi sur les langues officielles* concerne « l'obligation de favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire », plusieurs études interprètent cette obligation sous l'angle de la vitalité, car la version anglaise de cette loi emploie l'expression « *enhancing the vitality* ».

Le revers de la médaille est la dévalorisation (jusqu'à l'effacement) de toute pratique qui n'entre pas dans ces paramètres. Nous avons déjà vu que le plurilinguisme (en fait, toute pratique linguistique non standard) et la mobilité représentent de sérieux obstacles à la reproduction de la nation idéale. Le résultat est que les locuteurs qui n'ont pas accès à la langue légitime sont fragilisés, voire culpabilisés (Boudreau, 2016 ; Roussel, 2018), qu'ils se considèrent ou qu'ils soient classés comme des locuteurs « natifs » ou « allophones ». Les francophones qui quittent le berceau des bastions traditionnels peuvent se sentir en exil, voire, à la limite, traîtres à la cause de la reproduction de la francophonie. Dans la mesure où l'époque de la colonisation est révolue et où le taux de natalité baisse au point de ne plus soutenir la reproduction biologique de

la nation, l'immigration devient nécessaire, entraînant ainsi la création d'un champ de production du savoir spécifique. Ce champ n'est pas lié au phénomène de mobilité qui a amené les Européens sur le continent nord-américain, ni d'ailleurs aux mobilités des francophones à l'intérieur du Canada, que ce soit des espaces ruraux vers les espaces urbains, entre les provinces ou autres.

Dans ce numéro thématique, nous nous proposons de voir les choses autrement pour ne pas reproduire ce cadre narratif (découpage des champs, des espaces et des temporalités) ni cette échelle de valeur. Nous voulons plutôt proposer un cadre d'analyse qui nous permet de comprendre le sens et les effets des pratiques qui passent d'habitude inaperçues ou bien qui sont considérées comme exceptionnelles ou problématiques. Nous partons du constat que, même si le bilinguisme et la mobilité sont traités ainsi, les deux phénomènes continuent d'exister. Nous avons étudié en profondeur le cas du bilinguisme (Heller, 1999 ; 2002) ; ici nous nous tournons vers la mobilité. Suivant les prémisses du « *mobility turn* » en sociologie et en anthropologie (Sheller et Urry, 2006 ; Glick Schiller et Salazar, 2013), nous estimons que, pour bien comprendre cet objet socialement structurant qu'est la francité, il faut supposer que les éléments qui posent problème dans le discours dominant peuvent en fait jouer un rôle important dans la construction du sens et des frontières sociales ainsi que dans la reproduction des conditions matérielles d'existence de la catégorie ou de l'espace discursif en question.

Notre réflexion porte d'abord sur les ancrages et les mobilités et, plus particulièrement, sur les rapports qui existent entre eux. Ces rapports sont mal compris parce qu'ils sont peu étudiés ; comme les études inspirées du *mobility turn* l'ont souvent fait remarquer, en y regardant de près, on constate que cette relation est beaucoup plus complexe qu'on ne le pensait. Le « nationalisme méthodologique » (Beck, 2016) nous rend aveugles aux mouvements plus complexes que ceux qui consistent à partir du point A pour se rendre au point B ; il limite aussi notre compréhension de la vie des individus mobiles (qu'ils le soient volontairement ou non) et, surtout, il nous empêche de comprendre de quelle manière la reproduction de la nation est liée à la mobilité.

Ce point de départ nous oblige à nous éloigner des écueils d'une terminologie essentialisante centrée sur la personne, la communauté ou le territoire. Nous avons plutôt eu recours aux notions de francophonie

ou de francité pour désigner les concepts culturellement significatifs ou, dans les termes de Bourdieu (1982), les formes de capital culturel qui sont mises en jeu dans des espaces discursifs et dans des interactions sociales et qui construisent ainsi la catégorie sociale « francophone » (dans ses différentes manifestations concrètes) et ses frontières. Cette construction détermine qui fait partie de cette catégorie et à quelles conditions et ce que cela signifie « agir en tant que bon ou bonne francophone ».

L'argument principal, développé dans ce numéro, est le suivant : l'ancrage et la mobilité nous permettent de comprendre la francophonie nord-américaine autrement. D'une part, nous estimons que, si certaines populations ont pu ou peuvent s'ancrer dans un territoire, c'est en raison de la mobilité des autres. D'autre part, nous considérons que l'ancrage est souvent une apparence, c'est-à-dire qu'il sert en effet à cacher une mobilité importante, même chez ceux et celles qui n'ont pas l'air de se déplacer. En nous référant à Barth (1969), nous soutenons que ce sont les processus de construction, de reproduction ou de contestation de la frontière entre catégories sociales qui sont importants pour comprendre les enjeux identitaires. Ces frontières, selon Barth, gèrent la production et les échanges de ressources, par exemple, les rapports entre agriculteurs et nomades ou entre pêcheurs et éleveurs, chacun de ces groupes étant considéré comme culturellement différent de l'autre. Suivant Bourdieu (1982), nous estimons que ces enjeux sont reliés à la manière dont la catégorisation ethnonationale – pour Barth, « ethnique » – fait partie de l'organisation de la production, de la distribution et de la valorisation de certaines ressources, et que ces ressources, échangeables, peuvent être autant matérielles que symboliques.

Nous reconnaissons qu'un traitement plus complet de la question exigerait de nous pencher sur l'ensemble des catégories pertinentes (francophone, anglophone, allophone, autochtone) et, surtout, sur leur mise en relation, aucune catégorie n'ayant de sens en dehors de son rapport avec les autres. Comme le disait Barth, l'important, c'est la frontière et sa raison d'être ; les catégories sociales sont relationnelles, interdépendantes. Cependant, nous nous permettons ici de nous limiter à une analyse qui prend la catégorie *francophone* comme point de départ, afin de déceler ce que notre approche peut apporter à une autre manière de comprendre une des catégories constitutives de l'organisation sociale canadienne et de développer une manière de contrecarrer le discours dominant sur celle-ci.

Les mobilités comme cadre de description et d'analyse

Ce numéro thématique découle d'un projet interdisciplinaire intitulé « Un Canadien errant : ancrages, mobilités et restructurations transformatrices de l'identité nationale² », subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour la période 2015-2020, alliant l'anthropologie, la sociolinguistique, la science politique et l'histoire. Ce projet a pour objectif principal d'appréhender les mobilités effacées par les grilles d'analyse dominantes dans la francophonie canadienne, dans le but de tracer les contours d'une autre image de la francophonie nord-américaine. Nous avons ciblé dans notre projet certaines régions associées sur les plans institutionnel et discursif à la francophonie canadienne. Dans chaque cas, nous nous sommes concentrés sur des institutions clés et des acteurs sociaux dont les récits de vie étaient utiles pour rendre compte de nos résultats de recherche. Les régions qui ont retenu notre attention sont Rimouski et la région du Bas-Saint-Laurent ; le Manitoba francophone, surtout Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Boniface ; Montréal, notamment Verdun ; la vallée de l'Okanagan-Similkameen en Colombie-Britannique ; quelques recherches en Saskatchewan ont aussi été effectuées. Nous avons également étudié les acteurs, les processus et les institutions de recrutement des immigrants et des étudiants francophones à Paris, à Rimouski et à Saint-Boniface.

Inspirés de Glick Schiller et de Salazar (2013), nous avons analysé les mobilités en tenant compte autant de ceux et celles qui *doivent* partir que de ceux et celles qui *peuvent* partir ; de la même façon, les ancrages comprennent ceux et celles qui *peuvent* rester et ceux et celles qui *doivent* rester. Comme Barth (1969) le soulignait déjà il y a plus de 50 ans, il s'agit de savoir quelles conditions produisent quelles occasions et quels obstacles, pour qui et pourquoi. Nous avons adopté une approche qui nous permet de reconstituer les mobilités non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. Les expériences contemporaines des immigrants sont-elles différentes de celles du XIX^e siècle ou du début du XX^e ? Y a-t-il une différence entre les mobilités interprovinciales et internationales, entre celles d'hier et celles d'aujourd'hui ? Les rapports entre les ancrages

2. Veuillez consulter le site Web du projet : www.uncanadienerrant.ca. Nous remercions Aaron Baxter, Gabrielle Breton-Carbonneau et Jacquelyn Hébert pour la réalisation de ce site.

et les mobilités ont-ils changé? Et la gestion de la frontière dans la francophonie canadienne a-t-elle toujours effacé les mobilités?

Pour illustrer ce qui a motivé notre projet, nous pouvons prendre l'exemple d'un texte iconique de la conception traditionaliste qui a marqué la francité canadienne, afin de montrer que même un texte qui valorise l'ancrage et la reproduction biologique de la nation comprend maintes formes de mobilité (voire de transnationalisme) dont on ne parle que rarement. Le roman *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, a été publié de manière posthume en 1913. Hémon était un Français venu au Canada en quête d'une image pastorale de la francophonie canadienne. Ce roman est situé au Lac-Saint-Jean, une région représentée dans l'imaginaire de l'État-nation industriel comme l'archétype de la campagne naturelle et authentique par opposition à la ville moderne, mais décadente (Williams, 1973). Déjà dans les conditions de production du roman, on observe la mobilité de l'auteur, rendue possible par les anciens liens coloniaux entre la France et le Canada et leur maintien par l'élite canadienne-française. Hémon arrive au pays à une époque où cette élite, de pair avec le gouvernement canadien, cherche activement à recruter des immigrants francophones catholiques, blancs et européens en France, en Suisse et en Belgique (voir Frenette et Hallion, dans ce numéro).

Dans le roman, Maria fait face à son destin: elle doit choisir entre trois prétendants, qui incarnent chacun à sa façon l'ancrage et la mobilité: son fiancé, son voisin et un ancien habitant de retour au village pour y chercher une épouse. Le premier, son fiancé, doit quitter le village chaque hiver pour aller travailler dans le secteur agroforestier, forme fondamentale de l'économie canadienne-française (Morissonneau, 1978). Le deuxième prétendant était parti aux États-Unis, comme plusieurs autres Canadiens français entre 1840 et 1930, dans la foulée d'un mouvement que l'Église et plusieurs chercheurs ont qualifié d'exode. Ce mouvement, qui consistait en la circulation de personnes et de biens, était favorisé par un marché de l'emploi florissant aux États-Unis (Frenette, 1998; Ramirez, 1991³). Mais puisque cette histoire vise à montrer l'importance de l'enracinement, Maria doit choisir son voisin, le seul qui est ancré dans le village. Maria, qui est un symbole de la reproduction biologique de la

3. Pour des cas plus récents, dont ceux de participants qui figurent sur la carte interactive accessible sur le site Web du projet, voir Heller *et al.* (2015).

nation (une interprétation que l'on retrouve dans le discours dominant depuis longtemps), incarne aussi la relation ambivalente entre ancrage et mobilité, même si cette dernière n'est pas thématisée dans l'œuvre.

Ce roman n'est qu'un exemple de la manière dont le discours dominant efface les mobilités ou les thématise en soulignant qu'elles posent problème. Nous avons déjà mentionné l'exode, un terme utilisé pour parler de la migration des Canadiens français vers les États-Unis à l'époque de *Maria Chapdelaine*. Le même terme est employé dans les discours sur l'urbanisation (Heller *et al.*, 2015), phénomène qui accompagne aussi l'industrialisation. La distinction entre la campagne et la ville a été renforcée par le fait qu'elle correspondait à l'imaginaire des rapports ethnonationaux (en l'occurrence anglophone-francophone), dans la relation symbolique soulignée par Williams (1973) pour l'État-nation industriel : la ville anglophone est riche, sophistiquée, décadente, et la campagne francophone est pure, naturelle, mais aussi archaïque. Nous pouvons observer le même phénomène entre le centre et les régions périphériques de la France, dans le rapport particulier que la langue nationale entretient avec les autres langues parlées sur le territoire, breton, corse ou gascon ; ou en Grande-Bretagne, entre l'anglais et le gallois ou le gaélique, avec les mêmes stratégies de résistance au pouvoir centralisé. De nos jours, les discours dominants continuent de valoriser les bastions traditionnels dans les régions rurales et ont tendance à ignorer ou à déplorer l'exode des jeunes vers les villes, ou, plus récemment, leur insertion dans des réseaux de mobilité transnationale et cosmopolite (Heller et Bell, 2012 ; Lamarre, dans ce numéro).

Si le discours de l'exode est historiquement et encore de nos jours une manière de parler de la mobilité géographique des francophones, elle n'est pas la seule. Nous pouvons observer dans la culture populaire ainsi que dans les diverses formes de construction de la mémoire collective, une célébration de la mobilité, qui est du domaine des héros et des héroïnes. C'est certainement le cas des individus que les Européens ont qualifié d'« explorateurs » de territoires inconnus d'eux, mais évidemment bien connus de leurs habitants autochtones, mais aussi des voyageurs et des draveurs. La mobilité est parfois synonyme de liberté. On va au Canada ou dans l'Ouest canadien, dans ses forêts, pour conquérir la nature ou pour s'y fondre, pour se réinventer. Finalement, la mobilité est aussi l'expression d'une condition de vie normale. Hubert Noël

a construit un corpus de chansons acadiennes et canadiennes-françaises, qui peuvent être réparties selon ces trois catégories discursives: la mobilité comme problème, comme acte héroïque ou comme condition de vie permanente⁴.

La structure du numéro

De manière générale, notre projet et ses multiples études de cas nous permettent de dégager quelques grandes conclusions:

1) La mobilité est omniprésente, variée et complexe. D'une part, elle ne consiste pas en un simple déplacement du point A au point B, comme on a tendance à le croire. Le déménagement (que l'on qualifie d'exode, d'immigration, de colonisation, de *roadtrip* ou d'emploi saisonnier ou pendulaire) implique très souvent des allées et venues entre divers points d'ancrage. Parfois, pour que certains individus puissent s'ancrer à long terme, d'autres doivent se déplacer; parfois le déplacement d'un même individu rend possibles ses moments d'ancrage.

2) Cette complexité soulève plusieurs questions, dont celle de l'adéquation entre les structures d'accueil et d'intégration et les caractéristiques et les conditions de vie des personnes mobiles. Les structures de recrutement, d'accueil et d'intégration ont tendance à privilégier les intérêts des États et des institutions concernées et sont souvent mal arrimées aux projets de vie des individus ou des familles, que ce soit ceux et celles qui arrivent ou ceux et celles qui sont déjà sur place.

3) Il y a une continuité importante entre les mobilités du passé et du présent. Si le Canada recrute des immigrants par l'intermédiaire d'une structure étatique centrée sur Paris en 2019, elle en a fait autant en 1889 (Linteau *et al.*, 2017). Mais il y a un changement important: tandis que l'Église catholique, en lien avec l'État et le secteur privé, était par le passé un agent incontournable de mobilité et d'ancrage, l'État, y compris le réseau associatif qu'il finance, est au cœur des deux processus interreliés de mobilité et d'ancrage depuis les années 1970.

4) À plusieurs égards, la mobilité interprovinciale ressemble à l'immigration internationale, notamment en ce qui a trait aux investissements

4. Certaines de ces chansons peuvent être consultées sur le site Web du projet (www.uncanadienerrant.ca/musique).

dans le marché linguistique et au rôle central du Québec, blanc et francophone (antérieurement aussi catholique), dans la gestion de la frontière catégorielle. Que l'on soit russe, congolais ou franco-manitobain, on se fait juger sur le plan linguistique, mais on n'a pas le droit en retour de juger les Québécois. Par ailleurs, les structures d'accueil ne reconnaissent pas les migrants interprovinciaux, ce qui a pour conséquence le développement de stratégies improvisées et informelles dans les réseaux sociaux, souvent sur la base de la parenté ou de l'amitié. Néanmoins, les institutions francophones, qui ont été mises sur pied pour la population locale, facilitent aussi les déplacements dans la mesure où elles offrent des contrats de travail temporaires et des services en français à des populations ponctuellement présentes ou de passage.

Pour décrire ces processus, nous avons créé une carte interactive accessible sur le site Web de notre projet⁵. Cette carte est basée sur les récits de mobilité, les *trajectoires* passées ou présentes d'une vingtaine de participants, dont certains sont des individus et d'autres des familles multigénérationnelles. Ces trajectoires permettent de suivre leurs déplacements. Elles sont accompagnées de descriptions et de documents, par exemple, des listes de passagers d'un bateau transatlantique, des actes de naissance, des extraits de recensement, des photos ou des documents de famille ou encore des œuvres d'art. Les trajectoires sont liées à des *profils*, qui résument dans un seul texte illustré les principaux éléments de ces histoires. Nous avons choisi certains profils pour illustrer notre propos dans ce numéro thématique. Il ont été regroupés dans un texte à la fin du dossier.

Nous adoptons une approche principalement ethnographique et critique (Heller, 2002), qui consiste à relier les conditions sociales, politiques et économiques des francophones du Canada aux stratégies de vie des acteurs. Nous étudions les conséquences selon des critères et des pratiques d'exclusion ou d'inclusion dans les espaces discursifs, notamment institutionnels, qui se réclament de la francophonie.

Plus spécifiquement, le présent numéro met en lumière quelques points permettant une lecture transversale. Le premier article, « Ancrage, mobilité et francité au Manitoba français : histoire d'une lignée » (Frenette et Hallion, avec la collaboration de Heller et de Breton-Carbonneau), s'intéresse aux possibilités d'ancrage des immigrants français, de leurs

5. (<https://www.uncanadienerrant.ca/carte-interactive/>).

enfants et de leurs petits-enfants dans la Prairie canadienne, en relation avec les mobilités imbriquées dans cet ancrage. Il est basé sur l'expérience d'une famille arrivée au tournant du xx^e siècle à la Montagne Pembina (Manitoba), plus spécifiquement dans la région de Notre-Dame-de-Lourdes, un village présenté comme un bastion de la francophonie manitobaine. Nous suivons ainsi la famille Deroche, depuis l'arrivée du premier membre de la lignée au Canada en 1890, jusqu'à la troisième génération, avec, en arrière-fond, le réseau institutionnel de recrutement en quête d'un type de colonisateur particulier (ce qu'on appellerait aujourd'hui «immigré») : blanc, catholique, francophone et européen. L'analyse met en relief les raisons de l'ancrage sur le territoire, mais aussi celles de la mobilité géographique et identitaire des membres de la famille. Si les uns ont pu s'ancrer, d'autres ont dû se déplacer.

Le deuxième article, «Partir pour le Canada: observations de la 12^e édition de Destination Canada Forum Mobilité» (Belkhodja et Deshayes), étudie un mécanisme de sélection de l'immigration francophone dans le cadre de la Stratégie fédérale en matière d'immigration francophone qui vise à soutenir les communautés francophones en situation minoritaire. Il décrit donc une version contemporaine du système de recrutement préférentiel de ceux qu'on appelle maintenant les «immigrés», avec la France toujours comme plaque tournante. L'Église ne joue plus un rôle important; elle est remplacée par le milieu associatif et institutionnel comme partenaire de l'État. Le salon d'immigration Destination Canada est une activité annuelle de recrutement qui se tient à Paris (et à Bruxelles). L'événement est présenté par l'ambassade du Canada en France, en partenariat avec Pôle emploi mobilité internationale, et a pour but d'informer des candidats francophones des occasions de vivre et de travailler en français à l'extérieur du Québec. En raison du déclin démographique qui préoccupe les communautés francophones en situation minoritaire, l'immigration est devenue au fil des ans un enjeu important pour ces communautés si elles veulent maintenir leur vitalité. Les auteurs ont observé le déroulement du salon de 2016 à Paris pour comprendre en quoi cet événement s'inscrit dans le paradigme de l'immigration économique et de la mobilité individuelle et comment il agit comme mécanisme de sélection de différentes catégories de migrants économiques (voir les capsules vidéo à propos de ce volet du projet sur le site Web).

Les troisième et quatrième articles se penchent non pas sur les mobilités internationales, mais plutôt sur celles à l'intérieur du pays. Dans les deux cas, c'est le Québec, et plus précisément Montréal, qui agit comme le centre de la francité canadienne, vers lequel on converge ou duquel on s'éloigne. Ce présumé centre attire les francophones des milieux minoritaires qui sont en quête d'une francité authentique (l'expérience imaginée de vivre « juste en français ») et de l'expérience culturelle d'une métropole cosmopolite. Mais une fois sur place, leur légitimité en tant que francophones est remise en question en raison de leur grande maîtrise de l'anglais et de leur « accent ». Inversement, les francophones du Québec doivent, pour leur part, prendre conscience de leurs lacunes en anglais et de leur manque d'expérience en dehors du marché francophone québécois.

Le troisième article, « Le rapport centre-périphérie et les mobilités structurées : les jeunes Franco-Manitobains et Montréal » (Breton-Carboneau et Heller) explore les rapports ambivalents de jeunes Franco-Manitobains scolarisés à l'égard de deux pôles d'attraction, Montréal et le Manitoba francophone, tels qu'ils se manifestent dans un va-et-vient entre les deux espaces, accompagnés de déplacements vers d'autres régions du pays, voire du monde. Cette ambivalence émerge d'une tension entre les deux espaces comme sources de légitimité francophone. Montréal est depuis longtemps considérée comme la métropole franco-canadienne en même temps que la ville représente la capitale culturelle du Québec, où l'on ignore délibérément le reste de l'Amérique du Nord francophone. Cependant, elle est également une source de tensions entre ceux qui la considèrent comme un lieu d'épanouissement de la francité et ceux qui la voient comme une ville internationale, voire cosmopolite. Le Manitoba (en particulier Saint-Boniface, sa « capitale »), de son côté, est le centre de l'Ouest francophone, mais il est aussi construit comme une périphérie, avec un autre rapport à la diversité et au plurilinguisme.

Déménager du Manitoba à Montréal, ou l'inverse, est donc compliqué et même risqué. On peut être perçu comme traître à des visions distinctes de la francophonie canadienne et aussi possiblement tenu à l'écart des discours dominants en tant que francophone moins légitime. Ou l'inverse : preuve de la valeur d'une vision ou symbole d'un mouvement. Ces tensions sont visibles dans les mobilités complexes des individus,

non seulement sur le plan géographique, mais aussi dans leurs allées et venues dans divers réseaux sociaux et langagiers. Ces tensions révèlent des ambivalences contemporaines plus générales entre le colonialisme de peuplement, l'ethnonationalisme minoritaire et le cosmopolitisme mondialisé.

Le dernier article, « Mobilités, circulation et ancrages: la francophonie dans la vallée de l'Okanagan-Similkameen en Colombie-Britannique » (Lamarre, Heller, Frenette et Deshayes), s'intéresse à de jeunes Québécois, souvent étudiants, qui viennent cueillir des cerises dans une vallée qui n'est pas reconnue comme un centre important de la francophonie canadienne, mais qui, pourtant, a une longue histoire de passages francophones remontant au XVIII^e siècle. Les jeunes de passage font d'habitude un « *trip* d'été » pour découvrir les Rocheuses avant de rentrer et de reprendre leurs études. Certains prendront goût au travail saisonnier et en feront un mode de vie nomade, parcourant le monde en faisant les récoltes dans les deux hémisphères. D'autres encore resteront parce qu'ils n'ont pas d'autres occasions ailleurs; la vie est plus facile dans cette région qu'elle le serait au Québec. Comme les membres des vagues antérieures, donc, certains s'installeront dans la vallée, parfois en marge du marché économique. D'autres fonderont une famille, se trouveront ou se créeront des emplois, deviendront propriétaires de vergers et s'engageront dans la lutte pour obtenir des institutions francophones (médias, école). Avec le temps, arrivent des francophones d'autres pays, attirés par la vallée et ayant des compétences dans le domaine de l'industrie du tourisme, de la restauration et de la viticulture. Le réseau institutionnel sert de point d'ancrage aux gens de passage, offrant accueil, services, informations, voire des emplois temporaires.

Ces quatre articles font ressortir trois aspects des mobilités qui relient les espaces et les trajectoires et contribuent à y structurer la francité. Le premier aspect a trait aux processus de recrutement et met l'accent sur la France, autrefois (Frenette *et al.*) comme aujourd'hui (Belkhodja et Deshayes). Le deuxième aspect vise des formes de circulation qui passent inaperçues puisqu'elles sont difficiles à recenser, que ce soit les allées et venues des Français recrutés pour peupler le Manitoba à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle (Frenette *et al.*; Belkhodja et Deshayes), ou celles de jeunes adultes en quête de modes de vie différents, d'acquisition de capital linguistique et culturel, pour les Québécois dans l'Ouest et pour

les Franco-Manitobains à Montréal (Lamarre *et al.* ; Breton-Carbonneau et Heller). Enfin, le troisième aspect concerne les parcours pendulaires qui relient deux marchés linguistiques et qui se construisent mutuellement ; ici, on met l'accent sur la relation complexe et souvent ambivalente entre le Manitoba et le Québec (Breton-Carbonneau et Heller ; voir aussi Monnin, 2018).

Ces regards transversaux à travers le prisme de la mobilité, plutôt que celui, plus traditionnel, des ancrages, font ressortir les changements et les continuités idéologiques de la francité nord-américaine ainsi que les inclusions et les exclusions qu'ils produisent. Cela entraîne forcément un nouveau regard sur les ancrages, non pas comme une nécessité ou un état normal pour lequel il faut lutter, mais comme des rapports à l'idéologie de la nation entremêlés de mobilités. Ce nouveau regard nous montre surtout que la francité canadienne se comprend mal à travers le prisme du corps organique enraciné dans le sol et qui perdure dans le temps. À tout le moins, sa « vitalité » a moins à voir avec le corps qu'avec l'espace discursif et les liens sociaux qui relient les francophones les uns aux autres. Elle ne tient pas non plus à son uniformité, mais plutôt à sa capacité d'offrir un espace pour circuler, échanger, se nourrir et vivre.

Bibliographie

- ANDERSON, Benedict (1983). *Imagined Communities*, Londres, Verso.
- ARACIL, Lluís Vincent (1965). *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Perpignan, Cahiers de l'IRSCE.
- BARTH, Fredrik (dir.) (1969). *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little, Brown and Company.
- BASTARACHE, Michel, et Antoine TRÉPANIÉ (2019). *Ce que je voudrais dire à mes enfants*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- BAUMAN, Richard, et Charles L. BRIGGS (2003). *Voices of Modernity: Language Ideologies and the Politics of Inequality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BECK, Ulrich (2016). « The Cosmopolitan Condition: Why Methodological Nationalism Fails », *Theory, Culture and Society*, vol. 24, n° 7-8, p. 286-290.

- BELKHODJA, Chedly (2017). « La mobilité des étudiants étrangers dans une région du Québec : le cas des étudiants réunionnais à Rimouski (Québec) », *Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie*, vol. 10, p. 155-170.
- BOUCHARD, Gérard (2001). *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- BOUDREAU, Annette (2016). *À l'ombre de la langue légitime*. Paris, Garnier.
- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, Pierre, et Jean-Claude PASSERON (1970). *La reproduction*, Paris, Minuit.
- BOUTHILLIER, Guy, et Jean MEYNAUD (1972). *Le choc des langues au Québec, 1760-1970*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- BRETON, Raymond (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *Canadian Journal of Sociology and Anthropology*, vol. 21, n° 2, p. 123-144.
- CARDINAL, Linda, et Éric FORGUES (2015). *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- DESCHÊNES, Marc-André, et Gilles ROY (1994). *Le JAL : trajectoire d'une expérience de développement local*, Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec, Université du Québec à Rimouski.
- DESHAYES, Thierry (2020). *La construction discursive de la justice et des injustices spatio-linguistiques dans le capitalisme contemporain : l'exemple de l'action et de l'organisation communautaires à Verdun – Montréal*, thèse de doctorat (sciences humaines appliquées), Rennes, Université Rennes 2.
- FOUCHER, Pierre (2013). « The Right to Linguistic Autonomy in Canadian Constitutional Law », dans Claudine Brohy, Theodorus du Plessis, Joseph-G. Turi *et al.* (dir.), *Law, Language and the Multilingual State*, Bloemfontein, South Africa, Sun Media, p. 227-249.
- FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- GELLNER, Ernest (1983). *Nations and Nationalism*, Oxford, Blackwell.
- GLICK SCHILLER, Nina, et Noel B. SALAZAR (2013). « Regimes of Mobility Across the Globe », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 39, n° 2, p. 183-200.
- GRILLO, Ralph (1989). *Dominant Languages*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HANDLER, Richard (1988). *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, Madison, University of Wisconsin Press.
- HANKS, William (2010). *Converting Words: Maya in the Age of the Cross*, Berkeley, University of California Press.
- HELLER, Monica (1994). « La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 155-168.

- HELLER, Monica (1996). «Langue et identité: l'analyse anthropologique du français canadien», dans J. Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag GmbH, p. 19-36.
- HELLER, Monica (1999). «Heated Language in a Cold Climate», dans Jan Blommaert (dir.), *Language Ideological Debates*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 143-170.
- HELLER, Monica (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- HELLER, Monica (2011). *Paths to Postnationalism: A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford University Press.
- HELLER, Monica, et al. (2015). *Sustaining the Nation: The Making and Moving of Language and Nation*, Oxford, Oxford University Press.
- HELLER, Monica, et Bonnie McELHINNY (2017). *Language, Capitalism, Colonialism: Toward a Critical History*, Toronto, University of Toronto Press.
- HELLER, Monica, et Lindsay BELL (2011). «Frontiers and Frenchness: Pride and Profit in the Production of Canada», dans Alexandre Duchêne et Monica Heller (dir.), *Language in Late Capitalism: Pride and Profit*, Londres, Routledge, p. 161-182.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (dir.) (2003). *Discours et identités: la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Fernelmont (Belgique), Éditions modulaires européennes.
- HÉMON, Louis (1913). *Maria Chapdelaine: récit du Canada français*, Montréal, J.-A. Lefèvre.
- HOBSBAWM, Eric (1990). *Nations and Nationalism since 1760*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOBSBAWM, Eric, et Terence RANGER (1983). *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JOHNSON, MARC, et Paul DOUCET (2006). *Une vue plus claire: évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- LACHAPPELLE, Réjean, et Jacques HENRIPIN (1980). *La situation démographique au Canada*, Montréal, L'Institut de recherches politiques.
- LANDRY, Rodrigue (1982). «Le bilinguisme additif chez les francophones minoritaires du Canada», *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 8, n° 2, p. 223-244.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1996). «Vitalité ethno-linguistique: une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne», dans J. Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag GmbH, p. 61-88.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT (1979). *Histoire du Québec contemporain*, vol. I: *De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal express.
- LINTEAU, Paul-André, Yves FRENETTE et Françoise LE JEUNE (2017). *Transposer la France: l'immigration française au Canada*, Montréal, Les Éditions du Boréal.

- MARTEL, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- MARTEL, Marcel, et Martin PÂQUET (2010). *Langue et politique au Canada et Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- MONNIN, Isabelle (2018). *Qui décide pour qui? Entre ancrage et mobilité: langue, légitimité et représentations de la francité au Manitoba*, thèse de doctorat (linguistique), Paris, Université Paris-Sorbonne.
- MORISSONNEAU, Christian (1978). *La Terre promise: le mythe du Nord québécois*, Montréal, HMH Hurtubise.
- OUELLET, Fernand (1966). *Histoire économique et sociale du Québec, 1760–1850*, Montréal, Éditions Fides.
- RAMIREZ, Bruno (1991). *On the Move: French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy, 1860-1914*, Toronto, McClelland and Stewart.
- RIOUX, Marcel (1974). *Les Québécois*, Paris, Seuil.
- ROBINEAU, Anne, et al. (2010). *La francophonie boréale: la vitalité des communautés francophones dans les territoires*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- ROUSSEL, Anne Sophie (2018). «Qu'est-ce qu'être francisé?: l'expérience d'immigrants dits allophones dans un bastion traditionnel du Québec», *Langage et société*, n° 165, p. 75-93.
- SHELLER, Mimi, et John URRY (2006). «The New Mobilities Paradigm», *Environment and Planning*, vol. 38, n° 2, p. 207-226.
- SILVA, Emanuel da, et Monica HELLER (2009). «From Protector to Producer: The Tole of the State in the Discursive Shift from Minority Rights to Economic Development», *Language Policy*, vol. 8, n° 2, p. 95–116.
- TABOURET-KELLER, Andrée (2011). *Le bilinguisme en procès (1840-1940)*, Limoges, Lambert Lucas.
- TERMOTE, Marc (2011). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 2006-2056*, avec la collaboration de Frédéric Payeur et de Normand Thibault, Montréal, Office québécois de la langue française.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Faire société: société civile et espaces francophones*, Sudbury, Éditions Prise de parole.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, Anne GILBERT et Linda CARDINAL (dir.) (2008). *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Éditions Fides.
- WILLIAMS, Raymond (1973). *The Country and the City*, Londres, Chatto and Windus.
- WOEHLING, José (1996). «Le droit et la législation comme moyens d'intervention sur le français: les politiques linguistiques du Québec, des autorités fédérales et des provinces anglophones», dans J. Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag GmbH, p. 209-232.

Ancrage, mobilité et francité au Manitoba français : histoire d'une lignée

Yves Frenette et Sandrine Hallion

Université de Saint-Boniface

**Avec la collaboration de Monica Heller
et de Gabrielle Breton-Carbonneau**

Université de Toronto

L'objectif de la présente étude est d'analyser les récits de vie d'une lignée d'origine française à la Montagne Pembina¹, dans la province du Manitoba, entre la fin du XIX^e siècle et le début du XXI^e, afin de saisir les motifs de l'ancrage territorial de ses membres et de leur mobilité sociale. Nous considérons également la manière dont ceux-ci se racontent dans leur rapport à la langue française et à la France pour cerner ce qui constitue, en somme, une partie de leur francité. Se servir des concepts d'ancrage, de mobilité et de francité permet d'en mesurer la validité opératoire pour l'analyse du parcours familial qui nous intéresse. À la différence des trois autres articles qui composent le présent numéro thématique, notre démarche est résolument diachronique. Elle donne ainsi de la profondeur temporelle à la séquence ancrage – mobilité – francité et elle permet au lecteur ou à la lectrice d'entamer une réflexion sur les continuités et les ruptures dans l'expérience francophone, particulièrement en ce qui a trait à l'immigration française au Canada et aux relations du Manitoba français avec le Québec et avec la France.

L'ancêtre « canadien », Jean-Baptiste Déroche², immigré à la Montagne Pembina en 1890. Nous avons reconstruit l'histoire d'une des lignées qu'il fonde en prenant comme point de départ une entrevue avec

-
1. Cette appellation désigne un plateau vallonné qui se situe à environ 120 km au sud-ouest de Winnipeg. Il surplombe d'environ 150 mètres les plaines environnantes (Gaborieau, 1990: 3). Dans le vocabulaire français, le terme « montagne » peut désigner une grande masse de terre ou de rocher élevée au-dessus de la campagne (Havard, 2019: 543).
 2. Sur son acte de naissance, le patronyme s'orthographie « Déroche » (*État civil et registres paroissiaux du département de la Vienne, naissances: 1848-1852*). Dans les recensements français, on trouve également l'orthographe « Desroches », alors que,

son petit-fils, Robert Deroche, et son épouse, Thérèse Augert³. Pour ce faire, nous avons exploité des sources diverses, dont une part importante de documents familiaux. Ces derniers ont guidé notre recherche, tout en limitant la fenêtre qu'ils nous ont permis d'ouvrir sur l'histoire des Deroche. En effet, ce sont surtout les trajectoires des hommes, sur trois générations, qui y sont racontées, soit de première main, par exemple dans le témoignage que Joseph Deroche, fils de Jean-Baptiste et père de Robert (voir la figure 1), livre de son voyage en France en 1970 (*Notre voyage en France 1970*, [s.d.]), soit de seconde main, par exemple dans la recherche de Gisèle Barnabé sur l'histoire de ses grand-père et arrière-grand-père paternels (*M. Jean-Baptiste Deroche*, [s.d.]⁴).

Après une présentation historiographique et contextuelle de la migration française dans la Prairie canadienne, nous suivons la famille Deroche depuis l'arrivée de Jean-Baptiste Deroche et de Joséphine Lainé en 1890 jusqu'à la troisième génération, en examinant plus particulièrement les facteurs qui influencent l'ancrage et la mobilité de ses membres. Nous comparons leur expérience à celle d'une famille française d'origine bourgeoise, les Trémorin, qui immigre en même temps à la Montagne Pembina. Dans la section 6, nous abordons la francité des Deroche en concentrant notre analyse sur les expériences que raconte Joseph lors d'un voyage qu'il effectue en France en 1970 avec son épouse Anne-Marie Trémorin. On y observe notamment le degré d'attachement de Joseph et de la génération suivante à la terre ancestrale. En conclusion, nous revenons sur le processus d'ancrage territorial, communautaire et culturel que cette étude d'histoire familiale nous a permis d'explorer, en n'oubliant pas qu'il est étroitement lié à son pendant de mobilité.

dans les documents canadiens, la graphie du patronyme est «Deroche». C'est celle que nous conservons.

3. Entrevue avec Robert et Thérèse Deroche, 15 décembre 2008; Hallion et Frenette, «Regards croisés sur un corpus oral» (à paraître).
4. Nous voudrions la remercier chaleureusement pour avoir mis les archives de sa famille à notre disposition. Nous nous basons également sur des entrevues avec plusieurs membres de la famille Deroche, sur les recensements et les actes d'état civil des communes françaises de Saint-Maurice-la-Clouère et de Champagné-Saint-Hilaire, dans le Poitou, sur les recensements canadiens et les données généalogiques du site Ancestry (<https://www.ancestry.ca/>), ainsi que sur Gaborieau (1990: 66, 338-339, 405-408, 516).

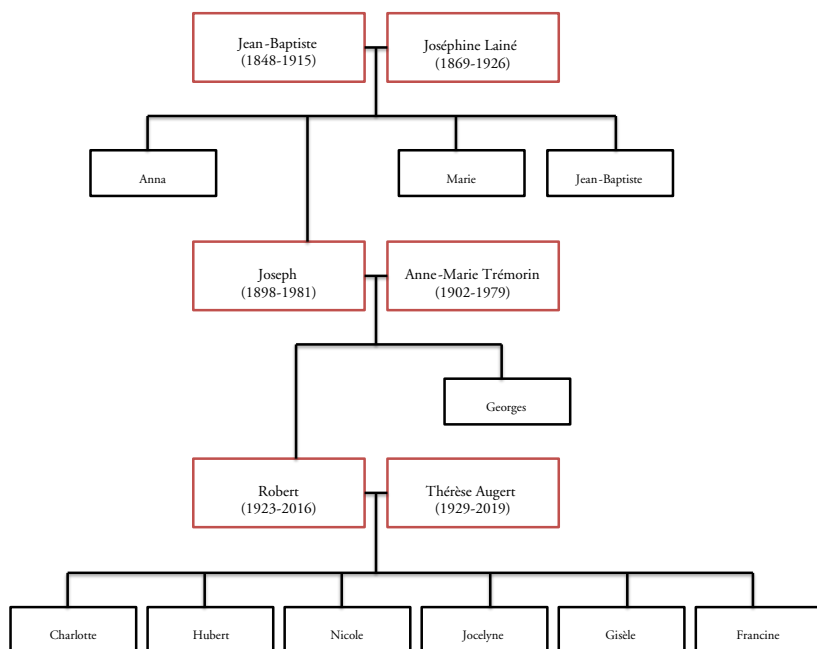


FIGURE 1 Arbre généalogique de la famille Deroche

Les immigrants français dans la Prairie canadienne : repères historiographiques et contextuels

Notre travail s'insère dans l'historiographie du peuplement de l'Ouest canadien par des colons francophones, particulièrement des immigrants français. Le contexte est bien connu : ouverture de la Prairie à la colonisation par des Blancs, surtout à partir de la création de la province du Manitoba en 1870 ; adoption, deux ans plus tard, de la *Loi sur les terres du Dominion*, en vertu de laquelle un *homestead* de 160 acres (environ 64 hectares) est offert, au prix de 10 \$, aux chefs de famille et à tous les hommes de 21 ans et plus, ainsi qu'aux veuves et aux épouses abandonnées ; construction d'un chemin de fer transcontinental entre 1881 et 1885 ; immigration de dizaines de milliers de Canadiens et d'Européens (Friesen, 1987 : 171-246 ; Viaud, 1999 ; Pyée, 2005).

Jusqu'à la fin des années 1960, l'historiographie francophone du peuplement de la Prairie est essentiellement nationaliste. Elle reprend l'optique des clercs et des promoteurs laïcs de la colonisation de l'Ouest,

qui font ressortir les efforts héroïques des membres de l'élite pour y attirer des Canadiens français et des franco-catholiques européens. En même temps, les premiers historiens francophones de la Prairie pointent du doigt l'intelligentsia québécoise, qui caresse ses propres projets de colonisation et qui, de ce fait, est peu encline à voir les Canadiens français quitter la vallée du Saint-Laurent pour les lointaines et «sauvages» plaines (Painchaud, 1978)⁵.

Robert Painchaud est le premier chercheur à nuancer cette perspective clérico-nationaliste, d'abord dans sa thèse de maîtrise (1969), puis dans sa thèse de doctorat (1976), parue de façon posthume (1987). L'historien montre que, dès la création du Manitoba, l'archevêque de Saint-Boniface, M^{gr} Alexandre-Antonin Taché, développe une stratégie pour que les Canadiens français et les Métis francophones continuent d'occuper, voire de dominer le territoire. Son successeur, M^{gr} Adélard Langevin, caresse lui aussi l'idée d'implanter une population franco-catholique d'une grande densité qui prenne comme point de départ les établissements métis, auxquels serait juxtaposée une population canadienne-française immigrée. Cependant, réalisant rapidement que les Canadiens français ne répondent pas avec enthousiasme aux appels du clergé et de ses alliés laïcs, l'épiscopat de l'Ouest se tourne vers l'Europe francophone comme bassin potentiel de recrutement. Si cette stratégie amène des milliers de franco-catholiques dans la Prairie, elle est loin de connaître le succès escompté par l'Église, l'Ouest se peuplant plutôt d'immigrants des îles Britanniques ainsi que de l'Europe centrale et orientale⁶.

Pour sa part, Gratien Allaire (1999) va plus loin que Painchaud, quoique de façon beaucoup plus succincte, en explorant la diversité francophone subséquente au peuplement de la Prairie et le rôle qu'y jouait l'altérité: avec les *Canadians*, qui entendaient imposer leur vision du monde; avec les immigrants allophones, à la recherche de terres et d'un avenir meilleur; au sein même de la population de langue française, entre Canadiens français, Métis, Belges, Suisses et Français.

5. Sur l'historiographie nationaliste au Canada français, voir Ouellet (1999).

6. Voir aussi Lalonde (1983). Les spécialistes de l'immigration contemporaine diraient que nous sommes en présence de régimes migratoires distincts. Sur le concept de régime migratoire, voir l'article de Belkhodja dans le présent numéro thématique.

Ces derniers ont retenu l'intérêt des chercheurs, surtout en raison de leur nombre relativement élevé et de leur statut de pionniers à plusieurs endroits. En dépit d'importantes zones d'ombre, on connaît donc relativement bien ces immigrants. En effet, dans le dernier demi-siècle, ils ont fait l'objet d'une quarantaine d'articles, de chapitres de livres, d'éditions de sources imprimées (surtout des mémoires) et de quelques travaux plus substantiels. Parmi ceux-ci, notons en premier lieu l'ouvrage *Les Français dans l'Ouest canadien* du journaliste Donatien Frémont (2002 [1959]). C'est un ouvrage rempli de faits, de souvenirs, de vignettes de personnages que l'auteur lui-même, immigrant de la Loire-Atlantique en Saskatchewan en 1904, a souvent connus personnellement. Le livre comporte des informations inédites, mais qui sont à l'occasion imprécises ou erronées. En outre, la démarche de l'auteur est empreinte de filiopitisme : les immigrants français n'ont pas de défaut, et Frémont justifie avec vigueur leurs représentations négatives des Canadiens français et des Métis, jugés inférieurs à plusieurs égards, y compris leurs parlers.

Une génération plus tard, en parallèle à la thèse de Painchaud, celle de Bernard Pénisson (1986) est également à mentionner. Pénisson se penche sur le parcours d'Henri Lefebvre d'Hellencourt, un Champenois issu d'une vieille famille bourgeoise qui immigré à Montréal en 1891 avec une jeune divorcée, qu'il épouse devant un pasteur protestant. Le couple s'établit ensuite à Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba. Comme beaucoup d'autres Français, d'Hellencourt essaie sans succès de s'y transformer en bûcheron et en cultivateur. De plus, dès leur arrivée, Henri et Louise d'Hellencourt suscitent la méfiance du curé, qui finit par les ostraciser quand il apprend leur histoire matrimoniale. Après cinq ans d'opprobre et de pauvreté, ils partent pour Winnipeg. D'Hellencourt s'engage alors dans la vie politique et, en janvier 1898, il se voit confier la rédaction de *L'Écho du Manitoba*, organe libéral nouvellement fondé dont il deviendra propriétaire en 1901. Le bouillant journaliste consacre ses énergies à son rôle de publiciste libéral. Pour le clergé, c'est l'homme à abattre⁷.

Il faut attendre 2005 pour assister à une nouvelle percée historiographique. Cette année-là, Audrey Pyée soutient une thèse de doctorat

7. Outre son étude sur d'Hellencourt, Pénisson fait paraître des articles sur la relation du journaliste français avec les Métis (1990), le séjour d'un immigrant français en Alberta dans la première décennie du xx^e siècle (1991) et l'expérience de deux immigrants françaises au Manitoba (2000).

sur les migrations françaises vers la Montagne Pembina au tournant du xx^{e} siècle. Bien au fait des travaux réalisés dans le cadre de la nouvelle histoire de l'immigration en Amérique du Nord et en Europe, elle analyse ce mouvement et en démonte les mécanismes. Insistant sur l'agencéité des immigrants, elle montre comment ces derniers inscrivent leurs stratégies de reproduction familiale et de mobilité sociale dans les réseaux de recrutement gouvernementaux et ecclésiastiques décrits par Painchaud. La thèse et les rares articles qu'en tire Pyée (2006; 2012; 2018) constituent une exception en ce qu'ils se veulent des contributions à l'étude des mouvements et des processus migratoires. En effet, tout aussi intéressantes qu'elles soient, la plupart des recherches qui précèdent celles de Pyée, n'ont pas été menées dans une perspective d'histoire de l'immigration. Elles concernent plutôt l'histoire politique, l'histoire des idéologies, l'histoire religieuse. Ou encore, comme dans l'ouvrage de Frémont, les publications veulent mettre en exergue la contribution des Français au développement de l'Ouest. En miniature, sauf exceptions, c'est aussi le but des auteurs de monographies locales et d'albums paroissiaux ou familiaux (Linteau, Frenette et Le Jeune, 2019).

Dans la synthèse *Transposer la France*, Paul-André Linteau, Yves Frenette et Françoise Le Jeune (2017) intègrent les travaux de leurs prédécesseurs et les réinterprètent, ainsi qu'une variété de sources primaires, en exploitant les concepts et les perspectives de l'histoire de l'immigration⁸. Pour la première fois, les Français des Prairies sont ainsi étudiés de façon globale. Les trois auteurs réévaluent ainsi leur apport démographique à diverses échelles spatiales, tout en faisant ressortir leur caractère minoritaire, tant au sein de la population totale de la région que de la population francophone. Ils revoient aussi l'établissement des Français dans l'Ouest, en insistant sur leur diversité sociale. Linteau, Frenette et Le Jeune font également œuvre de pionniers en analysant l'enchevêtrement des réseaux tissés par les immigrants français. En outre, ils consacrent plusieurs pages à l'encadrement clérical, notamment celui des chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception et des chanoinesses régulières des

8. En parallèle, Sathya Rao (2018, 2019) mène depuis quelques années des recherches sur la présence franco-européenne dans l'Ouest, plus particulièrement celle des immigrants français en Alberta. Notons aussi les travaux un peu plus anciens de Pierre-Yves Mocquais (2008) et de Dominique Sarny (2011) sur l'immigration bretonne en Saskatchewan.

Cinq-Plaies de Notre-Seigneur à la Montagne Pembina. Les trois historiens s'attardent, de surcroît, aux transferts culturels et politiques ayant eu cours entre l'Hexagone et l'Ouest canadien, ce qui n'empêcha pas les immigrants de s'adapter, plus ou moins rapidement selon les familles et les individus, à leur nouveau milieu. Enfin, dans leur analyse de la cohabitation entre Français et Canadiens français, Linteau, Frenette et Le Jeune nuancent beaucoup l'image d'harmonie qui prévaut dans l'historiographie. Certes, les relations entre les deux groupes étaient composées d'accommodements, mais elles étaient aussi faites de conflits. Quant aux rapports des Français avec les Métis, ils étaient teintés d'exotisme et de paternalisme⁹. C'est là le contexte historiographique dans lequel s'insère notre étude sur la lignée de Jean-Baptiste, de Joseph et de Robert Deroche.

Le couple fondateur : Jean-Baptiste Deroche et Joséphine Lainé

Le patriarche de la famille Deroche, Jean-Baptiste, naît le 23 octobre 1848 à Champagné-Saint-Hilaire, commune située dans le département de la Vienne, à 35 kilomètres au sud de Poitiers. À une date indéterminée entre 1848 et 1876, ses parents, Jean Déroche et (Marie-)Rose Texier (ou Tessier¹⁰) s'établissent au lieu-dit de La Bâtardelière dans la commune de Saint-Maurice-la-Clouère, à moins de 15 kilomètres au nord-est de Champagné. Jusque-là, Jean travaillait comme ouvrier agricole, un métier synonyme d'instabilité financière et souvent de pauvreté (Estebe, 1996: 148). À Saint-Maurice, le couple possède une petite ferme pour l'achat de laquelle il s'est endetté. On n'en connaît pas beaucoup plus sur les origines françaises de Jean-Baptiste Deroche. Nous savons toutefois qu'il avait fait l'expérience de la mobilité géographique en faisant son service militaire, durant sept à neuf ans.

Le 31 mars 1890, Jean-Baptiste s'embarque à Liverpool vers le Canada à bord du paquebot *Vancouver*¹¹. Arrivé à Halifax, il prend le train pour

9. Voir aussi Frenette (2012: 141-171).

10. Sur son acte de décès, daté du 30 janvier 1891 (*État civil et registres paroissiaux du département de la Vienne, décès: 1883-1892*), elle porte le nom de Marie-Rose Tessier (décès déclaré par Jean Déroche à Saint-Maurice-la-Clouère).

11. Il n'y a pas de liaison maritime directe entre la France et le Canada avant 1905.

Winnipeg. Au Bureau des terres, il choisit un *homestead* à la Montagne Pembina, déjà peuplée par de petits groupes de Métis, de Canadiens anglais et de Canadiens français. La concession est située à 24 kilomètres au nord-ouest de la dernière localité habitée, Saint-Léon, dans un territoire destiné à former la paroisse francophone de Notre-Dame-de-Lourdes l'année suivante. De Winnipeg, Jean-Baptiste et les autres migrants doivent d'abord se rendre en train à Manitou, puis de là parcourir les 17 kilomètres en voiture à cheval jusqu'à Saint-Léon (voir la figure 2). Selon la mémoire familiale, Jean-Baptiste part immédiatement à pied vers son lot, en transportant sur son dos les outils de forgeron et de maréchal ferrant qu'il a apportés de France. Arrivé sur place, il creuse un puits et bâtit une cabane. Dans les premiers temps, son seul numéraire provient du bois de corde qu'il vend comme bois de chauffage et pour le chemin de fer en construction. En outre, dans ce milieu de défricheurs où les bœufs et les chevaux servent d'animaux de trait, il commence à ferrer ceux des autres colons, en plus de cultiver sa terre (*M. Jean-Baptiste Deroche*, [s.d.]).

À la fin de septembre 1891, le père de Jean-Baptiste, devenu veuf neuf mois plus tôt, le rejoint à Notre-Dame-de-Lourdes, mais il décède à peine une semaine après son arrivée. En 1892, Jean-Baptiste épouse Joséphine Lainé, originaire du Tronchet, dans le département d'Ille-et-Vilaine, qui a émigré en même temps que lui en tant que servante des Trémorin. Ils se seraient donc vraisemblablement connus sur le *Vancouver*. Le couple aura sept enfants, dont trois décéderont en bas âge (Gaborieau, 1990 : 405).

La migration de Jean-Baptiste Deroche, de Joséphine Lainé et du premier contingent de migrants français à la Montagne Pembina en 1890 s'inscrit dans le contexte géopolitique et socioéconomique que nous avons décrit dans la section précédente. Leur mobilité transatlantique est avant tout socioéconomique : Jean-Baptiste et Joséphine veulent améliorer leur situation sur un continent et dans une région où la terre est abondante et quasiment gratuite. Pour eux, comme pour beaucoup de ruraux français, la propriété terrienne demeure un idéal : « Le destin familial », écrit l'historien Maurice Agulhon (1976 : 486), « a longtemps été conçu comme l'accession à la propriété » et, en cette deuxième moitié de XIX^e siècle où la terre devient chère, certains paysans sont tentés par la ville, tandis que d'autres choisissent d'émigrer afin de poursuivre leur activité agricole

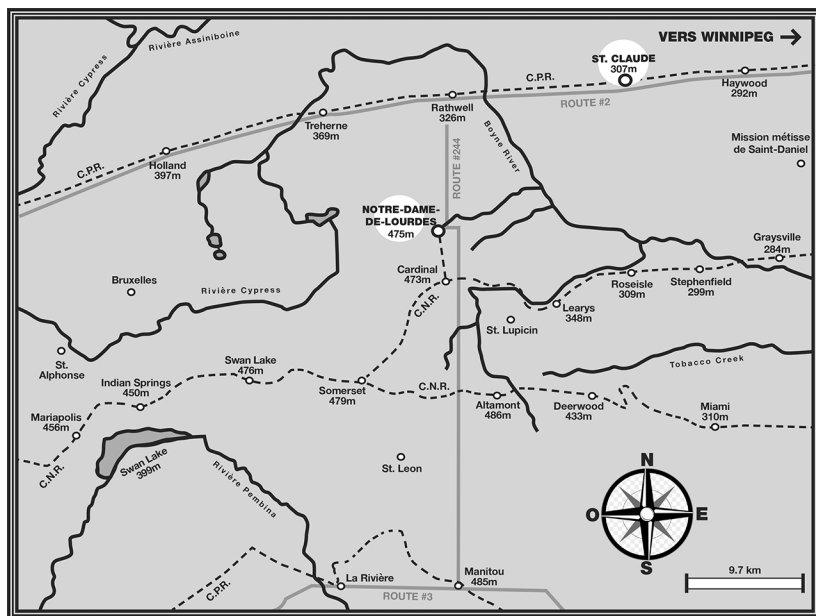


FIGURE 2 Carte de la région de la Montagne Pembina.
(Conception : David MacNair, 2020)

dans un contexte plus favorable (Agulhon, 1976: 475; Estebe, 1996: 149). La Prairie canadienne représente donc une option attrayante.

C'est par des réseaux de recrutement mis sur pied par le clergé et ses alliés laïcs pour susciter la migration française vers le Canada, en particulier vers l'Ouest, que Jean-Baptiste Deroche, Joséphine Lainé et la famille Trémorin entendent parler de la Prairie. En effet, c'est l'abbé Jean Antoine Plantin, un prêtre du diocèse d'Ottawa originaire de l'Ardèche, qui dirige les premiers immigrants français vers la Montagne Pembina. L'ecclésiastique travaille en étroite collaboration avec Auguste Bodard, lui aussi immigrant français, qui agit comme secrétaire de la Société d'immigration française fondée à Montréal en 1885. Dans l'Hexagone, la société peut compter sur la revue *Paris-Canada*, organe du Commissariat canadien en France, et sur le réseau informel des « amis du Canada », composé de prêtres et de notables persuadés que les valeurs traditionnelles de la « vieille France » peuvent être transplantées outre-Atlantique. Dans la région de Dinan, l'un d'entre eux, un certain Léon Aubry, inciterait ainsi

les Trémorin à émigrer (*Le Colonisateur canadien*, 1885-1898 ; Bodard, 1901 ; Pyée, 2005 ; Linteau, Frenette et Le Jeune, 2017).

Peu après leur mariage, Jean-Baptiste et Joséphine possèdent deux bœufs, quatre vaches «et tout ce qui est nécessaire pour exploiter la terre». La jeune femme déclare: «Je n'aurais certainement pas trouvé une pareille position en France, car je n'avais rien» (Joséphine Lainé à Auguste Bodard, 15 octobre 1892, dans *Le Colonisateur canadien*¹²). C'est d'autant plus vrai qu'elle a donné naissance à une fille illégitime en Bretagne. Par ailleurs, elle «travaillait comme un homme¹³» (*M. Jean-Baptiste Deroche*, [s.d.]), une citation qui en dit long sur la façon dont on se représentait les femmes à l'époque. Il faut dire aussi que, comme le notent Linteau, Frenette et Le Jeune (2017 : 284), dans la Prairie, «le travail quotidien est lourd pour les femmes» et, «[m]ême si elles comparent favorablement leur situation à celle qui prévalait en France, les tâches n'en sont pas moins laborieuses».

Selon le recensement du Canada de 1901, Jean-Baptiste parle l'anglais, à la différence de Joséphine qui serait, en outre, analphabète, la seule adulte du voisinage dans cette situation. Les propriétaires de lots qui sont leurs voisins sont tous nés en France, y compris les membres de la famille Bibault, seuls autres Poitevins du contingent de 1890. Cinq ans plus tard, le couple Deroche a fait des progrès: il possède six chevaux, deux vaches laitières, deux autres animaux de ferme et cinq cochons (Recensement du Manitoba, 1906).

Asthmatique, Jean-Baptiste est contraint de cesser de travailler en 1908. C'est sans doute pour assurer l'avenir de ses fils, Joseph et Jean-Baptiste, qu'il acquiert de la compagnie de chemins de fer Canadien Pacifique une deuxième concession en 1910. Après sa mort, cinq ans plus tard, les deux garçons demeurent avec leur mère sur le *homestead* original. Après leurs mariages respectifs, Joséphine vit chez l'un d'entre eux jusqu'à son décès en 1926.

12. Ce journal étant un outil de propagande, il faut l'utiliser avec prudence. Dans ce cas-ci, il est certain que ce témoignage n'a pas été rédigé par Joséphine Lainé, car elle était analphabète.

13. Les lettres et les documents sont cités intégralement. Nous en reproduisons donc l'orthographe originale, sans correction.

Jean-Baptiste était devenu citoyen canadien en 1893. C'est peut-être un signe d'enracinement, quoique la naturalisation des aubains, dite « petite naturalisation », permettait aux immigrants français, après trois ans au pays, de devenir citoyens canadiens, tout en conservant la nationalité française. Comme pour Joséphine, la migration vers le Canada a représenté une mobilité ascendante pour lui, la Montagne Pembina étant peut-être une « terre promise » (Painchaud, 1987 ; Pyée, 2005). C'est sans doute la raison pour laquelle le couple n'a jamais émis de regret d'avoir quitté la France et que la famille s'est ancrée pendant au moins trois générations à Notre-Dame-de-Lourdes.

La deuxième génération : Joseph Deroche et Anne-Marie Trémorin

Quatre enfants de Jean-Baptiste Deroche et de Joséphine Lainé se rendent à l'âge adulte : Anna née en 1894, Joseph né en 1898, Marie née en 1900 et Jean-Baptiste né en 1902. Tous épousent des personnes nées dans l'Hexagone : Anna épouse un immigrant de la région de la Loire en 1917, Marie, un Aveyronnais deux ans plus tard, Joseph et Jean-Baptiste, des Bretonnes, respectivement en 1921 et en 1925. Cette endogamie ethnoculturelle s'explique par le fait que la Montagne Pembina, particulièrement Notre-Dame-de-Lourdes, constitue le lieu le plus franco-français de la Prairie. En 1918, les migrants en provenance de l'Hexagone et leurs enfants représentent presque le tiers de la population. Ajoutons aussi que le caractère familial de la migration française résulte dans un équilibre entre les sexes (Linteau, Frenette et Le Jeune, 2017). Le contexte est donc favorable à des unions endogames qui renforcent la cohésion ethnoculturelle du groupe. Comme le remarque Audrey Pyée (2005 : 341),

l[*a*] présence [des femmes françaises] a pour effet de renforcer les hiérarchies raciales et d'articuler les relations sociales, puisqu'elles représentent des partenaires privilégiées par les Français. Leur présence limite les relations entre ces hommes et les femmes métisses ou autochtones et surtout avec les femmes d'autres groupes ethnoculturels comme les Canadiennes françaises.

Qui plus est, Joseph est le seul Deroche de la deuxième génération à choisir une partenaire à l'extérieur de Notre-Dame-de-Lourdes. Sa promise est Anne-Marie Trémorin, dont le grand-père, Guillaume Célestin, et le père, Jean-Marie, ont migré en même temps que le père de Joseph. En outre, comme on l'a vu, la mère de Joseph a été la servante des Trémorin.

Même si ces derniers ne demeurent pas longtemps à Notre-Dame-de-Lourdes et s'établissent dans les localités voisines de Saint-Claude et de Haywood, les deux familles continuent à se fréquenter, malgré leurs différences sociales (*M. Jean-Baptiste Deroche*, [s.d.]).

En effet, alors que pour Jean-Baptiste Deroche et Joséphine Lainé, la migration au Canada est synonyme de mobilité sociale, les Trémorin sont des bourgeois qui veulent refaire leur fortune ou, du moins, maintenir leur statut en s'établissant au Manitoba. Guillaume Célestin, le patriarche de la famille, est un maquignon qui s'est élevé dans l'échelle sociale, si l'on en juge par la demeure cossue qu'il a fait bâtir avant son départ pour le Canada (*Album de photographies du voyage en France de Robert et de Nicole Deroche*, 15 octobre-20 novembre 1989). Mais, ruiné par la situation difficile du commerce des chevaux en raison de la crise économique que la France traverse (Agulhon, 1976), il décide, à la fin mars 1890, de partir pour le Canada avec son épouse, Anne-Marie Corvaisier, leurs deux fils, Guillaume Joseph et Jean-Marie, âgés respectivement de 18 et 15 ans, et Joséphine Lainé.

Suivant le même itinéraire que Jean-Baptiste Deroche, les Trémorin prennent également un *homestead* dans le territoire de la future paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Guillaume Célestin n'a toutefois pas l'âme d'un défricheur et il dira souvent ne pas être venu au Canada « pour ramasser des cailloux » (*Famille Trémorin 1890-1984*, [s.d.]). En fait, lui-même et peut-être ses fils considèrent la terre comme un investissement qui doit rapporter à court terme ; l'ancien maquignon acquiert donc plusieurs propriétés dans le but de les revendre, toujours à la recherche d'une bonne affaire. Il semble avoir été insatisfait de son sort. En 1896, peu après le décès de sa femme, il vend sa terre de Notre-Dame-de-Lourdes pour rejoindre ses fils près de Saint-Claude. À partir de ce moment, il déménagera souvent sur les territoires de cette localité et de Haywood. Puis, en 1913, il loue sa terre et, avec sa deuxième femme, Louise Perrais, et leur fille, il rentre en Bretagne. Il est toutefois déçu des conditions socioéconomiques qui y règnent. En plus, il y a la rumeur d'une guerre imminente. Les Trémorin retournent donc « dans leur demeure vétuste de Haywood » (*Famille Trémorin 1890-1984*, [s.d.]) en 1914, suivant ainsi un parcours témoignant de ce que Pyée (2005 : 301) qualifie de « retour en boucle ». Ils ne sont pas les seuls Français à connaître ce type d'expérience : entre 1890 et 1914, à Notre-Dame-de-Lourdes et à Saint-Claude,

le tiers des migrants repartis dans la mère patrie revient éventuellement dans une des deux localités (Pyée, 2005 : 297-301), se conformant au modèle de migrants européens et canadiens très mobiles (Wyman, 1993 ; Frenette, 1998 : 81-97 ; Ramirez, 2003).

Pour leur part, les deux fils de Guillaume Célestin et ses petits-enfants s'ancrent à Saint-Claude, où le nom « Trémorin » est associé au républicanisme et au libéralisme, en raison du fils aîné, Guillaume Joseph, qui est instituteur à l'école publique entre 1895 et 1897, institution honnie par les chanoines de l'Immaculée-Conception et les chanoinesses des Cinq-Plaies de Notre-Seigneur. En fait, Guillaume Joseph est le chef de la faction républicaine de Saint-Claude qui fait la vie dure au curé et aux religieuses enseignantes. Non seulement les républicains établissent-ils une école publique, mais ils organisent aussi chaque année la fête nationale du 14 juillet, symbole du républicanisme, et ils sont les ardents promoteurs du Parti libéral et de son journal, *L'Écho du Manitoba*¹⁴. On accuse même Guillaume Joseph d'être socialiste (*Famille Trémorin 1890-1984*, [s.d.] ; De Moissac, 1986 ; Marchand-Bazin, 1991 ; Pyée, 2005).

Mais revenons à Joseph Deroche et à Anne-Marie Trémorin. À la fin de juin 1910, Joseph doit abandonner l'école alors qu'il n'a que onze ans et demi, car il lui faut aider sa mère dans les tâches quotidiennes que requiert la ferme, son père étant tombé malade. En 1923, Joséphine partage par tirage au sort les terres familiales entre ses deux fils, qui achètent d'autres lots, une stratégie vitale que les fermiers de la Prairie doivent adopter s'ils veulent progresser. Après les années difficiles de la Grande Dépression, au cours desquelles les produits de la ferme se vendent pour une bouchée de pain, la Seconde Guerre mondiale et la période d'après-guerre amènent la prospérité. Le couple cultive des céréales et il élève des vaches, des porcs et des poules. Il modernise la ferme, acquérant tracteur,

14. Quant aux Deroche, s'ils ne semblent pas être des républicains avoués, cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont dans le giron des chanoines de l'Immaculée-Conception. Il est peut-être révélateur que, en février 1897, Jean-Baptiste Deroche ne signe pas la pétition contre le compromis Laurier-Greenway qui, depuis novembre de l'année précédente, limitait l'enseignement d'une langue autre que l'anglais à une demi-heure par jour dans les écoles où au moins dix élèves parlaient cette langue dans les zones rurales et 25 dans les zones urbaines (Blay, 2013). Les chanoines et leur supérieur, Dom Paul Benoit, s'opposent farouchement à ce règlement (Roy, 1969).

batteuse, puis moissonneuse-batteuse¹⁵. En 1949, Joseph et Anne-Marie déménagent au village, mais continuent à être propriétaires de la ferme pendant huit ans, avant de la vendre à leur fils Robert.

Commence alors pour Joseph une nouvelle carrière comme agent d'assurances, mais surtout comme gérant de la coopérative et de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, dont il a participé à la fondation quelques années plus tôt. Il est ainsi amené à donner des conférences sur le coopératisme à travers le Manitoba. Il est aussi conseiller municipal pendant douze ans et préfet de la municipalité de Lorne durant trois ans (*Famille Trémorin 1890-1984*, [s.d.]; *M. Jean-Baptiste Deroche*, [s.d.]; entrevue avec Hubert Deroche, juin 2016). Comme le remarque le journaliste Donatien Frémont (2002 [1959]: 68), c'est «l'un des Franco-Manitobains en vue de la province». Peu instruit, Joseph a tout de même acquis le statut de notable, ce qui lui permet de jouer un rôle central dans les affaires publiques locales et régionales. Il peut de cette façon contribuer à la reproduction sociale de la communauté francophone de Notre-Dame-de-Lourdes par le biais du développement institutionnel.

La troisième génération : Robert Deroche et Thérèse Augert

Robert Deroche naît en 1923¹⁶ à Notre-Dame-de-Lourdes sur une terre louée par ses parents. Il est l'aîné de deux enfants; son frère Georges, né en 1927, fera une carrière militaire et sera amené à se déplacer souvent. Tout en aidant ses parents à la ferme, Robert fait ses études primaires à l'école de l'arrondissement scolaire, l'école Carnot. Après son cours secondaire au village de Notre-Dame-de-Lourdes, le jeune homme fréquente l'Université du Manitoba, puis l'Institut agricole d'Oka, au Québec, avec l'idée de devenir vétérinaire. En 1949, l'année de son mariage avec Thérèse Augert, il reprend plutôt l'exploitation agricole de ses parents (*M. Jean-Baptiste Deroche*, [s.d.]).

Née à Notre-Dame-de-Lourdes en 1929¹⁷, Thérèse est la fille de Charles et de Catherine (née Rossat) Augert, originaires de Fontcouverte, petit village situé dans la vallée de la Maurienne, en Savoie. Ses parents

15. Sur la modernisation des fermes de la Prairie, voir Ankli, Helsberg et Thompson (1980); MacPherson et Thompson (1989).

16. Robert décède en 2016.

17. Thérèse décède en 2019.

étaient arrivés à Notre-Dame-de-Lourdes en 1910 avec Jean Augert, frère de Charles, à l'instigation de la sœur de ces derniers, Séraphine, immigrée en 1895 avec son mari, Clément Dompnier. Ayant bien réussi et ayant décidé d'abandonner l'agriculture pour prendre charge du magasin général au village, Séraphine et Clément invitèrent les familles de Jean et de Charles, qui vivaient pauvrement à Fontcouverte, à s'établir sur leurs terres. En 1921, Séraphine et Clément retourneront en France, avec leur fille Jeanne, devenue veuve, et leur petit-fils Henri. Voici comment Albert Donze (1992: 366), un ecclésiastique français natif de Notre-Dame-de-Lourdes et apparenté aux Augert, décrit le « père Charles » (Donze, 1992: 366):

Il avait fait des études secondaires au collège de Saint-Jean-de-Maurienne [...]. C'était un passionné de politique, mais il avait des convictions très à droite et même royalistes. À cela s'ajoutaient des convictions religieuses très ancrées. Dans le climat radical, républicain et anticlérical de l'époque, il était mal à l'aise.

À l'instar de plusieurs autres migrants « appartenant à diverses couches sociales » (Pyée, 2005: 160), mais contrairement à Jean-Baptiste Deroche et aux Trémorin, Charles voyait sans doute le départ pour le Canada comme une occasion d'échapper à un milieu qui ne cadrait plus avec ses valeurs. Pyée (2005: 111) donne l'exemple de Jean-Louis Picton, un autre immigrant originaire de la vallée de la Maurienne, qui écrit dans ses mémoires:

Le pays bouleversé par des théories d'hommes inconscient et ambitieux et, par la persécution religieuse qui mettaient les citoyens en suspensions vis à vis des pouvoirs publics et des comités dits « Républicains » rendait la vie sociale presque insupportable. L'enseignement religieux qui nous était un précieux auxiliaire pour l'éducation de nos enfants, était supprimé depuis longtemps de nos écoles.

C'est donc aussi un « désir de reproduction idéologique » (Pyée, 2005: 161) qui poussa certains immigrants à s'établir à la Montagne Pembina, où l'Église catholique offrait un encadrement adéquat à l'éducation morale des enfants (Linteau, Frenette et Le Jeune, 2017; Laperrière, 1996-2005).

En 1957, Robert et Thérèse deviendront propriétaires de la ferme familiale, qu'ils exploitent déjà depuis huit ans (Gaborieau, 1990: 320). Le couple se consacre à la culture des plantes fourragères et des céréales, en plus de faire, dans les premiers temps, un peu d'élevage de volailles. Plus tard, il garde aussi des vaches pour la viande et le lait. Dans un secteur

agricole de plus en plus compétitif où il faut grossir pour ne pas périr, Robert et Thérèse commencent en 1961 à acheter les terres voisines appartenant aux Augert. Cette consolidation se termine en 1983, l'année même où ils se départissent de leur exploitation au profit de leur fils unique, Hubert, avec compensation pour leurs cinq filles (Gaborieau, 1990 : 320).

La lignée de Jean-Baptiste, de Joseph et de Robert Deroche est donc profondément ancrée à Notre-Dame-de-Lourdes. Comme dans la majorité des sociétés rurales, la terre constitue pour eux la forme principale de capital, à la fois économique et social. Comme on peut le constater, l'accès à ce capital est obtenu, pour une part, par la transmission foncière et, pour une autre part, par le marché. Dans ce système patriarcal, l'exclusion du patrimoine familial, par choix de la part de l'intéressé, de la nécessité matérielle ou encore d'une décision du père ou des parents, est souvent synonyme de marginalisation, de mobilité ou d'émigration (Bouchard, Dickinson et Goy, 1998 : 9-11). De plus, le processus de transmission des terres est genré : les fils héritent des terres et les femmes déménagent sur celle de leur mari, si elles épousent un cultivateur, ou elles s'installent au village ou encore en ville. Anna et Marie Deroche, filles de Jean-Baptiste et de Joséphine, épousent toutes deux des cultivateurs. Anna s'établit au village en 1944, quatre ans après le décès de son mari, laissant la ferme à un fils. Plus tard, Marie part avec son mari pour Winnipeg. En fait, pour les femmes, l'accès à la propriété foncière n'est pratiquement possible qu'au décès de leur époux.

Comme l'énonce Monica Heller dans l'introduction à ce numéro thématique, l'ancrage des populations francophones nord-américaines cache une mobilité importante, même chez ceux et celles qui ont l'air de ne pas se déplacer. Si certains peuvent s'ancrer dans le territoire, c'est en raison de la mobilité des autres. Dans la même veine, Jacques Mathieu, Pauline Therrien-Fortier et Rénaud Lessard (1987 : 226) écrivent avec justesse : « [L]'image de la famille fixée à demeure sur une terre ne peut plus subsister qu'associée à son caractère dynamique de la mobilité d'une partie de ses membres ».

Les Deroche, la France et la langue française

On l'a vu, Jean-Baptiste Deroche semble tourner le dos à la France. Il n'en est pas moins profondément ancré dans la culture française, tout comme ses compatriotes de la Montagne Pembina qui ont emporté dans

leurs bagages un fort sentiment d'appartenance nationale (Pyée, 2005). Jean-Baptiste envoie ses enfants à la petite école de campagne Carnot, nommée en l'honneur de ce président de la République assassiné par un anarchiste italien en 1894¹⁸. Toutefois, comme il juge que l'instruction y est de piètre qualité, il donne des «cours particuliers» à ses enfants. Comme l'écrit la petite-fille de Joseph, «[g]rand-père fut peut-être plus fortuné que d'autres enfants de son époque car son père lui apprenait le français et l'arithmétique à la maison» (*M. Jean-Baptiste Deroche*, [s.d.]). Le garçon fréquente ensuite l'école du village pendant deux ans.

Joseph et Anne-Marie auront toute leur vie un profond respect pour la langue et la culture françaises. Ils le transmettent à leurs deux fils (*Famille Trémorin 1890-1984*, [s.d.]). Malgré son peu d'instruction formelle, Joseph s'exprime bien; en font foi ses discours¹⁹ et son journal de voyage en France (*Notre voyage en France 1970*, [s.d.]). Comme on a pu le constater précédemment, il est très engagé dans sa communauté et même au-delà. En 1946, il est parmi les directeurs-fondateurs de Radio Saint-Boniface (CKSB), où il siège au conseil d'administration pendant vingt ans²⁰.

Le couple fait un voyage en France au printemps 1970. Au retour, Joseph rédige un récit détaillé de cette visite de la terre de leurs ancêtres. Ce voyage «vers l'inconnu», comme le caractérise Joseph²¹, a mené le couple en Bretagne et dans le Poitou. Pour Anne-Marie, le séjour en France constitue un retour, car, lorsqu'elle était enfant, elle a vécu brièvement dans le département du Pas-de-Calais, à Berck-Plage, ses parents s'y étant installés pour faire soigner son frère Séraphin Jean Guillaume, atteint de tuberculose, et qui y mourra à l'âge de cinq ans et demi en 1909. Le couple visite d'ailleurs le cimetière de Berck-Ville à la recherche de la tombe du petit garçon, mais en vain.

18. De janvier à juin 1896, l'école compte vingt élèves. En 1916, le nombre d'élèves est passé à 37 (Société historique de Saint-Boniface, Dossier Normand Boisvert, 2015, 0279/2478/02).

19. Par exemple, dans le cadre de la série de causeries à CKSB (Causeries à C.K.S.B., 2 décembre 1947 avec Jos. Deroche, Prés., Lourdes, Man., Fonds Société franco-manitobaine, 0089, boîte 668, S1 41/1/3).

20. Pour l'histoire de cette station radiophonique, voir Bocquel (1996).

21. Il tempère toutefois cette caractérisation en précisant «inconnu, je dirais pas tout a fait dans notre cas, nos parents étaient originaires des régions que nous voulions voir».

Ils se rendent aussi en Haute-Savoie, à Sévrier²² sur le bord du lac d'Annecy, pour visiter Jeanne Dompnier-Gour, partie de Notre-Dame-de-Lourdes en 1921 après le décès de son mari, comme nous l'avons vu à la section précédente. Ils discutent longuement du Canada ainsi que des familles de Notre-Dame-de-Lourdes. Le témoignage de Joseph montre que, malgré la distance temporelle et géographique, Jeanne a toujours gardé un lien avec le Manitoba. Rapportant les propos de cette dernière, Joseph note : « [C]'est comme ça nous dit Mme Gour quand on a deux patries, elle avait toujours correspondu avec sa famille ici [au Canada] et recevait "La Liberté"²³ assez régulièrement ».

Découvrant pour la première fois les coutumes et la vie françaises, Joseph raconte ses impressions en se concentrant sur l'accueil chaleureux qu'Anne-Marie et lui reçoivent de leur parenté, sur les différences culturelles et climatiques entre les régions françaises qu'ils visitent et le Canada. Par déformation professionnelle, il s'attarde à décrire la mise en valeur et l'aménagement des sols ou encore les machines agricoles qu'il remarque en parcourant la campagne. Il met en contraste la richesse de la terre et de la production agricole d'une Bretagne florissante où « tout est beau, vigoureux, magnifique » et où, pour la première fois, il voit la mer, et « la terre [...] ingrate » de la région de Champagné-Saint-Hilaire dans le Poitou, pays d'origine de son père. Il note qu'on y trouve « beaucoup de pierres », que « l'herbe est courte, [que] la terre est pauvre ». Il ajoute : « Les maisons, ponts, établissements, de la région semble très vieux, la pierre utilisée pour les constructions n'est pas de si bonne qualité que celle que nous avons vu en Bretagne » et « les villages n'ont pas beaucoup prospéré ». Il y voit peut-être la confirmation que le départ de Jean-Baptiste pour le Canada au siècle précédent était motivé par un environnement peu favorable à l'épanouissement personnel et à la prospérité économique.

Le voyage est aussi l'occasion pour Joseph d'exprimer les sentiments qu'il ressent pour la patrie de ses ancêtres tout en soulignant son appartenance canadienne. Son récit est marqué par les impressions affectives qu'il éprouve au contact de la France. En Bretagne, il est particulièrement touché par les traces que la Seconde Guerre mondiale a laissées sur le paysage et les mentalités, ainsi que par le pouvoir évocateur des

22. Aujourd'hui Sévrier.

23. L'hebdomadaire de langue française du Manitoba.

côtes bretonnes : « [J]e ne peux m'empêcher de penser à nos Canadiens et les autres qui ont dû attaquer et escalader tout ça, dans des conditions difficiles où tout était défense naturelle²⁴. » Son rapprochement avec la population locale est favorisé par le souvenir du rôle des Canadiens dans la Libération :

Partout dans cette région nos soldats Canadiens ont laissé un souvenir impérissable, c'est nos soldats qui les ont libérés, j'ai vu des larmes dans les yeux de certaines personnes quand ils nous parlaient de la libération, on disait, c'est presque des frères, ils parlent comme nous, ce qu'on te les a arrosés, le vin, le cidre bouché, l'alcool, etc., tout y passait ceux qui ont échappés à cette guerre se souviennent seulement de la manière que nous les avons reçus.

Le témoignage de Joseph est aussi émaillé de passages dans lesquels il insiste sur son sentiment de se sentir « chez soi » en France, au milieu de sa parenté et de celle de son épouse. Le couple est par ailleurs déçu de ne pas trouver de traces documentaires de ses « antécédents » dans les mairies d'Ille-et-Vilaine. Il rencontre cependant un vieillard de 94 ans qui est allé à l'école avec le père et l'oncle d'Anne-Marie.

Malgré l'attachement que le couple semble éprouver pour la France, il est évident que le Canada est leur pays d'appartenance et d'enracinement. Joseph le résume très bien en concluant son récit : « La France est belle, nous nous y sommes trouvés comme chez nous, mais quand on mets le pied sur notre terre Canadienne avec son beau ciel bleu, il y a quelque chose de plus que le chez soi ordinaire, c'est notre "home". »

Comme son père, Robert est très attaché à la France, y allant sept fois, avec Thérèse ou avec un membre de sa famille. Lors d'une entrevue avec le couple en 2008 (entrevue avec Robert et Thérèse Deroche, 15 décembre 2008) et à la demande de l'enquêtrice, Robert et Thérèse reviennent sur les sentiments qu'ils ont ressentis lors de leur première visite à leur parenté française :

Robert : Bien la première fois que j'ai été je me suis dit ça, c'est la terre, tu sais, de mon grand-père qui est venu au Canada. Tu sais, c'est... j'avais quand même une curieuse réaction que je ressentais en moi-même. Oui.

Thérèse : La terre de nos aïeux.

Robert : La terre de nos ancêtres.

24. Le couple visite alors le Mont-Saint-Michel et ses environs.

Marie-Chantal Bédard²⁵ : Oui. Et vous, comment vous vous sentiez ?

Thérèse : Oui bien, c'était un peu comme ça parce que, quand on est arrivé en Savoie là, bien j'en avais tellement entendu parler par mes parents.

Le lien avec la France est donc encore fort, même pour Robert qui, pourtant, est de la troisième génération de Deroche au Canada. On note toutefois que l'affection pour la terre ancestrale s'est estompée d'une génération à l'autre : si, lors de ses voyages en France et au contact de sa parenté française, Joseph s'était senti chez lui dans le pays de ses parents, Robert éprouve quant à lui « une curieuse réaction », qui semble plus intellectuelle qu'émotive, quand il foule le sol français.

Robert et Thérèse transmettent l'attachement à la France à leurs propres enfants. En effet, ces derniers ont continué à entretenir des relations avec leur parenté française et se sont rendus dans le pays à plusieurs reprises. Le couple leur a aussi transmis la fierté d'avoir grandi dans la communauté de Notre-Dame-de-Lourdes, qui occupe une place particulière au sein de la francophonie manitobaine du fait de son ancrage français. Cela est évident dans une entrevue réalisée en 2016 (entrevue avec Hubert Deroche, juin 2016) avec Hubert Deroche, fils unique qui a repris la ferme paternelle :

Yves Frenette : Et justement parlant de francophonie, est-ce que les gens de Lourdes jouent un rôle dans la société franco-manitobaine et dans les autres organismes ?

Hubert : Oui, oui un peu. Certains. Mais, comme Lourdes, on est un petit peu isolés à Saint-Boniface, Saint-Jean[-Baptiste], l'Est, même Saint-Léon ça serait plus québécois, des tendances québécoises. Tu sais, comme le Festival du Voyageur²⁶, on y va par intérêt un peu, mais c'est pas une partie, ça n'a pas descendu du *top*. Comme, ça, on a appris ça de côté.

Ainsi, certains membres de la quatrième génération d'immigrants français à la Montagne Pembina, du moins ceux qui y sont restés, croient que

25. Francophone native du Manitoba, Marie-Chantal Bédard était, en 2008, une jeune assistante de recherche qui venait de terminer son diplôme de 1^{er} cycle en arts au Collège universitaire de Saint-Boniface, à Winnipeg. Elle a été engagée pour constituer le corpus Hallion-Bédard, sous la responsabilité de Sandrine Hallion, dans le cadre de l'Alliance de recherche universités-communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien (ARUC-IFO), subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), de 2007 à 2012.

26. Le Festival du Voyageur célèbre chaque année, en février, l'histoire des voyageurs canadiens-français et des Métis de l'Ouest canadien.

les « gens de Lourdes » ont une histoire différente de celle des descendants des Canadiens français. En raison de leur enracinement plus récent en sol canadien et de leurs rapports directs et étroits avec la France, ils ont le sentiment de posséder une identité et un héritage distincts²⁷.

La langue française et sa transmission ont été d'une grande importance dans la famille Deroche. On l'a vu, Jean-Baptiste renforçait l'apprentissage scolaire de la langue en donnant des « cours particuliers » à son fils Joseph, et les écrits laissés par ce dernier montrent qu'il possédait bien cette langue malgré le peu d'instruction formelle qu'il avait reçue. Robert, quant à lui, associe la pratique du français à sa culture française. Il constate avec fierté : « [Nos enfants] parlent tous bien français et [...] sont restés Français de cœur » (*ibid.*). Même si Robert et Thérèse pensent qu'avec les petits-enfants, la situation de la langue française « dégénère », puisqu'ils observent, sans comprendre, que les membres de la cinquième génération parlent en anglais entre eux, le français est demeuré la langue de la communication entre grands-parents et petits-enfants (*ibid.*) :

Robert : Mais ils s'adressent jamais à nous en anglais, par contre.

Thérèse : Non, ça c'est quand même un respect qu'ils ont pour nous.

Enquêteuse : Oui, au moins ça, hein !

Robert : Oui. Bien, s'ils nous parlaient en anglais, ça irait pas bien ! (rires)

Conclusion

Les recherches sur l'immigration française dans la Prairie canadienne au tournant du xx^e siècle commencent à être relativement nombreuses, comme nous avons pu le constater plus haut. Ce mouvement migratoire a donné lieu à l'établissement de paroisses franco-catholiques à fort contingent français comme Notre-Dame-de-Lourdes. En recourant aux concepts d'ancrage, de mobilité et de francité, nous avons voulu en mesurer la validité opératoire par l'analyse des récits de l'expérience de certains membres d'une famille, les Deroche, sur trois générations.

À l'issue de cette étude, force est de constater que l'expérience de la lignée examinée est, du strict point de vue territorial, surtout faite de points

27. Certains descendants de Français de Notre-Dame-de-Lourdes sont également fiers de leur parler, qui diffère de celui des descendants de Canadiens français. Voir, par exemple, Hallion (2018 : 290).

d'ancrage à Notre-Dame-de-Lourdes²⁸ : « apprivoisement » d'un nouvel espace, acquisition et exploitation de terres agricoles, implication dans les affaires locales et régionales, transmission intergénérationnelle de biens matériels, reproduction familiale, mobilité socioéconomique et identitaire. En fait, c'est l'enracinement qui permet à Jean-Baptiste, à Joséphine et à leurs descendants de connaître une mobilité sociale ascendante. Cet ancrage leur permet également d'explorer les rapports qu'ils entretiennent, sur les plans affectif et identitaire, avec leur pays de naissance et avec celui que leurs ancêtres ont quitté à la fin du xix^e siècle. L'analyse du récit de voyage en France de Joseph (*Notre voyage en France 1970*, [s.d.]) met notamment en évidence les liens de double appartenance que ce dernier peut ressentir envers le Canada et la France. Comme le remarque Monica Heller dans l'introduction de ce numéro thématique, ancrages et mobilités coexistent, et il est essentiel d'étudier les liens qui les unissent et les mouvements complexes qui les sous-tendent, une entreprise qui nécessitera d'autres recherches dans la durée et dans l'espace.

Bibliographie

Archives

Société historique de Saint-Boniface, Centre du patrimoine

Fonds Société franco-manitobaine, 0089

Dossier Normand Boisvert, 2015, *Écoles à caractère francophone au Manitoba depuis 1818, un répertoire – Tome 2*, 0279/2478/02.

28. Ce qui n'est pas forcément le cas des quatrième et cinquième générations : alors qu'Hubert a repris l'exploitation familiale, quatre des cinq filles de Robert ont quitté la Montagne Pembina pour faire leur vie ailleurs, notamment à Saint-Boniface. Quant à leurs enfants, ils sont très mobiles. Quelques-uns seulement habitent à la Montagne Pembina, les autres vivant ailleurs au Manitoba ou à Montréal (voir Breton-Carbonneau et Heller dans le présent numéro).

Documents d'état civil et recensements

État civil et registres paroissiaux du département de la Vienne, naissances : 1848-1852, cote 9 E 63/9/5, document de substitution 5 MI 130, commune Champagné-Saint-Hilaire (Vienne, France), [en ligne], [https://archives-deux-sevres-vienne.fr/ark:/28387/vta33ce27e6fe514a9c/daogrp/0/layout:table/idsearch:RECH_611054682c-7208f6dd76511ec39fcef4#id:1799599345?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00¢er=1766.000,-1094.000&zoom=6&rotation=0.000] (consulté le 19 juillet 2021).

État civil et registres paroissiaux du département de la Vienne, décès : 1883-1892, cote 9 E 284/24, document de substitution 5 MI 627, commune Saint-Maurice-la-Clouère (Vienne, France), [en ligne], [<https://archives-deux-sevres-vienne.fr/ark:/28387/vta9a11443f1bb0c931/daogrp/0/1?id=https%3A%2F%2Farchives-deux-sevres-vienne.fr%2Fark%3A%2F28387%2Fvta9a11443f1bb0c931%2Fcanvas%2F0%2F1#id:218836879?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00¢er=870.231,-640.394&zoom=8&rotation=0.000>] (consulté le 19 juillet 2021).

Recensement du Canada, 1901.

Recensement du Manitoba, 1906.

Documents de la famille Deroche

Album de photographies du voyage en France de Robert et de Nicole Deroche, 15 octobre-20 novembre 1989.

Famille Trémorin 1890-1984, s.d.

M. Jean-Baptiste Deroche, travail universitaire rédigé par Gisèle Deroche (aujourd'hui Gisèle Barbabé, fille de Robert Deroche), s.d.

Notre voyage en France 1970, document rédigé par Joseph Deroche, s.d.

P. Joseph J. M. Deroche, (Joe Deroche *as known generally* [sic]), document rédigé par Joseph Deroche, s.d.

Documents généalogiques

Site Ancestry, [en ligne], [<https://www.ancestry.ca/>] (consulté le 19 juillet 2021).

Documents sonores

Entrevue avec Hubert Deroche, réalisée par Monica Heller, Yves Frenette et Chedly Belkhodja, juin 2016.

Entrevue avec Robert et Thérèse Deroche, réalisée par Marie-Chantal Bédard, 15 décembre 2008, dans *Corpus Hallion-Bédard*, 2008-2010.

Journal

Le Colonisateur canadien, Montréal, 1885-1898.

Ouvrages, articles, thèses et mémoires

- AGULHON, Maurice (1976). « Les transformations du monde paysan », dans Georges Duby et Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3: *De 1789 à 1914*, Paris, Seuil, p. 469-501.
- ALLAIRE, Gratien (1999). « Le rapport à l'Autre: l'évolution de la francophonie de l'Ouest », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie et Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, p. 163-189.
- ANKLI, Robert, H. Dan HELSBERG et John Herd THOMPSON (1980). « The Adoption of the Gasoline Tractor in Western Canada », dans Donald H. Akenson (dir.), *Canadian Papers in Rural History*, vol. 2, Gananoque (Ontario), Langdale Press, p. 9-40.
- BLAY, Jacqueline (2013). *Histoire du Manitoba français*, t. 2: *Le temps des outrages (1870-1916)*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines.
- BOCQUEL, Bernard (1996). *Au pays de CKSB: 50 ans de radio française au Manitoba: grand reportage*, Saint-Boniface, Éditions du Blé.
- BODARD, Auguste (1901). *Le Canada et l'émigration française: conseils d'un compatriote*, Montréal, s.é.
- BOUCHARD, Gérard, John DICKINSON et Joseph GOY (1998). « Introduction », dans Gérard Bouchard, John Dickinson et Joseph Goy (dir.), *Les exclus de la terre en France et au Québec XVII^e-XX^e siècles: la reproduction familiale dans la différence*, Sillery, Éditions du Septentrion, p. 9-18.
- DE MOISSAC, Claude J. (1986). *Les premières années de Saint-Claude au Manitoba, 1892-1914*, mémoire de maîtrise (histoire), Winnipeg, Université du Manitoba.
- DONZE, Albert (1992). « Des Mauriennais au Manitoba (1895) », dans *Les Savoyards dans le monde: recherches sur l'émigration* (Actes du colloque d'Annecy, 13 et 14 décembre 1991, réunis par Christian Sorrel), *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. 94, p. 359-368.
- ESTEBE, Jean (1996). « La France des notables 1815-1879 », dans René Souriac (dir.), *Histoire de France 1750-1995*, t. 2: *Société, culture*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 147-181.
- FRÉMONT, Donatien (2002 [1959]). *Les Français dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Société historique de Saint-Boniface et Éditions du Blé.
- FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*, avec la collaboration de Martin Pâquet, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- FRENETTE, Yves (2012). « Les migrants français au Canada, 1760-1980: essai de synthèse », dans Didier Poton, Micéala Symington et Laurent Vidal (dir.), *La migration française aux Amériques: pour un dialogue entre histoire et littérature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 141-171.
- FRIESEN, Gerald (1987). *The Canadian Prairies: A History*, Toronto, University of Toronto Press.

- GABORIEAU, Antoine (1990). *Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) 1891-1990: un siècle d'histoire*, Notre-Dame-de-Lourdes, Comité des fêtes du Centenaire.
- HALLION, Sandrine (2018). «Paul Cenerini, de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba): "Adopter la cause du minoritaire francophone"», dans France Martineau et al. (dir.), *Francophonies nord-américaines: langues, frontières et idéologies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 287-291.
- HALLION, Sandrine, et Yves FRENETTE (à paraître). «Regards croisés sur un corpus oral: intérêts linguistique et historique», dans Marlène Belly et André Magord (dir.), *Sources du patrimoine oral francophone: sources de connaissance*.
- HAVARD, Gilles (2019). *L'Amérique fantôme: les aventuriers francophones du Nouveau Monde*, s.l., Flammarion Québec.
- LALONDE, André (1983). «Les Canadiens français de l'Ouest: espoirs, tragédies, incertitude», dans Dean Louder et Éric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 81-95.
- LAPERRIÈRE, Guy (1996-2005). *Les congrégations religieuses: de la France au Québec, 1880-1914*, 3 tomes, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LINTEAU, Paul-André, Yves FRENETTE et Françoise LE JEUNE (2017). *Transposer la France: l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- LINTEAU, Paul-André, Yves FRENETTE et Françoise LE JEUNE (2019). «L'histoire de l'immigration française au Canada au début du xx^e siècle», *Études canadiennes = Canadian Studies*, n° 86 (juin), p. 1-27.
- MACPHERSON, Ian, et John Herd THOMPSON (1989). «The Business of Agriculture: Prairie Farmers and the Adoption of Business Methods, 1880-1950», dans Peter Baskerville (dir.), *Canadian Papers in Business History*, vol. 1, Victoria, Public History Group, University of Victoria, p. 245-269.
- MARCHAND-BAZIN, Lucille (1991). *Anecdotes Saint-Claude Manitoba, 1892-1992*, s.l., Friesen.
- MATHIEU, Jacques, Pauline THERRIEN-FORTIER et Rénald LESSARD (1987). «Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France», *Recherches sociographiques*, vol. 28, n° 2-3, p. 211-227.
- MOCQUAIS, Pierre-Yves (2008). «François-Marie Rohel, "Breton" de Saint-Brieux (Saskatchewan), ou le refus d'une "bretonitude" institutionnelle», *Port Acadie*, vol. 13-14-15, p. 103-114.
- OUELLET, Fernand (1999). «L'historiographie francophone traditionnelle au Canada», dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie et Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, p. 99-130.
- PAINCHAUD, Robert (1969). *Le Manitoba et l'immigration canadienne-française, 1870-91*, thèse de maîtrise (histoire), Ottawa, Université d'Ottawa.

- PAINCHAUD, Robert (1976). *The Catholic Church and the Movement of Francophones to the Canadian Prairies, 1870-1915*, thèse de doctorat (histoire), Ottawa, Université d'Ottawa.
- PAINCHAUD, Robert (1978). «French-Canadian Historiography and Franco-Catholic Settlement 1870-1915», *Canadian Historical Review*, vol. 59, n° 4 (décembre), p. 447-466.
- PAINCHAUD, Robert (1987). *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines.
- PÉNISSON, Bernard (1986). *Henri d'Hellencourt: un journaliste français au Manitoba (1898-1905)*, Saint-Boniface, Éditions du Blé.
- PÉNISSON, Bernard (1990). «Henri d'Hellencourt et les Métis, 1898-1905», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 2, n° 1, p. 5-20.
- PÉNISSON, Bernard (1991). «Un colon français en Alberta vers 1905-1909: Antoine Randon», dans Gratien Allaire, Paul Dubé et Gabilla Morcos (dir.), *Après dix ans... Bilan et prospective*, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean, p. 237-253.
- PÉNISSON, Bernard (2000). «Louise d'Hellencourt et Christine de La Salmonière: deux Françaises au Manitoba», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 12, n° 2, p. 153-179.
- PYÉE, Audrey (2005). *La Terre promise: migration de France vers Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude, Manitoba, 1890-1914*, thèse de doctorat (histoire), Toronto, Université York.
- PYÉE, Audrey (2006). «“Mon Révérend Père... Je m'inquiète pour mon fils”: relations familiales transnationales et épistolaires», dans Yves Frenette, Marcel Martel et John Willis (dir.), *Envoyer et recevoir: lettres et correspondances dans la diaspora francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 201-226.
- PYÉE, Audrey (2012). «Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, 1890-1914», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 159-164.
- PYÉE, Audrey (2018). «Les migrations françaises vers la Prairie canadienne, 1870-1914», dans Sathya Rao (dir.), *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien: histoires de colons belges, français et suisses à l'aube du xx^e siècle*, Bruxelles, Peter Lang, p. 27-48.
- RAMIREZ, Bruno (2003). *La ruée vers le sud: migrations du Québec vers les États-Unis 1840-1930*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- RAO, Sathya (dir.) (2018). *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien: histoires de colons belges, français et suisses à l'aube du xx^e siècle*, Bruxelles, Peter Lang.
- RAO, Sathya (dir.) (2019). *L'Ouest raconté par Magali Michelet: chroniques pionnières (1906-1916)*, Sudbury, Éditions Prise de parole.

- ROY, Marie-Anna-A. (1970). *La Montagne Pembina au temps des colons: historique des paroisses de la région de la Montagne Pembina et biographies des principaux pionniers*, Saint-Boniface, Chez l'auteur.
- SARNY, Dominique (2011). «À la recherche de la tradition véridique: le secret inavoué d'un terrain avorté à Saint-Brieux (Saskatchewan)», *Rabaska*, vol. 9, p. 91-102.
- VIAUD, Gilles (1999). «La géographie du peuplement francophone de l'Ouest», dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie et Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, p. 77-96.
- WYMAN, Mark (1993). *Round-Trip to America: The Immigrants Return to the Homeland, 1880-1930*, Ithaca (New York), Cornell University Press.

Partir pour le Canada : observations de la 12^e édition de Destination Canada Forum Mobilité

Chedly Belkhodja

Université Concordia

Thierry Deshayes

Université de Neuchâtel (Suisse)

Dans le film *Les grands esprits* (2017) d'Olivier Ayache-Vidal, un instituteur d'expérience est muté dans un lycée d'un quartier difficile de la banlieue parisienne (La Courneuve). Une scène du film présente l'instituteur et ses nouveaux collègues, plus jeunes, qui lui annoncent qu'ils partent pour le Canada : « Nous, on a décidé d'immigrer au Canada [...] La France est bouchée, la France, c'est foutu. » Même tonalité dans le roman de Nicolas Mathieu, lauréat du prix Goncourt 2018, *Leurs enfants après eux* (2018), qui relate le quotidien de jeunes à la dérive dans un univers social plombé : « Depuis qu'il était rentré, Anthony ne faisait rien de bon. Il était pourtant jeune. C'est en tout cas ce qu'on n'arrêtait pas de lui répéter. Il fallait qu'il se bouge. T'as qu'à partir au Canada. Ou reprendre une formation » (Mathieu, 2018 : 382). Ces histoires abordent le projet de la migration et de l'envie du départ vers une destination assez présente dans l'imaginaire des Français. Ces œuvres de fiction témoignent également de la France contemporaine, de sa crise sociale et économique et des envies et projets de migration qui l'accompagnent. Et de fait, comme au début du xx^e siècle, le Canada fait de plus en plus rêver les jeunes Français et « apparaît comme un pays connu et reconnu dans l'opinion publique » (Linteau, Frenette et Le Jeune, 2017 : 105). Dans ses politiques et ses programmes, le Canada privilégie la France comme bassin francophone idéal de l'immigration économique.

Cet article présente une analyse d'un mécanisme de promotion et de recrutement de candidats potentiels à l'immigration canadienne, soit l'événement Destination Canada Forum Mobilité, outil essentiel pour la Stratégie nationale en matière d'immigration francophone et

l'épanouissement et le développement des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Notre étude s'inscrit dans un programme de recherche plus large qui s'intéresse aux mobilités des populations francophones au Canada. Le thème de la mobilité est abordé ici comme une façon de se détacher d'une lecture conventionnelle de la francophonie canadienne, celle de l'ancrage identitaire et institutionnel¹. La mobilité qui caractérise la francophonie canadienne peut être interprovinciale ou relever de la migration venant de l'étranger, qu'elle soit permanente ou circulaire. Notre recherche ne consiste pas à évaluer le succès de l'opération Destination Canada, mais à analyser la structure développée par le gouvernement fédéral et ses partenaires ainsi que l'impression des candidats présents à l'événement. L'objectif premier de notre article est de montrer comment le forum Destination Canada est devenu un outil central d'un « régime de migration » qui vise la sélection ciblée des candidats francophones intéressés par un projet migratoire vers des communautés francophones minoritaires. L'analyse de ce dispositif va permettre de préciser trois choses : que Destination Canada représente le contexte d'une migration Nord-Nord ; que l'événement s'inscrit dans un paradigme économique de la migration à la recherche de candidats pouvant répondre aux besoins du marché de l'emploi ; et que cette activité de promotion et de recrutement est centrale dans le projet de l'immigration francophone au sein des CFSM, car elle répond aux objectifs de renforcement et d'épanouissement des CFSM présentés dans le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023.

Cadre théorique et méthodologie

Notre étude de Destination Canada fait appel aux concepts de régime migratoire et de mobilité migratoire. Le régime migratoire se définit comme un agencement de politiques publiques et de programmes gouvernementaux, de réseaux et d'acteurs qui affectent la direction, la teneur

-
1. Cet article s'inscrit dans un programme de recherche en cours financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH Savoirs : 2016-2021), qui décrit les liens entre les mobilités et les ancrages dans la francophonie canadienne, en tenant compte du passé et des dynamiques du présent (<http://www.uncanadiennerrant.ca/fr/accueil>). L'équipe de recherche est formée de Monica Heller, Université de Toronto, Chedly Belkhodja, Université Concordia, Yves Frenette, Université de Saint-Boniface et Patricia Lamarre, Université de Montréal.

et les caractéristiques de flux migratoires dans le temps et dans l'espace (Boucher et Gest, 2018, Glick Schiller et Salazar, 2013). La pertinence de ce concept provient de la mise en relation de trois composantes, considérées dans les recherches comme étant au cœur des migrations.

Premièrement, si les politiques publiques des États-nations favorisent l'immigration (par exemple, par des programmes de sélection particulière, les ententes internationales ou les activités de recrutement et de promotion), elles limitent aussi la mobilité internationale (par exemple, par l'obligation de détenir un visa ou en limitant la durée de séjour) (Fischer et Hamidi, 2016; Paquet, 2019). Deuxièmement, les réseaux économiques, institutionnels, culturels, linguistiques ainsi que les relations sociales transnationales contribuent à l'établissement de régimes migratoires en générant des liens solides entre des sociétés d'origine et d'établissement, en consolidant des interdépendances à plusieurs échelles (individuelle, familiale ou économique) et en facilitant le partage d'informations et de connaissances à propos de l'immigration entre les sociétés (Waldinger, 2015). Troisièmement, un régime migratoire se compose d'acteurs. Ceux-ci incluent les gouvernements, mais englobent aussi les institutions parapubliques, telles que les universités, des acteurs économiques (employeurs, chambres de commerce) et des agents facilitateurs (par exemple, les agences de recrutement ou les conseillers et les consultants en immigration) (Cranston *et al.*, 2018).

Par conséquent, le régime migratoire entre la France et le Canada se structure sur un ensemble de politiques, d'ententes, de stratégies et d'acteurs impliqués dans différents domaines qui peuvent faciliter des mobilités individuelles. Dans le cas de l'immigration française, il est important de rappeler que le régime migratoire entre la France et le Canada débute en 1870 et connaîtra plusieurs transformations au cours du xx^e siècle (Linteau, Frenette et Le Jeune, 2017). Au fil des années, ce régime migratoire connaîtra des périodes d'expansion produites par des facteurs politiques, économiques et culturelles. Il y aura également des moments de ralentissement en raison d'événements comme la Première Guerre mondiale ou la crise économique des années 1920-1930, qui réduisent les flux de migration entre les deux pays. Dans notre étude de Destination Canada, nous notons deux caractéristiques centrales du régime migratoire des Français vers le Canada, soit la structure du régime mise en place par la représentation de l'État-nation canadien et

la place grandissante d'une industrie de la migration constituée autour d'un ensemble d'acteurs.

De façon générale, une mobilité migratoire correspond à la trajectoire individuelle qui s'amorce lors des premières démarches de recherche d'information sur l'émigration et s'étend bien après l'immigration dans un nouveau pays. La notion permet une étude dans le temps et dans l'espace des processus transformatifs vécus par les migrants (Schapendonk *et al.*, 2018), de façon à rendre compte de l'influence spécifique d'un régime migratoire, mais aussi des décisions individuelles influencées par le réseau social et les caractéristiques des candidats dans la formulation de leur projet migratoire (Ley et Kobayashi, 2005).

L'étude des mobilités migratoires permet de documenter des dynamiques empiriques d'importance : i) les éléments qui motivent l'immigration, ii) les différents moments de prise de décision en lien avec le projet migratoire, iii) les expériences individuelles des mécanismes migratoires (statuts, programmes, visas) et iv) l'interprétation que font les individus de leur parcours (Schwarz, 2018). L'immigration française au Canada se caractérise principalement par son faible volume comparativement aux flux migratoires d'autres sociétés européennes (Barber et Watson, 2015). Ajoutons, toutefois, que « l'intérêt du phénomène se situe moins dans le nombre que dans sa constance et sa durée » (Linteau, 2008). Plusieurs vagues de migrants français vont définir cette histoire de personnes se dirigeant vers le Québec, mais aussi vers d'autres provinces canadiennes.

Notre étude de Destination Canada repose sur une méthodologie qualitative qui comprend une observation du forum, de courts entretiens avec une trentaine de candidats invités au salon et la présentation d'un profil d'un candidat sous la forme d'un parcours de mobilité. Quelques entretiens ont également été réalisés avec des informateurs clés, soit une représentante de Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), le partenaire français Pôle emploi et des représentants de la Tunisie et du Maroc présents au forum. Ces entretiens ont permis de comprendre la structure et l'évolution du forum. Nous avons aussi réalisé un entretien plus approfondi avec un candidat détenteur d'un PVT, qui illustre bien le capital de mobilité des plus jeunes, les moins de 35 ans, par rapport à des candidats plus âgés. Félix a été rencontré une autre fois, à son arrivée à Montréal en mars 2017. Notre conversation s'est poursuivie par quelques échanges de courriels. L'observation s'est déroulée sur une période de

quatre jours, qui comprend une rencontre préparatoire avec les délégués canadiens et l'événement Destination Canada dans son intégralité. Nous avons eu l'autorisation d'assister à toutes les activités et de discuter avec les représentants des provinces, et les candidats ont été informés de notre présence.

Dans notre stratégie de collecte de données, nous avons opté pour une approche souple qui a consisté à poser deux courtes questions aux candidats rencontrés : pourquoi quitter la France ? Quelle destination a été choisie au Canada ? L'objectif visé n'était pas de réaliser de longs entretiens, car nous étions dans un contexte particulier où les personnes présentes n'avaient pas le temps de participer à ce genre d'entretien. Il fallait donc nous ajuster, et notre technique a permis de réaliser plus de trente conversations de 15 à 30 minutes avec des candidats. Notre analyse est présentée sous une forme plus descriptive afin de rendre compte du moment et du ton de l'échange. Enfin, nous avons accompagné notre travail de photos et d'une captation vidéo de l'événement, qui sont disponibles sur le site du projet « Un Canadien errant² ». L'observation du forum Destination Canada permet de considérer la manière dont divers acteurs développent des stratégies promotionnelles pour attirer des candidats intéressés par un projet migratoire vers une destination au Canada. Avant d'aborder notre terrain, nous allons préciser le contexte dans lequel s'est développé le dossier de l'immigration francophone à l'extérieur du Québec. Nous allons d'abord présenter la « nouvelle vague » d'immigration française au Canada et ensuite situer la question de l'immigration francophone par rapport aux enjeux de promotion, d'attraction et de recrutement.

La « nouvelle vague » d'immigration française au Canada et au Québec

Depuis les années 2000, les Français émigrent plus nombreux au Canada. Cette migration se distingue des précédents flux migratoires du point de vue de sa taille, de l'hétérogénéité des statuts d'immigration, de la diversité des caractéristiques sociales des immigrants et des destinations d'établissement de ces nouveaux arrivants. Pour le gouvernement canadien, les candidats français représentent des profils recherchés qui s'inscrivent

2. <https://uncanadienerrant.ca>

bien dans le cadre d'une immigration économique. Ils sont hautement qualifiés, éduqués, connaissent au moins une des langues officielles du Canada, et partagent des liens historiques et culturels avec leur future société d'accueil. Pour les Français, poussés à l'émigration par des dynamiques contextuelles dans leur société d'origine, le Canada représente une destination idéale pour des raisons similaires. C'est aussi un pays qui offre de bonnes perspectives économiques.

La vague actuelle se distingue des vagues précédentes du ^{xx}^e siècle de quatre façons. Premièrement, les Français immigreront plus nombreux au Canada. Entre 2001 et 2016, 52 225 citoyens français ont obtenu la résidence permanente, chiffre en forte augmentation par rapport aux décennies précédentes. De 2011 à 2016, la population d'immigrants français a augmenté de 22,9 % par rapport à la période 2006-2011. La France se situe au 9^e rang parmi les dix premiers pays de résidence des immigrants récents au Canada (2011-2016), soit 2 % du chiffre total (Statistique Canada, 2016).

Tableau 1

Nombre de nouveaux résidents permanents admis chaque année au Canada et ayant la France comme pays de résidence, 2000 à 2018

Année	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
Résidents admis	4 435	3 962	5 028	4 915	4 532	4 646	6 270	4 718	6 348	6 175

Source: IRCC, *Faits et chiffres 2018*.

Il faut noter que c'est au Québec que la présence française se remarque le plus, alors que 82,9 % des immigrants récents nés en France (2011-2016) y vivent (Statistique Canada, 2017). En 2001, on recensait 23 745 immigrants nés en France dans la population de la grande région de Montréal. En 2016, on en recensait 38 170, soit une augmentation de plus de 60 % en quinze ans (Ville de Montréal, 2019). À l'extérieur du Québec, la France est le premier pays d'origine des immigrants francophones, soit 21 % des immigrants d'expression française, soit près du double du pays au second rang, la République démocratique du Congo (13 %). Les autres pays sont la République de Haïti (9 %), le Cameroun (6 %) et le Maroc (4 %) (IRCC 2017).

Deuxièmement, les Français viennent au Canada munis de nombreux statuts et permis temporaires. La voie classique est celle des travailleurs qualifiés qui demandent la résidence permanente. Il existe cependant d'autres programmes qui visent des candidats plus jeunes et l'immigration temporaire. Le programme Expérience internationale Canada (EIC) regroupe les permis de travail temporaires offerts aux jeunes, soit le programme Vacances-travail (PVT), Jeunes professionnels et le Stage coop international. À titre d'exemple, le programme PVT a connu une croissance exponentielle depuis une dizaine d'années, et le «PVTiste» personnifie l'idéal de la mobilité française³. Le nombre de Français détenteurs d'un permis dans le programme de mobilité internationale est passé de 9 281 en 2008 à 29 439 en 2017 (IRCC, 2017). De plus, la présence estudiantine française au Canada est en forte croissance, surtout au Québec, passant de 6 419 à 12 495 étudiants dans le réseau universitaire, et on note une augmentation des effectifs dans le réseau collégial, notamment dans les régions du Québec, en raison d'ententes bilatérales entre le Québec et la France (Belkhodja, 2017).

Troisièmement, depuis les années 2000, les immigrants français sont avant tout des jeunes. À titre d'exemple, entre 2009 et 2013, les immigrants de moins de 35 ans représentaient 78,7 % des nouveaux arrivants français au Québec (Benzakour, 2014). Au Canada ou au Québec, cette population est généralement très éduquée. Encore entre 2009 et 2013, 55,8 % des personnes immigrantes françaises installées au Québec comptaient plus de 17 années de scolarité et 26,6 % en comptaient de 14 à 16 ans. Il s'ajoute à cela une diversité interne quant aux statuts sociaux, à l'origine ethnique et au statut de minorité visible (Zaninetti, 2010).

Enfin, toujours concentrés au Québec, les ressortissants français s'installent à près de 68,5 % à Montréal (Lalancette, 2016), mais la «nouvelle vague» s'établit aussi dans d'autres villes et des régions éloignées (Belkhodja et Vatz-Laaroussi, 2012; Belkhodja, 2017). À l'extérieur du Québec, de nouvelles destinations prennent plus d'importance après les années 2000, notamment Toronto, des villes de l'Ouest canadien comme Calgary ainsi que des régions plus éloignées comme les francophonies

3. Le PVT (programme Vacances-travail) s'inscrit dans le programme EIC (Expérience internationale Canada). Il permet à tous les jeunes Français (de 18 à 35 ans) et Belges (18 à 30 ans) d'aller vivre au Canada et d'y travailler grâce à un visa de travail temporaire.

boréales du Nord canadien (Traisnel, 2012). De plus, les communautés francophones en situation minoritaire attirent des immigrants de la « nouvelle vague », notamment à Moncton au Nouveau-Brunswick (Sall et Bolland, 2018).

Ces caractéristiques montrent qu'il n'existe pas d'expérience unique en matière d'immigration française contemporaine. L'idée que nous avançons est qu'il existe un régime de migration unissant la France, le Canada et le Québec, et cela depuis de nombreuses années. Ce régime migratoire soutient à la fois une augmentation de l'émigration des ressortissants français, mais aussi la diversification des catégories d'entrée et des lieux d'établissement au Canada et au Québec. Le concept de régime migratoire permet de cartographier, de façon riche et exhaustive, les forces qui facilitent ou limitent (*push / pull*) l'immigration internationale, à la fois dans les sociétés d'origine (la France) et dans les sociétés d'accueil (Canada et Québec).

L'immigration francophone au Canada depuis les années 2000

Depuis une vingtaine d'années, le dossier de l'immigration est devenu une priorité pour les communautés francophones en situation minoritaire, qui se sont engagées dans plusieurs projets importants. À partir des années 2000, le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les organismes communautaires francophones, va mettre en place une stratégie nationale de l'immigration francophone. Le thème de l'immigration francophone se retrouve dans les plans d'action et les feuilles de route pour les langues officielles, qui insistent sur les efforts à mettre dans le recrutement des immigrants francophones et la promotion des communautés en situation minoritaire à l'extérieur du Québec. En se comparant au Québec, qui a des pouvoirs particuliers en matière d'immigration depuis le début des années 1990, la francophonie canadienne est en retard, ayant négligé la question de l'immigration qui ne s'inscrivait pas dans le développement des communautés en situation minoritaire davantage préoccupées par des enjeux comme les droits linguistiques ou la « complétude institutionnelle » dans les domaines de l'éducation et de la santé (voir l'introduction de ce numéro). Dans sa Stratégie en matière d'immigration francophone, le gouvernement fédéral s'engage à atteindre la cible de 4,4 % d'immigration francophone à l'extérieur du Québec d'ici 2023 (IRCC, 2019).

Afin d'augmenter le nombre d'immigrants francophones à l'extérieur du Québec, le gouvernement fédéral et ses partenaires ont développé des outils de promotion et de recrutement cernant des bassins francophones, notamment la France, la Belgique et le continent africain. Comme nous allons le voir, Destination Canada est un événement phare du gouvernement canadien permettant de mettre en œuvre la Stratégie en matière d'immigration francophone, auquel se sont ajoutées d'autres activités promotionnelles au fil des ans. Tout au long de l'année, le bureau de l'IRCC à l'ambassade du Canada à Paris organise des séances d'information dans plusieurs villes françaises, des séminaires en ligne, des voyages de liaison au Canada et collabore à de nouveaux programmes comme Destination Acadie: «En 2015, la mission de Paris a tenu 58 séances d'information en personne, lesquelles ont attiré au total 3 884 participants inscrits, de même que 37 séances d'information par conférence Web, lesquelles ont attiré au total 6 183 participants inscrits» (IRCC, 2017: 21). L'ensemble de ces activités illustre la transformation du régime migratoire vers la sélection de candidats économiques mobiles pouvant s'adapter rapidement aux besoins des CFSM.

Destination Canada Forum Mobilité

Destination Canada est un salon d'immigration qui fournit des renseignements sur les démarches à suivre en immigration, propose des offres d'emplois et met en valeur les communautés francophones en situation minoritaire (IRCC, 2017). La première édition du forum s'est tenue en 2003. Le salon s'inscrit dans le premier Plan d'action pour les langues officielles (2003-2008), qui souligne la nécessité de développer une stratégie de promotion et de recrutement en immigration francophone ciblée et en relation avec le développement des communautés de langue officielle. Destination Canada est donc l'outil qui doit servir à atteindre les objectifs des CFSM. En 2019, Destination Canada en était à sa 15^e édition; l'événement de 2015 fut annulé en raison des attentats terroristes à Paris. Le salon invite des candidats qui sont sélectionnés à partir de certains critères: langue, formation, âge, statuts, compétences. À ses débuts, le Québec y participe, mais rapidement il développe son propre événement de recrutement de travailleurs qualifiés (les Journées du Québec), en marge de Destination Canada. Le recrutement à l'extérieur du Québec demeure un défi, car cette province est très présente sur le

marché français⁴. Lors de notre observation en 2016, 12 760 personnes avaient fait une demande de participation et 4 704 avaient été invitées à participer à l'événement (IRCC 2017).

Dans le cadre de notre recherche, nous avons mené une observation de la rencontre préparatoire du 14 novembre au Centre culturel canadien de Paris et de l'événement Destination Canada tenu les 15, 16, et 17 novembre 2016 à l'Espace Charenton, Porte de Charenton. La rencontre préparatoire a réuni les fonctionnaires du Ministère (IRCC), les représentants des provinces, des intervenants de Pôle emploi et de quelques pays invités (Maroc, Tunisie, Sénégal). Il y avait environ 100 personnes dans la salle. Ce fut une occasion de voir les participants avant l'ouverture du salon et de se familiariser avec le déroulement de l'événement.

Dans la présentation officielle du gouvernement canadien, on précise que l'immigration francophone au Canada, c'est plus que le Québec. Ce sont des provinces qui offrent des perspectives économiques intéressantes, mais aussi des projets d'installation pour des familles. On note aussi un argument important dans le discours du partenaire français Pôle emploi, qui insiste sur le besoin des jeunes Français de développer leur capital de mobilité, surtout en raison de la situation économique difficile en France.

Le programme des trois journées de Destination Canada est structuré de manière à permettre aux candidats de recueillir le plus d'informations possible sur leur projet migratoire. Notre observation et nos entretiens avec des participants nous ont conduits à quelques constats. Le public est diversifié : ce sont des jeunes, des hommes, des femmes, des couples, des Français d'origine étrangère. Certaines personnes viennent de loin pour l'événement, des villes de province, mais aussi d'autres pays comme les pays du Maghreb. Les portes ouvrent à 8 h 30, et les candidats empruntent un long couloir où ils peuvent se procurer de la documentation. Ils aboutissent dans une grande salle où se tient une première séance d'information sur le salon, les participants et les principales activités. Les représentants de l'ambassade de Paris prennent la parole. La ministre déléguée du gouvernement du Canada insiste sur le fait que plus de quatre-vingts personnes sont venues du Canada pour informer et accompagner les candidats dans leur projet de migration. Des employeurs sont sur place pour offrir des emplois.

4. Depuis 2008, le gouvernement du Québec et ses partenaires organisent les Journées du Québec à Paris. Il s'agit d'un événement de recrutement de travailleurs qualifiés.

C'est aussi une occasion unique de se familiariser avec le Canada et de découvrir ses régions et ses communautés francophones.

La ministre déléguée rappelle que le Canada recrute des immigrants français depuis 100 ans et qu'il est un pays bilingue. À quelques reprises, elle s'adresse à l'auditoire en anglais et insiste sur l'importance du bilinguisme. Une représentante du bureau de IRCC poursuit la présentation. Elle aborde des éléments plus pratiques pour permettre aux candidats sélectionnés pour ce salon de se sentir intégrés. Elle nomme les acteurs nationaux qui représentent la francophonie canadienne: le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada), la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). Elle invite les candidats à se rendre aux kiosques et aux ateliers thématiques.

Les représentants des provinces prennent ensuite la parole, chacun pendant environ cinq minutes, pour faire connaître les caractéristiques et les atouts de leur province. C'est à ce moment que nous remarquons la dimension promotionnelle de l'événement, car les provinces doivent être vues comme une destination attrayante dans un salon de l'industrie touristique. Il faut se distinguer des autres, les représentants jouant sur différents registres comme la langue, la famille, le milieu sécuritaire, l'équilibre emploi-famille, les perspectives économiques, l'accessibilité au logement, le climat froid de l'hiver, les grands espaces, l'envie de vivre sans stress, comme si la grande agglomération européenne, principalement Paris et sa banlieue, était synonyme de stress et de tensions. Le tableau ci-dessous présente les thèmes accrocheurs dans le discours des provinces.

Tableau 2
Le discours des provinces

Province	Thèmes accrocheurs
Terre-Neuve-et- Labrador	« La province la plus à l'est du Canada et la plus proche de l'Europe »
Île-du-Prince-Édouard	« La plus petite province du Canada » « Une province verte »
Nouvelle-Écosse	« La province qui fait un dixième de la France »
Nouveau-Brunswick	« La seule province bilingue du Canada et le plus gros stand au milieu de la salle! » « L'anglais, ça s'attrape »

Province	Thèmes accrocheurs
Ontario	« Un endroit où il fait bon vivre » « Toronto, la grande ville »
Manitoba	« Le centre du pays » « La 2e province francophone du pays » « On travaille en anglais »
Saskatchewan	« L'un des meilleurs endroits au monde pour l'avancement de votre carrière » « Un endroit idéal pour démarrer une famille »
Alberta	Pas de présentation
Colombie-Britannique	Pas de présentation
Territoires du Nord-Ouest	« Le meilleur territoire pour la fin! » « Nous ne parlons pas d'hiver » « Une terre autochtone » « Multiculturalisme : 108 nationalités » « Caribou à 5 minutes de la maison »
Yukon	« Une beauté sauvage »

L'idée de communauté revient constamment et ne va pas de soi pour un auditoire français peu habitué à cette mise en valeur de l'appartenance⁵. Les communautés francophones du Canada sont « vibrantes », « enthousiastes », « chaleureuses », « accueillantes ». L'utilisation du « nous » et de « notre » est très présente dans le discours des intervenants : « Nous avons hâte de vous parler », « venez nous voir », « ça nous fera plaisir », « votre nouveau chez-vous ». Le candidat à l'immigration sera pris en charge par la communauté minoritaire, qui insiste sur l'expression « du par et pour les francophones », c'est-à-dire un accompagnement des intervenants de la communauté au service des nouveaux arrivants francophones⁶.

La culture francophone minoritaire est au centre du projet d'immigration. On y souligne que le nouvel arrivant sera bien accueilli grâce

5. En France, le communautarisme est proche du multiculturalisme anglo-saxon, qui valorise la reconnaissance et la visibilité des différences ethniques, culturelles et sexuelles. On s'éloigne d'une culture d'appartenance nationale comme le modèle du républicanisme français.
6. Le principe du « *par et pour les francophones* » est devenu le leitmotiv de la stratégie nationale de l'immigration francophone.

au lien fort qui unit une petite communauté francophone de Nouvelle-Écosse ou du Yukon, par exemple. Le discours diffère en ce qui concerne l'Ontario. Dans cette province, la communauté franco-ontarienne est plus diversifiée, en particulier dans la région métropolitaine de Toronto ou dans celle plus nordique de Sudbury. Enfin, une constante est présente dans ces discours, celle qui consiste à rappeler à l'auditoire que le Québec ne fait pas partie de l'offre présentée à Destination Canada⁷.

La langue anglaise représente aussi un argument de vente de ces destinations francophones minoritaires situées dans des provinces majoritairement anglophones et nord-américaines. Beaucoup de jeunes Français associent en effet l'expérience canadienne à la possibilité d'apprendre l'anglais. Par ailleurs, la non-maîtrise de l'anglais constitue souvent un obstacle à l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail dans les provinces hors Québec. Les nouveaux arrivants pensent s'établir dans un milieu francophone et pouvoir trouver du travail en français, mais ils s'aperçoivent rapidement que l'anglais est souvent indispensable à leur intégration professionnelle.

Après cette session, les candidats sont invités à se déplacer dans une autre salle où se trouvent des kiosques et des représentants des provinces qui vont accompagner les candidats intéressés dans leur projet d'immigration. Les kiosques mettent en valeur des destinations et proposent des services d'accueil et d'établissement ainsi que de l'expertise en matière d'emploi, de santé, d'éducation. On note également la présence de quelques employeurs qui offrent des emplois. Munis de quelques documents, les candidats se promènent dans cette salle comme des acheteurs potentiels. Ils ont également la possibilité d'assister à des ateliers dont les thématiques ont trait au départ et à l'intégration, par exemple la façon d'aborder le marché du travail au Canada, l'aide avant le départ, la vie loin des métropoles. Un atelier en particulier attire les visiteurs : « Ils l'ont fait... » donne la parole à des Français et à des Françaises qui ont réussi leur projet d'immigration dans une province canadienne. Ces personnes expliquent au public les défis et les difficultés qu'ils ont dû surmonter en allant vivre dans un nouveau pays.

7. Au début, le Québec participait à l'événement, comme nous l'avons mentionné précédemment, mais monopolisait la grande majorité des candidats intéressés à l'immigration au Canada.



Figure 1



Figure 2



Figure 3



Figure 4

FIGURES 1 à 4 Kiosques des représentants de provinces canadiennes

L'observation s'est déroulée dans l'ensemble des salles. Notre captation vidéo a permis de bien saisir le rythme soutenu de l'événement⁸. À l'image, les candidats se déplacent dans une grande salle et, rapidement, cet espace atteint sa pleine capacité, car les gens font la file devant les kiosques. On a l'impression que le temps est compté et que les candidats craignent ne pas pouvoir parler à un représentant : ils recueillent des renseignements et établissent une liste des destinations qu'ils préfèrent. Les files d'attente devant les kiosques s'allongent, ce qui crée un sentiment d'urgence.

Les candidats sont aussi à des stades de préparation très différents. Certains viennent pour s'informer : ils ont un projet, mais il n'est pas vraiment défini. Ils ont l'intention de partir, mais n'ont pas encore choisi la province d'accueil. D'autres sont à la veille de partir et sont au salon dans le but de s'entretenir avec des représentants de IRCC, notamment au sujet des permis et des visas. Ce sont des candidats dotés d'un capital de mobilité. Plusieurs personnes nous racontent d'ailleurs leur parcours

8. Capsule Destination Canada : <https://uncanadienerrant.ca/terrains/>

de mobilité comme « PVTiste » au Chili, en Australie ou pour des séjours d'études à l'étranger.

Il était difficile de faire des entrevues enregistrées avec les candidats, car ceux-ci étaient venus pour une raison bien spécifique et n'avaient pas le temps de nous parler. Devant cette situation, nous avons opté pour des discussions plus brèves au café du coin, une sorte de buvette avec quelques tables où des candidats mangeaient et se reposaient. Nous sommes restés à cet endroit et nous avons engagé la conversation. Par moments, des candidats s'assoient et lisaient des documents ; ils reprenaient leur souffle avant de repartir dans la salle pour rencontrer les intervenants ou participer à des ateliers. Au total, une trentaine de personnes ont répondu à nos deux questions, qui portaient respectivement sur les raisons de quitter la France et le choix de la destination au Canada.

Les candidats : des rêves et des envies de partir

Les candidats que nous avons rencontrés nous ont fait part de leurs impressions et de leurs projets de migration. Les histoires personnelles permettent de distinguer des thèmes que nous analyserons dans notre conclusion. Pour le moment, nous les présentons comme elles nous ont été racontées lors de brèves conversations, qui nous ont tout de même permis de capter certaines impressions.

Un jeune Français de religion musulmane nous pose la question suivante : « C'est où le Manitoba ? ». Il est soudeur et vit à Marseille. Il nous dit que Marseille est invivable. Il a de jeunes enfants et pense que le Canada serait mieux pour sa famille. C'est sa femme qui l'a envoyé au salon, mais il ne sait pas trop quoi faire et vers quels kiosques se diriger. Il ne saisit pas du tout la géographie du Canada. Il nous demande s'il est facile de pratiquer sa religion au Canada. Il a entendu parler du multiculturalisme. Deux jeunes femmes noires nous parlent aussi du multiculturalisme et affirment : « Au Canada, on peut exprimer sa différence ». Elles font référence à la publicité de l'Ontario montrant une femme voilée : « On ne verrait jamais cela en France ! »

Beaucoup de Français ne connaissent pas les provinces canadiennes et croient que le Canada s'arrête au Québec et s'étend à l'ouest. Certains sont plus aventureux et ont envie de connaître la côte Atlantique (surtout Terre-Neuve-et-Labrador). D'autres pensent que les provinces de l'Atlantique, c'est un peu « campagnard » et qu'elles sont éloignées des

grandes métropoles. Plusieurs personnes ne considèrent que le Québec et nous disent être venues pour se renseigner sur cette province : « C'est dommage que le Québec ne soit pas là. Ils ont leur truc [allusion aux Journées du Québec] qui se déroule le weekend suivant. » Mais d'autres ne souhaitent pas aller au Québec, car ils estiment qu'il y a déjà trop de Français : « Pourquoi quitter la France pour se retrouver à Montréal avec des Français ? » L'Ontario attire beaucoup de gens, surtout la ville de Toronto et ses gratte-ciels à l'américaine.

Pascaline travaille en informatique dans la région parisienne. Elle se dit fatiguée de l'ambiance locale, du quotidien et du travail. Elle est attirée par le type d'emplois proposés, par le cadre de vie, par le mode d'organisation du travail au Canada. Elle critique le fonctionnement de l'entreprise en France. Comme beaucoup d'autres personnes rencontrées, cela semble constituer l'un des facteurs déterminants. Elle veut d'abord aller au Québec, mais est quand même intéressée par les autres provinces. Elle n'est jamais allée au Canada, mais des amis et de la famille lui en ont parlé, et elle considère que le pays lui plairait beaucoup et correspond à son profil, à ses envies.

Chloé est formée en urbanisme et travaille à Bordeaux dans l'aménagement du territoire agricole. Elle se dit bien en France, dans son travail, avec ses amis, avec sa famille, mais rêve d'aller au Canada. Elle a déjà fait un stage à Victoria il y a sept ans et retourne en Colombie-Britannique cet été. Elle s'y sent bien et adore cette province en raison du style de vie plus décontracté. Elle se dit à l'aise dans son cadre de vie actuel, mais considère quand même que l'ambiance en France est morose. Elle ne mentionne pas la crise économique et affirme qu'elle n'éprouve aucune difficulté professionnelle, même si elle critique un peu l'organisation du travail, qui est plus rigide en France.

Un couple souhaite aller au Canada pour la qualité de vie, l'espace, les possibilités de carrière, la qualité de l'éducation, de la santé, les soins aux personnes âgées. Ils comparent surtout le Canada aux États-Unis, sans faire allusion à la France. Quand nous leur demandons pourquoi ils veulent quitter la France, la réponse est franche et directe, quasiment en chœur, ils nous répondent : « Parce qu'on en a marre de se faire plumer ! » Ils précisent qu'ils sont d'accord pour payer des impôts, mais qu'ils en payent trop.

Un jeune homme de 24 ans s'intéresse au Canada, mais également à d'autres pays. Il veut surtout quitter la France: «Ça bloque ici»; «la France... si l'extrême droite passe en 2017, je quitte». Il est dégoûté par le climat social, notamment la montée de l'extrême droite dans les sondages et évoque la polémique sur le burkini qu'il juge «ridicule» («tout le monde rigole de nous» dans le monde⁹). Il ne voit pas de perspectives intéressantes dans son domaine professionnel (construction/mines/gros œuvre). Il a déjà voyagé, il a fait du déneigement dans les Alpes et a vécu quatre mois au Chili grâce à un visa Vacances-travail.

Sabrina travaille au ministère de l'Intérieur sur la gestion des demandes d'asile à la frontière. Elle considère qu'en France les gens sont fatigués. Elle évoque la crise politique, économique et sociale de la France et nous parle des conflits prégnants, de l'impossibilité pour les communautés de vivre ensemble. Elle évoque également le climat de «guerre civile» des «attentats du mois de novembre 2015», l'«ambiance délétère». Elle occupe un poste de vacataire de trois mois, qui a été renouvelé plusieurs fois et qui doit prendre fin bientôt. Il est difficile d'intégrer le marché de l'emploi après de longues études et de se réorienter en France, de changer de carrière, de faire valoir son profil, ses compétences.

Florian, que Thierry a rencontré à son hôtel, va aussi faire une visite à Destination Canada. Il vient de Montpellier et détient une licence en communication et en marketing. Il voulait d'abord aller au Québec, mais, à la fin de sa visite au salon, il a une préférence pour Toronto. Il parle des difficultés de trouver du travail en France ou alors de la nécessité d'aller à Paris, une ville qui ne l'attire pas. Il rêve du Canada, des grands espaces, de la culture nord-américaine. Il estime que le système français est «en retard» et évoque la crise économique. Il semble voir le Canada comme un Eldorado. Il n'en parle que de façon positive et en espère beaucoup.

Yves nous dit qu'il est déçu par le marché du travail en France (il détient un diplôme équivalent à celui de la maîtrise au Canada), rien à voir avec «ce que l'on te vend quand tu rentres à l'école». Il nous parle aussi du plafond de verre et est décidé à quitter son pays. Le Canada

9. À l'été 2016, l'affaire du burkini, ce maillot de bain adapté aux femmes musulmanes pratiquantes, crée la polémique sur les plages françaises. Plusieurs municipalités passent des décrets visant à interdire le port de ce maillot tandis que des groupes se mobilisent pour défendre les libertés individuelles.

l'attire beaucoup pour sa culture nord-américaine. Comme l'immigration aux États-Unis est difficile, le Canada représente l'Amérique accessible, une solution intermédiaire. En plus, les démarches d'immigration y sont relativement simples.

Adeline évoque son envie de partir: «C'est le moment», «on est jeune», «on n'a pas d'attaches». Plus jeune, elle a eu l'occasion de faire des stages au Canada, mais elle n'en a pas profité, car elle avait peur de «ne servir à rien» durant ces stages. Elle ne veut pas avoir de regrets aujourd'hui. Elle insiste davantage sur son envie de partir, de découvrir d'autres contrées que sur le fait de fuir la France et les contraintes françaises. Quand nous le lui faisons remarquer, elle nous dit qu'effectivement, il y a aussi plus de difficultés professionnelles en France. Elle a le sentiment d'avoir des qualités, des compétences et des capacités qui ne sont pas reconnues, l'impression de gâcher quelque chose de son potentiel si elle ne part pas. Nous lui soumettons l'idée qu'en France on juge d'abord quelqu'un sur la position et la fonction qu'il occupe plutôt que sur ses compétences et ses actions. Adeline acquiesce et dit que changer est mal perçu en France.

Un profil de trajectoire migrante: Félix, PVTiste

Nous avons rencontré Félix au salon Destination Canada ainsi qu'à son arrivée à Montréal en mars 2017. Nous avons poursuivi nos échanges de façon régulière par courriel entre Montréal, Saint-Jean de Terre-Neuve et la ville de Québec.

Félix est né en 1986 à Agen, une ville du sud-ouest de la France, située entre Bordeaux et Toulouse. En novembre 2008, il part à l'aventure en Australie grâce à un PVT. Il constate que cette première expérience de mobilité lui donne le goût de développer un projet d'immigration au Canada. Félix a un frère aîné qui a vécu au Québec pendant deux ou trois ans, à Joliette et ensuite à Montréal. Son frère est de retour à Agen depuis au moins 2016, mais le Québec lui manque beaucoup. Son frère maintient encore des relations avec ses amis québécois et il aimerait retourner y vivre un jour. Félix explique la façon dont l'expérience de son frère l'a amené à demander un PVT au Canada. En 2015, il dépose donc une demande de PVT à Destination Canada. Il a maintenant plus de 30 ans et cherche à venir au Canada pour s'installer et s'intégrer dans une nouvelle communauté pour voir si cela pourrait lui plaire. Il semble y avoir



FIGURE 5 Portrait de Félix, candidat à l'immigration

beaucoup d'emplois au Canada, et c'est pour cette raison qu'il décide de soumettre une demande d'immigration. Il a entendu dire qu'il y a de la flexibilité dans les métiers et des occasions professionnelles, ce qui lui paraît très attrayant. Sa demande à Destination Canada est acceptée en novembre 2016, et Félix reçoit une invitation de l'ambassade canadienne pour venir au

Canada avec un nouveau PVT. Lors de notre discussion à Paris, d'emblée il nous fait part de son désir de quitter la France :

En tout cas, en France c'est très vieux, enfin ça ne bouge pas. Ce n'est pas dynamique. Les gens du coup ne sont pas mobiles, les gens se terrent un peu dans leur truc. Ils restent 25 ans dans une boîte. Moi, ça me paraît hallucinant de travailler 25 ans d'affilée pour la même entreprise. Là, au bout de 5 ans déjà, on la connaît bien, donc au bout de 25 ans c'est un peu... Donc oui, je pense qu'il y a beaucoup de possibilités, mais on est désabusé, enfin on voit que nos politiques s'en mettent plein, que les fonctionnaires et le privé ça a rien à voir, qu'ils ont énormément plus d'avantages alors qu'un fonctionnaire a rien demandé à la base, c'est juste le gouvernement qui a mis en place ces choses-là et les fonctionnaires, c'est comme tous les clivages... [...] Donc il y a beaucoup de clivages en France, c'est un peu compliqué.

Après avoir vécu dans de grandes agglomérations, il nous dit avoir un attrait pour les plus petites villes. Lors du salon, il prend des informations sur des régions plus périphériques comme le Yukon et Terre-Neuve-et-Labrador :

En fait, j'ai déjà fait Paris, Toulouse, Bordeaux, Sydney, Brisbane. Enfin, j'ai vu comment ça tournait. Alors je pense qu'au Canada peut-être que l'état d'esprit est différent du coup, c'est peut-être plus sympa de bosser dans les grandes villes, mais là je suis retourné dans ma petite province et j'aime bien les petites villes de cinquante, cent, cent cinquante mille habitants. C'est très bien, ça fonctionne bien, on connaît plus facilement du monde, on se fait des réseaux qui sont plus amicaux que dans les grandes villes. À Sydney par exemple, tout le monde était gentil, par contre, dès le lendemain, on rencontrait une nouvelle personne, une nouvelle, une nouvelle...

Il débarque à Montréal à la fin de l'hiver et loge dans une auberge de jeunesse dans le Vieux-Montréal. Il se retrouve avec des Français, ce qui ne correspond pas au but qu'il s'était fixé en venant au Canada : « Là,

j'ai vraiment envie de partir parce qu'en fait dans l'auberge, il n'y a que des Français. Ils sont très gentils, mais c'est vrai que ce n'était pas le but du voyage. Ça fait deux jours que je n'entends parler que français sans accent... enfin non, c'est nous qui avons l'accent en fait... ».

Son installation à Saint-Jean de Terre-Neuve ne fonctionne pas, et il décide de revenir au Québec :

Je suis parti de Terre-Neuve fin avril, car après deux mois de recherche de travail, je n'ai pas eu de retour concluant, je suis donc parti sur Québec afin de me remettre sur les rails, car j'ai trouvé un travail à l'auberge internationale depuis le 5 mai pour tout l'été. Je suis logé et je touche aussi un salaire, ce qui me permet de profiter de l'été ainsi que du festival qui vient de s'achever. Je devrais rester jusqu'à la fin de l'année sur Québec, car j'y ai rencontré des gens merveilleux et la ville m'a très bien accueilli. Mon contrat devrait être prolongé au moins jusqu'à septembre, puis je devrais chercher un travail administratif.

Le cas de Félix de même que nos conversations avec des candidats à Destination Canada illustrent bien les caractéristiques du régime de migration économique entre la France et le Canada. Au-delà de l'envie de s'installer au Canada, ces parcours témoignent d'une relation privilégiée entre la France et le Canada, bâtie depuis de nombreuses années autour d'ententes de collaboration. Les Français peuvent facilement venir au Canada, et plusieurs intervenants français, dont l'organisme Pôle emploi, nous rappellent que les Français maintiennent en plus des liens étroits avec la France, notamment des avantages sociaux comme la cotisation à un régime de retraite. De manière plus fondamentale, l'émigration française fait référence ici à un statut de mobilité particulier et privilégié, qui n'exclut pas un retour ou un autre déplacement au Canada. La formule qui revient souvent est celle de l'expatriation, qui se distingue de l'immigration. Les Français se conçoivent comme des expatriés munis d'un capital de mobilité plus privilégié que d'autres migrants.

Conclusion

Notre observation du salon Destination Canada Forum Mobilité permet de faire quelques constats intéressants quant à la nouvelle vague de migration française au Canada et la place d'un tel régime de migration pour le développement de l'immigration francophone dans les CFMS. Premièrement, les candidats invités à l'événement illustrent bien l'évolution récente des politiques d'immigration canadiennes vers une sélection

plus ciblée de personnes pouvant répondre aux priorités de développement économique et d'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. Depuis quelques années, le gouvernement fédéral et les provinces ont développé une série de programmes en immigration économique qui visent à attirer des travailleurs dans différentes régions du pays. Cette logique existe dans plusieurs pays européens, et la France n'échappe pas à la situation mondiale, qui est celle de la mobilité des travailleurs qualifiés et des candidats ayant des profils qui permettent l'expatriation à l'étranger (Suter et Akesson, 2020 ; Désilets, 2019).

Deuxièmement, les candidats évoquent couramment la situation économique en France pour justifier leur désir de s'établir au Canada. C'est la situation de l'Europe depuis la crise économique de 2008 qui accentue ce contexte. Le Canada est vu comme le « *land of opportunity* », un pays où l'on peut refaire sa vie. La possibilité d'un transfert des acquis est souvent revenue dans nos discussions avec les candidats tandis qu'en France, la culture du travail reste figée et qu'il est même mal vu de changer de profession. Selon les propos que nous avons recueillis, la France est devenue un endroit où il est difficile de vivre en raison de la situation économique et sociale. Par conséquent, le Canada devient une destination de plus en plus privilégiée par des acteurs économiques français, comme Pôle emploi, qui encouragent des parcours de mobilité à l'étranger.

Troisièmement, la France et l'Europe vivent également un malaise identitaire en raison de la montée du racisme et des discriminations. Cette réalité est plus fortement vécue par les Français d'origines maghrébines et africaines, qui ne voient pas beaucoup d'occasions de refaire leur vie en France. Cette population exprime clairement ce que Jérémy Mandin qualifie d'envie « d'aller quelque part », mais surtout de « quitter quelque chose », soit une situation insoutenable (Mandin, 2020). Ce type de candidats était très présent à Destination Canada. Ils étaient sous le charme d'une certaine image du Canada et percevaient ce pays comme une destination multiculturelle, une destination qui propose un autre projet de société que celui de la France, plus ouvert à la diversité culturelle et à l'acceptation des différences. Un jeune nous a dit que c'était comme si le Canada mettait une dose de bonheur dans le cerveau des Français un peu démoralisés. Ces jeunes PVTistes ont hâte de partir. Ils écoutaient les représentants des provinces et ne savaient pas toujours où aller, mais ils étaient attirés par toutes les destinations proposées.

Notre observation et nos discussions nous ont permis de constater que les personnes présentes au forum étaient de diverses origines ethniques. C'est un visage de la France racisée qui est apparu dans notre recherche, comme une réalité un peu méconnue et contraire à l'idée reçue qui veut que l'immigration européenne blanche et homogène puisse bien s'intégrer dans les communautés francophones du Canada. En arrière-fond se précise l'idée de l'échec de l'intégration en Europe, notamment d'un modèle multiculturel de gestion de la diversité remplacé par des politiques valorisant l'identité nationale. De nombreux candidats d'origines maghrébine et subsaharienne percevaient le Canada comme une terre plus accueillante que la France, et le gouvernement fédéral et les provinces misaient beaucoup sur cette perception favorable.

Mais qu'en est-il vraiment lorsque nous considérons les défis que rencontrent les nouveaux arrivants francophones pour intégrer le marché de l'emploi (Sall et Bolland, 2018)? Saisir cette réalité de l'immigration doit nous amener à nous questionner sur le régime de migration, à noter les inégalités et les rapports de force que vivent les migrants, même ceux qui viennent des pays du Nord (Glick Schiller et Salazar, 2013). Ces trajectoires ne se fondent pas tout simplement dans une société d'accueil qui est favorable à l'apport de l'immigration. Elles provoquent des questionnements dans les communautés francophones peu habituées à la diversité ethnique des Français.

Finalement, le grand défi de Destination Canada est de mettre en place des stratégies de promotion et de recrutement d'immigrants économiques dans un marché international de l'immigration, tout en rappelant comment s'inscrit l'immigration dans le projet identitaire des CFSM. Cette nouvelle réalité de l'immigration francophone fait partie d'une perspective globale qui est celle du néo-libéralisme et d'une vision individualiste de la migration (Wyn Edwards, 2020). De notre observation du forum, nous dégageons une tension entre l'instrumentalisation du paradigme économique de l'immigration et le discours identitaire et communautaire des CFSM. Pour de nombreux individus, le projet d'immigration est conçu de manière réaliste et répond à des aspirations individuelles: les perspectives économiques, la place de l'anglais dans le parcours migratoire, le coût très élevé des démarches administratives et de l'installation.

L'intégration ou l'ancrage dans la francophonie canadienne pose une question plus fondamentale. Dans un récent rapport, la FCFA (2018)

faisait état de la stratégie en immigration francophone à suivre dans les années à venir. L'organisme se demandait comment articuler les ambitions légitimes des communautés francophones en situation minoritaire, qui depuis des années ont développé des stratégies pour assurer leur avenir, avec un mécanisme de promotion et de recrutement de plus en plus international, qui vise des candidats peu au fait du projet des francophones. Un immigrant économique sélectionné pour son capital individuel est-il en mesure de défendre une société francophone en situation minoritaire? Il faut rappeler que ceux qui souhaitent émigrer ont tous des trajectoires individuelles. Ce sont des hommes et des femmes qui veulent améliorer leur qualité de vie, qui veulent quitter la grande ville ou leur pays pour un avenir meilleur, mais pas nécessairement pour venir renforcer la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

Bibliographie

-
- BARBER, Marilyn, et Murray WATSON (2015). *Invisible Immigrants: The English in Canada since 1945*, Winnipeg, University of Manitoba Press.
- BELKHODJA, Chedly (2008). « Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, (printemps).
- BELKHODJA, Chedly (2017). « La mobilité des étudiants étrangers dans une région du Québec : le cas des étudiants réunionnais à Rimouski (Québec) », *Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie*, vol. 10, p. 155-170.
- BELKHODJA, Chedly, et Michèle VATZ-LAROUCSI (2012). *Immigration hors des grands centres : enjeux, politiques et pratiques dans cinq États fédéraux*, Paris, L'Harmattan.
- BENZAKOUR, Chakib (2014). *Portrait statistique des immigrants permanents et temporaires dont le pays de dernière résidence est la France 2009-2013*, Montréal, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec.
- BOUCHER, Anna, et Justin GEST (2018). *Crossroads: Comparative Immigration Regimes in a World of Demographic Change*, New York, Cambridge University Press.
- CRANSTON, Sophie, Joris SHAPENDONK et Ernst SPAAN (2018). « New Directions in Exploring the Migration Industries: Introduction to Special Issue », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, n° 4, p. 543-557.

- DÉSILETS, Gabrielle (2019). « Mobilité et modes de vie des travailleurs temporaires qualifiés : les migrants *middling* à Montréal », *Diversité urbaine*, vol. 19, p. 11-30.
- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (2018). *Plan stratégique communautaire en immigration francophone (2018-2023) : bâtir ensemble des communautés dynamiques, plurielles et inclusives*, Ottawa, Socius recherche et conseils.
- FOUROT, Aude-Claire (2016). « Redessiner les espaces francophones au présent : la prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 25-48.
- FRENETTE, Yves (2008). « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *Francophonies d'Amérique*, n° 26 (automne), p. 309-330.
- FISHER, Nicolas, et Camille HAMIDI (2016). *Les politiques migratoires*, Paris, La Découverte.
- GALLANT, Nicole, et Chedly BELKHODJA (2005). « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques canadiennes = Canadian Ethnic Studies*, vol. 37, n° 3, p. 35-58.
- GLICK SCHILLER, Nina, et Noel B. SALAZAR (2013). « Regimes of Mobility across the Globe », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 39, n° 2, p. 183-200.
- HAWTHORNE, Lesayne (2010). « How Valuable is "Two-Step Migration"? Labor Market Outcomes for International Student Migrants to Australia », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 19, n° 1, p. 5-36.
- HUOT, Suzanne (2013). « Francophone Immigrant Integration and Neoliberal Governance: The Paradoxical Role of Community Organizations », *Journal of Occupational Science*, vol. 20, n° 4, p. 326-341.
- IMMIGRATION RÉFUGIÉS CITOYENNETÉ CANADA (2017). *Évaluation de l'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)*, Division de l'évaluation et de la recherche, Ottawa, [en ligne], [https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/ressources/evaluation/pdf/e3-2015-eval-olmc-fra.pdf IRCC (2012)] (15 février 2018).
- IMMIGRATION RÉFUGIÉS CITOYENNETÉ CANADA (2018). *Faits et chiffres 2017 – Aperçu de l'immigration – Résidents temporaires*, Division de l'évaluation et de la recherche, Ottawa, [en ligne], [https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/2bf9f856-20fe-4644-bf74-c8e45b3d94bd] (15 février 2018).
- IMMIGRATION RÉFUGIÉS CITOYENNETÉ CANADA (2019). *Atteindre nos objectifs : Stratégie en matière d'immigration francophone*, Ottawa, [en ligne], [https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/strategie-immigration-francophone] (15 mars 2019).
- MANDIN, Jérémy (2020). « Aspirations and Hope Distribution in the Emigration of Maghrebi Europeans in Montreal », *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, [en ligne], [https://doi.org/10.1080/15562948.2020.1766163] (15 février 2020).
- MATHIEU, Nicolas (2018). *Leurs enfants après eux*, Paris, Actes Sud.

- LALANCETTE, Mathieu (2016). « French PQ », *TV5 Canada*, [en ligne], [<https://tv5.ca/french-pq>] (15 mars 2018).
- LEY, David, et Audrey KOBAYASHI (2005). « Back to Hong Kong: Return Migration or Transnational Sojourn? », *Global Networks*, vol. 5, n° 2, p. 111-127.
- LINTEAU, Paul-André (2008). « Quatre siècles d'immigration française au Canada et au Québec », dans S. Joyal et P.-A. Linteau (dir.), *France-Canada-Québec: 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 165-181.
- LINTEAU, Paul-André, Yves FRENETTE et Françoise LE JEUNE (2017). *Transposer la France: l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- PAQUET, Mireille (2016). *La fédéralisation de l'immigration au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- PAQUET, Mireille (2020). « La "sélection efficace" des immigrants: paradigme de la mobilité et légitimité de l'État québécois », *Diversité*, vol. 20, n° 1, [en ligne], [<https://doi.org/10.7202/1068222ar>] (15 octobre 2020).
- PÉNISSON, Bernard (1986). « Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n° 2, p. 111-125.
- SAIRE, Pierre-Olivier (1994). *Essai sur la dynamique récente de l'expatriation des cadres français au Québec*, mémoire de maîtrise (gestion), Montréal, École des hautes études commerciales, Université de Montréal.
- SALL, Leyla, et Benoit BOLLAND (2018). « L'immigration française et belge au Nouveau-Brunswick: une remise en cause de la prévalence de la "loi" économique des dynamiques migratoires », *Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick*, vol. 10, p. 81-59.
- SCHWARZ, Inga (2018). « Migrants Moving through Mobility Regimes: The Trajectory Approach as a Tool to Reveal Migratory Processes », *Geoforum*, (mars).
- STATISTIQUE CANADA (2017). *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*, Produit n° 98-404-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Produits de données, Recensement de 2016.
- SUTER, Brigitte, et Lisa AKESSON (dir.) (2020). *Contemporary European Emigration: Situating Integration in New Destinations*, Londres, Routledge.
- TRAINNEL, Christophe (2012). « "Coast, to coast... to coast": le rôle des francophonies boréales dans l'accueil, l'installation et la rétention des migrants francophones au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut », *Études canadiennes = Canadian Studies*, vol. 72, p. 77-92.
- TRAINNEL, Christophe, Isabelle VIOLETTE et Nicole GALLANT (2013). « Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration: particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs? », *Minorités linguistiques et société*, vol. 2, p. 9-28.
- VILLE DE MONTRÉAL (2019). *Portraits démographiques: coup d'œil sur les immigrants nés en France*, Division de l'intelligence économique, Service du développement économique.

- WALDINGER, Roger (2015). *The Cross-Border Connection: Immigrants, Emigrants, and Their Homelands*, Cambridge, Harvard University Press.
- WYN EDWARDS, Catrin (2020). «Community versus Commodity in Francophone Canada: A Multilevel Approach to the Neoliberalization of Immigration», *Canadian Journal of Political Science*, vol. 53, n° 1, p. 39-60.
- ZANINETTI, Jean-Marc (2010). «L'immigration en France : quelle géographie?», *Population & Avenir*, n° 697, p. 4-8.

Le rapport centre-périphérie et les mobilités structurées : les jeunes Franco-Manitobains et Montréal

Gabrielle Breton-Carbonneau

Université de Toronto

Monica Heller

Université de Toronto

Les rapports centre-périphérie et les mobilités franco-canadiennes

Pourquoi Montréal ? Par exemple, si tu es catalan, tu vas passer une partie de ta vie à Barcelone, c'est ce genre-là de métropole, et puis Montréal, c'est vraiment LA métropole canadienne-française, fait que si quelqu'un veut vivre dans la... voir la métropole de sa culture, pour lui c'est... Mais je dirais que ce n'est pas vraiment notre métropole parce qu'on est pas québécois, mais en plus d'être une métropole qui nous connecte à la planète, puis peut-être aussi l'écriture, les arts, la musique et tout ça, c'est aussi une occasion de se reconnecter avec nos origines parce que l'on sait qu'au Manitoba, étant donné la réalité des nombres, l'assimilation est une réalité... C'est une identité qui s'amincit avec le temps, fait qu'on vient ici pour s'ouvrir sur le monde, puis aussi pour découvrir notre culture d'origine, notre francophonie, notre francité... c'est un peu un retour aux souches [*sic*] et une ouverture sur le monde pour plusieurs.

C'est le témoignage de Rémi, homme dans la trentaine, originaire du Manitoba et vivant dorénavant à Montréal. Il fait état de plusieurs aspects de ce qui relie l'imaginaire des francophonies canadiennes, ce qu'il est convenu d'appeler le « milieu minoritaire¹ », à la plus grande ville du Québec, y compris les tensions suscitées par la légitimité de leur identité francophone pour celles et ceux qui viennent de la périphérie. Un des principaux objectifs de ce numéro thématique est de mieux cerner le rôle de la mobilité dans notre compréhension de

-
1. Nous utilisons des guillemets ici, à la première mention, pour indiquer que l'expression est politiquement chargée, dans la mesure où elle apparaît comme le résultat d'un mouvement pour traiter le Québec à part (Heller *et al.*, 2015 ; Martel, 1997). Nous les laissons tomber dans le reste de l'article pour en faciliter la lecture.

la francité canadienne. Dans le présent article, nous examinons plus spécifiquement la complexité des milieux minoritaires telle qu'elle est mise en lumière par les mobilités de jeunes Franco-Manitobains, qui partent pour Montréal comme point d'ancrage désiré, mais rarement permanent.

La complexité est constitutive du rapport entre le centre et la périphérie, qui produit des mobilités entre le milieu minoritaire, plus spécifiquement le Manitoba dans cet article, et le Québec, dont la dynamique centrale est basée sur le monopole du marché linguistique francophone. En remplaçant la perspective de l'ancrage ou de la vitalité des communautés francophones en milieu minoritaire par une perspective axée sur les rapports de pouvoir qui structurent les mobilités, nous pouvons déceler les ambivalences qui sont essentielles à la construction de la francité canadienne et, notamment, les tensions implicites entre l'inclusion et l'exclusion.

Nous examinons de plus près les expériences de jeunes adultes franco-manitobains qui ont séjourné plus ou moins longtemps à Montréal, afin de comprendre la structuration institutionnelle du marché linguistique. Cette structuration permet d'expliquer à la fois les diverses trajectoires de mobilité et les frontières interactionnelles qui rendent difficile la pleine participation aux espaces et aux réseaux de la francophonie montréalaise. Le français, on le verra, sert de terrain d'inclusion et d'exclusion non seulement sur le plan institutionnel, mais aussi, pour les Franco-Manitobains surtout, sur le plan interactionnel.

Le rapport centre-périphérie qui caractérise la relation entre le Québec et le Manitoba remonte à la Nouvelle-France, mais sa forme actuelle s'est institutionnalisée dans la foulée de la Révolution tranquille (voir l'introduction de ce numéro), ce qui a entraîné la construction d'un marché linguistique (et économique) partiellement autonome au Québec ainsi que l'émergence des francophonies canadiennes en milieu minoritaire. Nous avons développé ailleurs (Heller, 2002; Heller et Labrie, 2004) l'idée que le résultat de la Révolution tranquille est double et ambigu: d'une part, l'affirmation du Québec francophone a créé sa contre-partie, c'est-à-dire les milieux francophones minoritaires, les francophones «hors Québec»; d'autre part, ces milieux minoritaires se sont redéfinis sur la base de frontières provinciales et territoriales tout en maintenant leurs aspirations nationales, qui sont désormais ancrées dans des espaces institutionnels autonomes, puisque l'espace géographique n'est

pas accessible. Le gouvernement fédéral estime que ces francophonies en milieu minoritaire sont importantes pour la légitimité, voire la survie du pays; il lui faut montrer qu'il est possible de vivre en français partout au Canada, pas seulement au Québec. La *Loi sur les langues officielles* de 1969 a entraîné la création de programmes de subventions destinés à développer et à soutenir les associations francophones dans toutes les provinces et tous les territoires. Les francophones hors Québec sont devenus des Franco-Ontariens, des Franco-Manitobains, des Fransaskois... et même les Acadiens ont mis sur pied leurs propres associations provinciales.

La question de la mobilité est fondamentale dans cette façon de concevoir les francophonies canadiennes, et ce, autant sur le plan géographique que sur le plan de la frontière linguistique, c'est-à-dire dans les débats et les pratiques concernant la construction d'une distinction, d'une part, entre le français et l'anglais et, accessoirement, d'autres langues; et d'autre part, entre différentes variétés du français, considérées comme plus ou moins légitimes. Il devient donc difficile d'arrimer la réalité des francophones et de la francité dans les milieux minoritaires à une vision idéalisée selon laquelle ces milieux seraient linguistiquement homogènes et comporteraient des frontières nettes entre les langues et leur emploi. La domination de l'anglais en est partiellement la cause, et c'est donc la lutte contre cette domination qui est au centre de la plupart des préoccupations des organismes francophones de ces régions. Mais on avance ici une autre dimension du problème, soit celle de la lutte pour la légitimité de ces milieux minoritaires en tant qu'espaces francophones, non pas aux yeux des anglophones, mais aux yeux des Québécois. Le rapport centre-périphérie qui structure la relation entre les francophonies minoritaires et le Québec fait en sorte que les francophones hors Québec sont perçus ou se perçoivent comme imparfaitement francophones.

Pour comprendre cette dynamique, il faut décrire les francophonies canadiennes non pas comme une seule entité stable, ni même unité par unité, mais plutôt comme un système de relations qui place les milieux francophones minoritaires dans un rapport centre-périphérie avec le marché linguistique francophone dominé par l'Europe et surtout la France, mais aussi le Québec, et également par rapport au marché linguistique anglophone. L'effet principal de cette minorisation est une mobilité entre les milieux minoritaires, par définition situés en périphérie, et les centres de légitimation de la francophonie, Montréal le cas échéant. C'est par

cette mobilité que nous pouvons examiner les relations de pouvoir au cœur de la construction de la francité canadienne.

Dans cet article, nous nous limitons à un cas précis, la mobilité entre le Manitoba et Montréal. Plus spécifiquement, nous examinons en détail les expériences d'un petit groupe de 15 jeunes adultes originaires du Manitoba, qui se considèrent francophones et qui ont fréquenté les institutions clés de la francophonie manitobaine, notamment l'école, l'institution considérée comme essentielle pour la vitalité des milieux francophones minoritaires. Tous et toutes ont à un moment donné séjourné à Montréal, souvent avec l'idée de s'y établir de manière permanente. D'une façon ou d'une autre, l'une de leurs motivations principales était de vivre dans un milieu « vraiment francophone ». Nous y voyons un certain rite de passage : l'acquisition d'un capital linguistique et culturel francophone légitime. Ils avaient tous accès à un réseau de relations institutionnelles et sociales qui a favorisé le développement de ce désir et sa réalisation.

Cependant, ces Franco-Manitobains ont découvert que s'installer au Québec n'était pas simple : ils ont été jugés comme des locuteurs et locutrices illégitimes du français. Leur bilinguisme, par ailleurs valorisé (notamment en milieu de travail), a été perçu comme l'indice d'une origine (anglophone) ou d'une position trop proche de la frontière linguistique avec l'anglais, et leur français a été caractérisé comme « autre » sur le plan de l'un ou de l'autre critère linguistique formel (l'accent, notamment). Nous décrirons d'abord la structuration de la mobilité de ces 15 jeunes, puis leurs expériences de cette frontière interactionnelle à laquelle ils ne s'attendaient pas. Finalement, nous décrirons les diverses stratégies adoptées pour y faire face : soit s'intégrer dans le sous-marché anglophone de Montréal où le bilinguisme est nécessaire ; soit persister en participant à des institutions francophones, notamment éducatives, et aux espaces du centre de la francophonie canadienne ; soit abandonner le marché québécois et revendiquer la légitimité d'un marché francophone autonome situé ailleurs ou d'un marché cosmopolite et plurilingue, postnational peut-être (Heller, 2011). Chaque stratégie comporte son lot de choix difficiles, comme celui de se distancier des réseaux de solidarité franco-manitobains ou de se rapprocher, avec les risques que cela comporte, des réseaux franco-québécois. Il en résulte non pas un ancrage purement

manitobain ou un aller simple vers Montréal, mais une circulation qui reproduit la relation (tendue) entre centre et périphérie.

Cadre conceptuel : la légitimité linguistique spatialisée

Ce ne sont donc ni la gouvernance ni la vitalité qui sont à la base de nos réflexions, mais plutôt la *légitimité linguistique*. Ce concept emprunté à Bourdieu (1982) s'appuie sur une réflexion plus générale sur les rapports de pouvoir au centre du fonctionnement de ce que Bourdieu appelle le marché linguistique, c'est-à-dire un espace sociocommunicatif où sont produites, distribuées et consommées des ressources matérielles et symboliques et où est aussi définie la valeur de celles-ci. En l'occurrence, il s'agit de la capacité du Québec de construire et de gérer un marché linguistique différent du marché anglophone dominant, qui n'est pas autonome, certes, mais qui possède des frontières assez étanches et des ressources assez importantes pour en faire un espace en soi.

De plus, le monopole du marché linguistique s'opère non seulement par le droit de définir ce qui est considéré comme de bonnes pratiques linguistiques, mais aussi de déterminer qui peut les utiliser (qui est le locuteur ou la locutrice légitime de la langue légitime) et dans quelles conditions. Dans la mesure où les Québécois jugent le comportement des autres, on peut dire qu'ils contrôlent le marché : ce sont eux qui décident qui peut y participer et sur quelle base. Cela peut vouloir dire simplement imposer leurs propres règles de comportement langagier, mais cela peut aller jusqu'à renvoyer un-e Franco-Manitobain-e dans les marges parce qu'on estime que celui-ci ne peut pas posséder la langue légitime. Plusieurs personnes racontent avoir été acceptées comme francophones jusqu'au moment où elles ont dévoilé leurs origines manitobaines. On se dit alors qu'en effet on avait toujours soupçonné un petit accent. « Ils [les Québécois] pensent toujours que je suis anglophone... ça, c'est comme une insulte », nous explique Mylène, une jeune Franco-Manitobaine que nous avons rencontrée à Montréal (voir Candea *et al.*, 2019 pour des exemples de construction sociale de l'accent).

La frontière de l'espace social (en l'occurrence francophone) se situe donc dans l'interaction sociale, et le jugement sur la compétence linguistique peut ainsi être comparé à la patrouille de frontières (Heller, 1994). Ce contrôle de la frontière met les locuteurs et locutrices d'autres régions

du Canada en position défensive s'ils cherchent à participer pleinement au marché québécois. Ils peuvent tenter de résister ou de contester, mais cela ne change pas grand-chose, à moins de résister par la construction d'un autre marché (la clé de la réussite québécoise, en fait²).

Les sociolinguistes ont souvent étudié les émotions rattachées à ce sentiment d'insécurité linguistique, à la suite des études de William Labov (1972) aux États-Unis; nous préférons l'interprétation de Boudreau (2016) selon laquelle ce sentiment produirait l'effet d'être «à l'ombre de la langue légitime». C'est ce qui fait dire à plusieurs de nos intervenants que les efforts pour accroître la vitalité communautaire devraient privilégier le sentiment de fierté chez les individus. Nous considérons, pour notre part, que c'est le pouvoir qui permet d'être fier, et non l'inverse. Ces émotions ne sont pas une cause, mais elles font plutôt partie de la manière dont les idéologies qui justifient les rapports de pouvoir finissent par sembler naturelles, évidentes, tenues pour acquises (McElhinny, 2010). Le discours émotif de nos participants est un des lieux de lutte pour occuper une position favorable dans un marché linguistique complexe.

Mobilités et désirs structurés : le désir du Québec

C'est pour des raisons historiques que la vallée du Saint-Laurent a pu s'établir comme le centre du Canada francophone, notamment en contrôlant les ressources par le biais de structures à la fois économiques et institutionnelles. Ce centre est le résultat d'activités coloniales, y compris les mobilités liées à la traite des fourrures (Wolf, 1982; voir aussi Barman, 2014). Puis les structures étatiques et ecclésiastiques sont devenues incontournables dans la construction des infrastructures de transport, l'organisation des terres comme propriétés privées, le recrutement de colons blancs, francophones et catholiques, et l'arrivée du personnel des institutions locales (maisons d'immigration, églises, écoles) qui devaient les soutenir (voir Frenette et Hallion dans ce numéro). Ces

-
2. Ainsi, des «cadavres encore chauds», de l'écrivain québécois Yves Beauchemin en 1990, au «langage à peu près inintelligible», de Denise Bombardier à l'émission québécoise *Tout le monde en parle* en 2019, les commentateurs culturels québécois se prononcent négativement sur la possibilité de vivre en français et de bien parler cette langue ailleurs qu'au Québec. Chaque commentaire suscite des critiques, mais la tradition se poursuit sans que, parallèlement, un jugement soit porté sur les Québécois.

formes d'organisation ont structuré les mobilités en plaçant le Québec au centre.

Les institutions éducatives mises sur pied par l'Église jouent un rôle particulièrement important, d'abord pour l'élite franco-manitobaine et, plus généralement, aujourd'hui depuis la démocratisation et l'extension du système scolaire francophone du Manitoba à partir des années 1960 et 1970 (même si ces institutions ne sont plus sous la tutelle de l'Église). Au *xix^e* siècle, le système d'éducation catholique sélectionnait déjà les jeunes élèves prometteurs, dans les milieux ruraux comme dans les milieux urbains, pour les envoyer dans les couvents et les séminaires des grands centres. Le Collège de Saint-Boniface a été un point d'ancrage important dans ce système; il faisait partie d'un réseau institutionnel pancanadien où circulaient personnel et élèves. Ce réseau était en même temps hiérarchique dans la mesure où les déplacements les plus prestigieux se faisaient vers le Québec (on n'a qu'à penser aux cas de Louis Riel, de Gabrielle Roy ou d'Henri Bergeron), même si cette province ne constituait pas toujours le point d'ancrage définitif. Isabelle Monnin (2018) a montré que ce système fonctionnait toujours pour les finissants du Collège de Saint-Boniface des années 1960, dont la plupart étaient orientés par les ordres religieux vers des réseaux d'accueil à Ottawa et à Montréal et ensuite employés dans les institutions émergentes de l'État fédéral (dans le but de construire un service public bilingue) ou de l'État québécois.

Monnin étudie une cohorte de Franco-Manitobains en situation de mobilité à un moment charnière où les institutions ecclésiastiques sont remplacées par celles de l'État. Aujourd'hui, le collège est devenu une université, et le Manitoba possède un réseau scolaire francophone public. Nous verrons que ce réseau sert à son tour d'infrastructure à la mobilité institutionnelle et est formé de relations interpersonnelles. Ainsi, plusieurs de nos participants ont aspiré à une formation postsecondaire au Québec (quoique souvent en anglais; nous y reviendrons) ou à percer dans les milieux de la culture et de l'art (fondements de la nouvelle économie québécoise et, de manière générale, franco-canadienne). Leurs déplacements et leur installation ont été facilités par leur réseau social, composé d'anciens enseignants, de membres de leur famille et de leurs amis.

Il y a donc une surdétermination des mobilités chez les jeunes Franco-Manitobains, mais ces mobilités impliquent un investissement dans un

marché linguistique qui n'est pas dirigé par les Franco-Manitobains. Comme toute mobilité sociale ou tout passage de frontière (Goffman 1963; Barth 1969), il y a la possibilité de grands succès (comme dans le cas de Gabrielle Roy ou d'Henri Bergeron), mais aussi des risques d'échec. Émotionnellement, le Québec représente un choix difficile : aller vers l'objet du désir que représente la francophonie québécoise et risquer une rencontre pénible avec la patrouille de sa frontière, ou investir son capital linguistique et culturel dans un marché manitobain où l'on est déjà intégré.

Le réalisateur Stéphane Oystryk (2014) a bien montré les ambivalences inhérentes au rapport Montréal-Manitoba dans son long métrage, *FM Youth*. Trois jeunes nouvellement diplômés de l'université discutent de leurs projets de vie. Deux d'entre eux sont à la veille de partir pour Montréal, symbole par excellence de la francophonie, où le français est utilisé dans toutes les sphères d'activités, y compris dans la vie privée (l'une des protagonistes évoque explicitement son désir de faire l'amour en français, le désir incarné). Le troisième protagoniste éprouve un mélange de jalousie et de tristesse à l'idée de ce départ, non seulement en raison de la perte de son cercle d'amis, mais aussi parce que le choix des deux autres dévalorise le sien, qui est de rester au Manitoba et de lutter pour sa communauté. Celles qui vont partir sont certaines de leur choix, lui ne l'est pas. Elles imaginent leur propre avenir ou celui qui a été façonné par le discours institutionnel, par les expériences familiales ou celles de leur entourage scolaire ; le dernier protagoniste, pour sa part, va demeurer dans une situation imparfaite, incomplète.

La mobilité structurée représente donc aussi un désir structuré, où se mélangent désir d'appartenance et de participation, désir de la langue légitime, désir de relations sociales intimes qui signalent une légitimité acquise (voir Takahashi, 2013, sur la manière dont ces éléments se mélangent chez les Japonaises qui vont apprendre l'anglais en Australie). Mais qui dit « désir » dit « stratégies ».

Dans la partie suivante, nous examinerons de plus près les expériences des 15 jeunes Franco-Manitobains avec lesquels nous avons mené des entretiens. Les histoires que nous relaterons sont fondées sur nos interactions avec un groupe de jeunes adultes qui se considèrent comme francophones et qui sont originaires du Manitoba. Les participants à notre étude ont été recrutés par la méthode du bouche à oreille, entre autres

parmi les connaissances des membres de l'équipe³. Entre octobre 2016 et octobre 2019, nous avons contacté 15 personnes, dont sept à Montréal, sept à Winnipeg et une à Toronto. Nos participants étaient âgés entre 25 et 40 ans. Du nombre total, dix étaient les seuls membres de leur famille à participer au projet; nous avons aussi interviewé deux couples de frères et de sœurs, et une participante était membre d'une famille plurigénérationnelle dont les parents vivant au Manitoba ont aussi participé au projet.

Les deux auteures ont effectué une entrevue semi-structurée d'environ une heure et demie⁴ avec chaque participant. Nous avons demandé aux participants de nous expliquer les raisons motivant leur choix de se rendre à Montréal, leurs expériences de vie dans la métropole et la place de cette dernière et du Manitoba dans leurs trajectoires de mobilité et dans leurs réseaux de contacts (dans le passé, au présent et possiblement dans l'avenir). Nous avons donc laissé les participants libres de raconter leurs expériences comme ils le souhaitaient.

Pourquoi Montréal, et comment?

Nous commençons la présentation de ces récits par le thème des réseaux et des structures de mobilité. En effet, la plupart de nos participants connaissaient quelqu'un qui était déjà allé à Montréal, soit récemment, soit dans le passé. Ces personnes, qu'ils avaient fréquentées à l'école secondaire de langue française, étaient prêtes à leur fournir un hébergement temporaire, une première location de chambre, le nom de quelqu'un à contacter ou des conseils pour se déplacer une fois arrivés à Montréal.

Comme le raconte Laura⁵, une artiste visuelle multidisciplinaire d'origine franco-manitobaine qui a déménagé à Montréal après son baccalauréat à l'Université du Manitoba, « [...] mon professeur de peinture

3. Voir Frenette et Hallion dans ce volume à propos du contexte plus large qui contribue à la possibilité de s'enraciner dans l'économie agricole du Manitoba.

4. Certaines entrevues ont été réalisées par une seule auteure, tandis que d'autres ont été réalisées par les deux auteures. De plus, au Manitoba, Yves Frenette, membre de l'équipe de recherche, a souvent participé aux entrevues; à Montréal, Patricia Lamarre, aussi membre de l'équipe, a participé à deux entrevues.

5. Nous utilisons des pseudonymes pour désigner les individus mentionnés dans cet article.

à l'époque m'a dit : "Oh, tu aimerais Montréal" et il avait aussi une place, un appartement qu'il a dit pouvoir sous-louer... Donc, en gros, c'était mon *in* à Montréal... et puis neuf ans se sont écoulés».

Même si la relation établie n'était pas étroite, le réseau demeurerait fonctionnel pour organiser le déménagement et pour établir un réseau franco-manitobain à Montréal. Mylène, une connaissance de Laura de l'école secondaire, avait appris d'un ami commun que Laura avait déménagé à Montréal et elle a fini par habiter chez elle peu de temps après :

Laura, Stéphanie [une autre de nos participantes], c'est du monde que je connaissais par intérim, mais c'étaient pas des amies nécessairement au Manitoba. Je les connaissais pas très bien, fait qu'en arrivant ici, j'ai même habité avec Laura une de mes premières années, puis on est devenues amies ici, puis on est restées amies. Je suis encore amie avec ces gens-là.

Comme presque tous nos participants, Noémi est allée poursuivre ses études à l'Université de Montréal. Une fois arrivée, elle a aussi habité avec un ami qu'elle avait connu à l'école secondaire. Le troisième colocataire, ainsi que son futur conjoint, étaient également franco-manitobains. Ce premier groupe d'amis a constitué ce qu'elle appelle son « petit réseau franco-manitobain » à Montréal.

Grâce à ce réseau social et institutionnel à cheval entre le Manitoba et Montréal, il existe donc, depuis au moins une décennie, une communauté bien établie de jeunes Franco-Manitobains à Montréal. « Tout le monde se connaît, même s'ils ne se connaissent pas », affirme Sophie. « C'est comme un mini-Winnipeg », ajoute Chloé. Rémi, pour sa part, constate que la communauté comprend peut-être « une centaine de jeunes ». Il continue :

On a définitivement un cercle communautaire, où on va se rencontrer quelques fois par année pour jouer au baseball, n'importe quelle activité socioculturelle, et puis il y en a qui sont pas mal plus amis et ils vont se rencontrer tout le temps, mais même avec les gens avec qui je ne suis pas ami très près, on va quand même se rencontrer deux, trois, quatre fois par année pour l'Action de grâce, si je m'adonnais à rester ici pour Noël, je vais passer Noël avec un petit groupe de Manitobains.

La fin du secondaire se révèle un moment clé pour nos participants, et si la plupart d'entre eux n'ont pas un parcours linéaire, nombreux sont ceux qui sont allés à Montréal afin de poursuivre des études postsecondaires. Chloé, maintenant thérapeute en art, nous confie que son choix

a été influencé par le fait que les programmes d'études sont assez limités à Saint-Boniface, où il n'y a pas de programme en beaux-arts. Laura est d'accord; elle mentionne que seule l'Université du Manitoba, où elle a fait ses études de premier cycle, offre un programme en beaux-arts.

Le dynamisme du secteur artistique dans la métropole était aussi un aspect qui attirait Chloé: «J'ai décidé que je déménagerais à Montréal parce que j'étais très intéressée par la scène musicale ici et par les arts». De fait, certains participants affirment qu'ils ont choisi d'aller vivre à Montréal surtout en raison de l'accès au capital culturel qu'offre la ville. Par exemple, Karine décrit la métropole comme «... le rêve, tsé, tout le monde chez nous veut déménager à Montréal. Parce que c'est *cool*. Pas vraiment parce que ça parle français, c'est juste comme "ah, c'est les bars, c'est les cafés"». Noémi raconte:

J'ai choisi Montréal parce que j'aimais beaucoup la ville, j'étais déjà venue avec des amis, j'avais vraiment trippé et j'avais juste le goût d'un changement de décor. Je me suis dit tant qu'à étudier n'importe où, je vais aller vivre à Montréal un petit peu, je pensais rester trois ans et ça fait maintenant 15 ans que je suis ici.

D'autres semblent attirés par un espace francophone à la fois authentique et plus légitime, mais aussi plus métropolitain. Chloé se dit contente de pouvoir «sortir du petit noyau [qu'est Saint-Boniface]», afin de «rencontrer d'autres gens». Elle a choisi Montréal parce que «c'est en français, c'est au Québec... je voyais le Québec comme mon grand frère». Même son de cloche chez Sophie: «Il y a moins d'un degré de séparation [dans la communauté franco-manitobaine]. Je voulais rencontrer des nouvelles personnes qui avaient des différentes expériences». Montréal, grande métropole internationale et francophone, permet aux jeunes Franco-Manitobains d'atteindre ces deux objectifs: vivre leur francité tout en s'ouvrant à un monde plus grand.

Les rencontres de la patrouille frontalière

Mais, une fois arrivés à Montréal, les Franco-Manitobains rencontrent des locuteurs québécois francophones qui sont perplexes face à leur manière de parler. Nos participants racontent que non seulement on leur demande régulièrement d'où ils viennent, mais que les interlocuteurs québécois restent confus en entendant leur réponse, disant même ne pas

savoir où se trouve le Manitoba. « Si tu leur poses quelques questions sur le passé, ils savent qu'on vient à peu près tous de la même souche culturelle, ethnoculturelle, mais il y a une différence d'identité, puis eux, leur système d'éducation a vraiment inculqué cette idée du nationalisme québécois », explique Rémi. Après avoir constaté que Sophie a un « accent », certaines personnes lui font la remarque suivante : « Tu parles tellement bien français pour une anglophone ». Elles croient que l'accent doit être anglophone, que nos participants sont en fait anglophones et que l'on devrait s'adresser à eux en anglais.

Nos participants sont donc exclus et effacés en tant que francophones. Jasmine nous avoue qu'au début de ses études à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), elle craignait de se faire percevoir comme autre en raison de son accent : « J pense que ça m'a pris comme trois mois pour parler à qui que ce soit, parce que j'étais tellement gênée de me faire pointer comme une *outsider* un peu, tsé ». Stéphanie ajoute :

Ils changent simplement pour l'anglais, je ne m'empêche pas de parler français, mais c'était quelque chose que j'ai remarqué beaucoup lorsque je suis arrivée ici [à Montréal]. C'était un peu frustrant, car oui, les gens changent pour l'anglais, tu continues à parler français, ils continuent à parler anglais, c'est comme une petite danse... ou ils te demandent si tu es anglophone, d'où tu viens.

Simone renchérit en disant qu'elle a aussi vécu cette expérience à l'UQAM : « Puis dans mes cours, c'est pareil, c'est toujours comme "ah, t'es anglophone?" ». Cela arrive si souvent que Micheline Marchildon, une actrice et une humoriste franco-manitobaine, intègre ce genre d'expérience vécue dans son spectacle : « Oh, Franco-Manitobaaaaaiinnnnnee! Tu viens donc de l'Alberta! T'es-tu anglophone? »

Certains expliquent, comme Rémi, ce type d'interactions avec les Québécois par la façon dont on leur a enseigné l'histoire, centrée sur la perspective nationaliste, qui exclut la présence des francophones à l'extérieur du Québec. Rémi continue :

[...] eux ont vraiment une version nationaliste de l'histoire qui sert le projet politique de créer un pays ici, on voit que le PQ [Parti québécois] a vraiment joué dans le curriculum là, tandis que les Canadiens français hors Québec, nous, on va avoir une version plus grande de l'histoire, on va avoir conscience des autres minorités francophones non québécoises...

Certains disent rouler des yeux et hausser les épaules quand ils entendent les remarques des Québécois à leur sujet, d'autres essaient de les éduquer.

Mais pour tout le monde, ce genre d'interactions est perçu comme « une patrouille de frontière » (Heller, 1994). Cela représente donc un obstacle majeur pour se faire des amis, s'intégrer dans un réseau professionnel, ou simplement essayer de vivre sans être continuellement obligé de s'expliquer. « C'est comme un mini-rejet à chaque fois », dit Chloé. Rémi termine son intervention en admettant qu'il est vraiment fatigué d'avoir à se justifier :

C'est une chose aussi qui est un peu fatigante au début, c'est de toujours avoir à expliquer aux Québécois qu'il y a des francophones en dehors de leur province. Ça, c'est vraiment fatigant, mais je suppose qu'on s'habitue à le faire, mais ça reste quand même très fatigant. Ici sont juste très ignorants de ce fait-là.

Des stratégies face à la patrouille frontalière

Pour faire face à ces expériences, les participants nous ont raconté avoir emprunté plusieurs avenues : se tenir surtout entre Franco-Manitobains ; s'intégrer dans le sous-marché anglophone de Montréal où le bilinguisme est nécessaire et valorisé ; persister en participant de façon soutenue au marché francophone montréalais ; ou abandonner le marché québécois entièrement.

Comme nous l'avons mentionné, les réseaux qui facilitent le déménagement à Montréal finissent souvent par se consolider, en partie pour faire face à la difficulté de tisser des liens sur un pied d'égalité avec les francophones québécois. Ces réseaux s'étendent dans deux directions. Premièrement, on inclut d'autres Franco-Manitobains, y compris ceux et celles avec qui il était difficile de nouer des rapports à cause de différences pertinentes dans le contexte manitobain, comme le fait d'avoir grandi en milieu rural ou urbain ou dans différentes régions de la province. Par exemple, Mylène a mentionné au sujet de Laura et de Stéphanie : « Je les connaissais, mais c'étaient pas des amies parce que moi je viens de la campagne ». Deuxièmement, le réseau s'étend à d'autres francophones issus de milieux minoritaires, comme les Acadiens ou les Franco-Ontariens, également nombreux à Montréal.

Plusieurs participants ont aussi investi leur capital de bilinguisme là où il a le plus de valeur, c'est-à-dire dans des réseaux et des milieux éducatifs ou de travail plurilingues ou plutôt anglophones. Certains ont travaillé dans l'enseignement des langues ou en communication, deux domaines dans lesquels il est plus difficile de trouver des candidats

québécois capables de bien s'exprimer dans les deux langues. «C'est un milieu très, très anglophone», dit Mylène à propos de la compagnie d'effets visuels où elle travaille à Montréal :

Beaucoup de Britanniques, beaucoup d'Américains, beaucoup d'Australiens, d'Irlandais, puis les Québécois, les francophones, les Franco-Canadiens, moi je travaille avec une minorité. C'est quand même drôle, mais ma journée se passe je te dirais 70 à 80 % en anglais, mais c'est quand même un atout de parler français parce qu'on est quand même au Québec.

Ce parcours fait aussi réfléchir Mylène au sujet du français qu'elle parle :

Je sais qu'il y a beaucoup de Franco-Manitobains qui déménagent au Québec, puis ils adoptent l'accent, puis ils s'accouplent avec des gens d'ici. C'est correct, c'est normal, ça fait partie de l'assimilation aussi, mais pour moi c'était pas juste de m'intégrer au milieu mais de rester unique, garder mon accent. Je roule mes R, tout le monde pense que je viens de l'Amérique latine, puis *I don't care*, je vais pas le changer pour personne parce que pour moi, c'est ce qui est naturel, pis ça fait rire le monde parce qu'ils disent que je chante, mais ça fait onze ans et puis *it's not going anywhere*.

Plusieurs Franco-Manitobains évoluent dans le domaine des arts, un domaine caractérisé par une forte séparation entre les marchés francophone et anglophone et par des formes distinctes de spécialisation. Ceux et celles qui sont passés par une institution anglophone se servent de leur formation comme tremplin vers une carrière à la fois francophone et anglophone, se servant de leur bilinguisme pour tenter de percer dans les deux marchés. Sophie raconte :

Je savais que j'avais toujours voulu vivre à Montréal... l'idée, c'était un peu de faire ma maîtrise à une place où je pourrais peut-être rester après, ce qui est drôle parce que je n'ai pas fait ça, mais ça, c'était une des considérations, puis aussi la communauté artistique à Montréal est très bien reconnue. Et puis c'était une chance de vivre en français et en anglais.

Les artistes prennent l'entre-deux ou l'hybridité qui caractérise leur expérience comme thème central de leur art. Le projet de fin d'études de Sophie, par exemple, consiste en un autoportrait composé de morceaux emblématiques du Manitoba francophone stéréotypé, de la jeune artiste cosmopolite, de la citoyenne urbaine et rurale, des morceaux qui se combinent et se recombinent de différentes manières, plutôt que de simplement coexister les uns juxtaposés aux autres⁶.

6. Cette œuvre et plusieurs autres se trouvent sur le site Web du projet.

Parfois, l'entrée dans le marché franco-québécois peut se révéler plus ardue, surtout si on ne passe pas par une institution postsecondaire québécoise ; dans quelques cas, les difficultés rencontrées ont été si importantes qu'elles ont entraîné un retour au Manitoba. Martin est un réalisateur franco-manitobain né et élevé à Saint-Boniface. Après avoir terminé son baccalauréat en cinéma à l'Université du Manitoba, il est allé à Montréal « avec en tête de faire un film sur Saint-Boniface » :

J'ai vraiment une place dans mon cœur pour la ville [de Montréal]... mais en même temps, j'avais pas le même sens communautaire qu'à Winnipeg, tsé, c'est un peu ça qui me manquait un peu, peut-être que je suis un gars qui aime ça une communauté un peu plus resserrée où tu connais un peu tout le monde, tu sais qu'est-ce qui se passe, j'ai trouvé que j'étais un peu plus isolé à Montréal... je trouvais ça plus facile de m'intégrer dans la communauté artistique ici à Winnipeg qu'à Montréal.

Comme Martin, Chloé a décidé de retourner à Saint-Boniface après sa maîtrise. Selon elle, il était plus facile de trouver un emploi au Manitoba qu'à Montréal, où elle aurait été en concurrence avec les autres finissants de son programme en thérapie artistique à l'Université Concordia. Elle raconte :

Je suis contente d'être de retour, je savais qu'il y aurait des *pros and cons* peu importe mon choix... Montréal, j'adore la ville, j'aime pouvoir vivre en français, il y a tellement de choses qui se passent, les gens connaissent un peu plus c'est quoi l'art thérapie, mais la plupart des finissants de mon programme restent à Montréal et ils ont plusieurs stagiaires à cause du programme, donc trouver de l'emploi c'est pas aussi évident, donc le défi ici [à Saint-Boniface], c'est que c'est moins bien connu, mais si tu peux trouver une place, t'as pas autant de compétition. Je voulais aussi revenir redonner à ma communauté.

Chloé travaille maintenant en anglais à temps plein dans une clinique privée au Manitoba. Elle était contente de revenir à Winnipeg, mais n'était pas pressée de s'installer tout de suite à Saint-Boniface : « J'aime beaucoup, mais je trouve ça un peu suffocant des fois ».

Seulement trois participantes, Karine, Jasmine et Noémi, ont opté pour des tentatives de pleine participation, en choisissant de s'inscrire dans une université francophone et d'habiter dans un quartier francophone. Notons que le prix à payer, c'est devoir renoncer à certains réseaux sociaux. Karine déclare :

Je ne vois plus mes amis [Franco-] Manitobains. Après un an, je suis déménagée dans Hochelaga-Maisonneuve [un quartier principalement francophone], et

c'est là que je me suis ancrée dans la société québécoise. Eux autres [Stéphanie et Laura], je trouve qu'elles font beaucoup partie du monde anglophone.

Jasmine s'est aussi séparée des amis franco-manitobains avec qui elle a habité en arrivant à Montréal et elle préfère maintenant fréquenter des Québécois. Elle ne fait pas partie de la communauté anglophone : « Je me sens pas bien au Mile End [un quartier multiculturel, souvent perçu comme anglophone], je me sens pas à ma place ». Comme Karine et Noémi, elle habite dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Karine et Jasmine mentionnent aussi les efforts qu'elles ont dû déployer pour modifier leur habitus linguistique. Deux formes retiennent leur attention : ce qu'elles appellent le « r roulé » (apical, versus le/r/uvulaire plus répandu au Québec) et leur « accent tonique anglais ». Jasmine nomme les changements linguistiques qu'elle a faits « ses québécismes » et elle explique que ces nouvelles pratiques langagières lui « ouvre [nt] des portes [...] pour mieux être dans la gang ». Cependant, sa stratégie ne fonctionne que partiellement, car à Montréal, dit-elle, « [...] les gens remarquent toujours, toujours que j'ai un accent ». Elle croit qu'il lui manque les référents historiques et contemporains, notamment politiques, qui sont identitairement significatifs pour les Québécois. De plus, elle n'a pas complètement rompu avec le Manitoba. Elle note cependant : « Je retourne [à *Saint-Boniface*], pis le monde remarque tout le temps que j'ai un accent. Toujours, toujours, toujours ». Malgré ses efforts, elle ne se sentira donc jamais québécoise et ne se sentira pas à son aise non plus au Manitoba : « J'ai toujours l'impression que je vais être comme à part ». Malgré tout, elle arrive de plus en plus à « passer » pour une Québécoise. Auparavant, dès qu'elle parlait, les gens lui demandaient d'où elle venait. Maintenant, ça prend plus de temps pour qu'on lui pose la question.

Ces diverses stratégies finissent surtout par reproduire une frontière et les rapports centre-périphérie. Sur le plan émotif, les jeunes Franco-Manitobains ressentent la tension associée à cette frontière, même s'ils peuvent aussi en profiter. Les artistes en font un thème de leur pratique ; le secteur tertiaire constitue un marché de l'emploi important pour les personnes bilingues. Les raisons de venir à Montréal demeurent valables, sans effacer les ambivalences qui y sont rattachées.

Les mobilités, révélatrices de la structuration du marché linguistique francophone

Comme nous avons essayé de le montrer, les relations ambivalentes que les jeunes Franco-Manitobains entretiennent avec Montréal sont liées à la structure centre-périphérie de la francophonie canadienne. Montréal devient un objet de désir en raison de son capital social et culturel (son côté « *cool* ») et de la possibilité d'obtenir un statut de francophone légitime grâce à une immersion dans ce milieu. La métropole est aussi la porte d'entrée de prédilection des jeunes Franco-Manitobains qui aspirent à un avenir perçu comme plus ouvert, plus varié, plus riche et plus « vrai » (ou, du moins, « vraiment francophone ») comparativement à celui qu'ils entrevoient à Winnipeg.

Il en résulte un déplacement de la périphérie vers le centre: le « mini-Winnipeg » dont parle Chloé ou les réseaux sociaux composés surtout d'anglophones et de francophones d'autres milieux minoritaires. Dans les quelques cas d'ancrage, le sentiment de se situer à la périphérie demeure: on sait que ce sera toujours aux autres de juger sa francité, et non l'inverse. En même temps, le groupe de participants a une réflexion approfondie sur cette dynamique; il critique la normalisation de l'uniformité historique, linguistique et culturelle, qui s'exprime clairement dans la production artistique et le choix de pratiques langagières.

Ainsi, nous pouvons mieux saisir l'importance de comprendre qui décide de qui est francophone, où se situe la frontière entre francophone et non-francophone (ou francophone « déficitaire ») et comment cette frontière se construit dans les processus non seulement institutionnels, mais aussi dans la vie quotidienne. Les Québécois restent les arbitres de qui peut être considéré comme un francophone légitime; ce sont eux qui font la patrouille des frontières linguistiques, qui continuent d'avoir le droit de décider qui peut se considérer comme francophone, où (dans quels espaces) et comment on fournit une performance linguistique légitime. Dans une perspective analytique, nous avons postulé que les concepts de *légitimité linguistique* et de *marché linguistique* apportent un nouvel éclairage sur les dynamiques de la francité canadienne: ils révèlent les raisons sous-jacentes aux tensions, aux ambivalences, aux divers choix de vie.

Notre étude d'une cohorte de Franco-Manitobains comporte certes certaines limites. On doit se demander quels liens il pourrait y avoir avec

d'autres groupes linguistiques présents dans les mêmes espaces, notamment les Autochtones et les gens issus de l'immigration. D'abord, dans quelle mesure les dynamiques décrites ici s'appliquent-elles ailleurs? On sait, grâce à un autre volet de ce projet de recherche (Roussel, 2018), que cette patrouille des frontières linguistiques affecte les possibilités d'intégration des immigrants, recherchés, par ailleurs, dans le cadre des programmes décrits dans ce numéro par Belkhodja et Deshayes. Il est rare que l'on puisse analyser à la fois les expériences de migrants de l'extérieur du pays et celles d'individus dont la mobilité est interprovinciale, mais notre approche indique qu'une telle analyse peut être utile pour mieux comprendre la francophonie canadienne. Ensuite, dans quelle mesure les dynamiques décrites ici, notamment la structuration institutionnelle de la mobilité interprovinciale, sont-elles réservées aux francophones blancs issus des vagues de colonisation antérieures (comme celle décrite dans ce numéro par Frenette et Hallion)?

Appréhender la francité par la mobilité nous permettra de mieux définir les questions de recherche à poser ainsi que les terrains propices à leur exploration. Les éléments d'ancrage et de mobilité sont liés, si ce n'est que par la structuration de ce qui circule et de ce qui ne circule pas.

Bibliographie

- BARMAN, Jean (2015). *French Canadians, Furs, and Indigenous Women in the Making of the Pacific Northwest*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- BARTH, Fredrik (dir.) (1969). *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little, Brown.
- BERGERON, François (2016). « Un Québec fort ne peut qu'aider les francos » – Yves Beauchemin, 24^e Salon du livre de Toronto », *L'Express*, 6 décembre, [en ligne], [<https://l-express.ca/un-quebec-fort-ne-peut-quaider-les-francos-yves-beauchemin/>] (1^{er} septembre, 2019).
- BOUDREAU, Annette (2016). *À l'ombre de la langue légitime: l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Linguistique variationnelle ».
- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

- CALVÉ, Pierre (2019). « Une vision trop rigide, sclérosée, du français », *Le Devoir*, 19 octobre, [en ligne], [https://www.ledevoir.com/opinion/idees/565136/une-vision-trop-rigide-sclerosee-du-francais] (1^{er} novembre, 2019).
- CANDEA, Maria, Gaëlle PLANCHENAUT et Cyril TRIMAILLE (dir.) (2019). « Accents du français: approches critiques », *Glottopol*, numéro thématique, n° 31, p. 2-162.
- GOFFMAN, Erving (1974). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*, New York, J. Aronson.
- HELLER, Monica (1994). *Crosswords: Language, Education and Ethnicity in French Ontario*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- HELLER, Monica (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- HELLER, Monica (2011). *Paths to Postnationalism: A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford University Press.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (dir.) (2003). *Discours et identités: la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes.
- HOBBSBAWM, Eric (1990). *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LABOV, William (1972). *Sociolinguistic Patterns*, California, University of California Press.
- MARTEL, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttes et déroute du Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- MCELHINNY, Bonnie (2010). « The Audacity of Affect: Gender, Race, and History in Linguistic Accounts of Legitimacy and Belonging », *Annual Review of Anthropology*, vol. 39, n° 1, p. 309-328.
- MONNIN, Isabelle (2018). *Qui décide pour qui? Entre ancrage et mobilité: langue, légitimité et représentations de la francité au Manitoba*, thèse de doctorat (linguistique), Paris, Université Paris-Sorbonne.
- OYSTRYK, Stéphane (2014). *FM Youth*, Winnipeg, Winnipeg Film Group.
- ROUSSEL, Anne (2018). « Qu'est-ce qu'être francisé?: l'expérience d'immigrants dits allophones dans un bastion traditionnel du Québec », *Langage et société*, vol. 3, n° 165, p. 75-93.
- TAKAHASHI, Kimie. (2013). *Language Learning, Gender and Desire: Japanese Women on the Move*, Bristol; Buffalo, Multilingual Matters.
- WOLF, Eric (1982). *Europe and the People without History*, California, University of California Press.

Mobilités, circulation et ancrages : la francophonie dans la vallée de l'Okanagan- Similkameen en Colombie-Britannique¹

Patricia Lamarre
Université de Montréal

Monica Heller
Université de Toronto

Yves Frenette
Université de Saint-Boniface

Thierry Deshayes
Université de Neuchâtel

Cet article aborde le lien entre mobilités et ancrages francophones dans la vallée de l'Okanagan-Similkameen² à partir d'une étude ethnographique. Le récent intérêt pour la mobilité dans les sciences sociales a mis fin à une longue tendance à étudier surtout le statique, le fixe, les populations ancrées (Faist, 2013) et à s'inscrire dans une idéologie qui valorise la sédentarité. Dans cette optique, l'enracinement devient donc la pierre d'assise sur laquelle s'édifient les États-nations et les catégories ethnonationales (Heller, 2014). La recherche sur la francophonie canadienne a aussi mis l'accent sur tout ce qui est statique, en mettant à l'écart le phénomène de la mobilité au profit de l'étude de la capacité

-
1. Nous tenons à remercier très sincèrement Rémi Léger pour son temps et ses conseils de rédaction judicieux et très appréciés.
 2. L'Okanagan-Similkameen est un district régional qui couvre le centre-sud de la Colombie-Britannique. Cependant, le terme « Okanagan » est plus souvent utilisé pour désigner cette région. Dans ce texte, nous utilisons ces deux dénominations de façon interchangeable.

de reproduire la nation et de préserver ainsi la vitalité des communautés francophones. Avec la baisse du taux de natalité, des tensions discursives émergent autour de la représentation de la mobilité, et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec. Plus spécifiquement, la mobilité francophone « sortante » est perçue comme une menace à la communauté, menant à une perte de vitalité, tandis que la mobilité « entrante » est de plus en plus reconnue comme une nécessité pour le maintien du poids démographique de la francophonie ainsi que pour sa capacité institutionnelle, tout en entraînant une redéfinition de la nation/communauté. Une réflexion plus poussée sur le rapport entre la mobilité et l'ancrage se révèle nécessaire, car actuellement celui-ci est trop souvent abordé en tant que mouvements linéaires, de départs/déracinements et d'arrivées/enracinements, qui simplifient la complexité des mouvements passés et actuels de la population francophone.

Cet article s'inspire d'observations et d'entretiens réalisés lors de trois séjours que l'équipe a effectués dans la vallée de l'Okanagan-Similkameen entre 2016 et 2018. Lors de ces séjours, nous avons parcouru la vallée à la rencontre de francophones établis depuis un certain temps³ ainsi que de jeunes cueilleurs de cerises. Patricia y est également retournée à deux reprises hors saison pour consulter les archives du Centre culturel francophone de l'Okanagan (CCFO). Au total, nous avons mené 59 entretiens, dont 35 avec des francophones établis dans la vallée, certains étant des acteurs et actrices clés de cette francophonie, ainsi que 24 entretiens avec des jeunes mobiles. Ces entretiens enregistrés ont porté sur les trajectoires de mobilité et d'ancrage, le rôle du français, des réseaux sociaux et des médias dans ces trajectoires et sur leur rapport aux lieux de passage et d'ancrage. Pour mieux comprendre les trajectoires dans le temps, nous avons aussi maintenu des contacts avec certains participants avec lesquels nous avons fait des entretiens de suivi⁴. L'article est organisé selon trois catégories sociales de francophones que nous avons pu repérer : les francophones de la vallée impliqués dans le milieu institutionnel et associatif ; les membres du réseau de soutien/liaison des travailleurs saisonniers ; et finalement, les jeunes cueilleurs québécois.

3. Nous remercions madame Nicole Leblanc, adjointe à la direction du Centre culturel francophone de l'Okanagan pour son aide précieuse.

4. Pour plus de détails sur ces trajectoires, voir le site Web du projet : <https://uncanadiennerrant.ca/>.

Lors de nos séjours dans la vallée, nous avons eu l'occasion de visiter les institutions, mais aussi de nous familiariser avec le fonctionnement de l'agriculture, le développement du tourisme, le fonctionnement des vergers et les lieux de socialisation des jeunes travailleurs. Les archives du CCFO ainsi que les entretiens menés auprès des « pionniers » francophones de la vallée nous ont permis de mieux saisir l'histoire de la création des institutions francophones dans la région. Finalement, nous avons consulté les sites Internet, qui représentent des sources d'information pour ceux et celles qui se déplacent pour la cueillette des cerises dans la vallée⁵ ou qui font la tournée des circuits de cueillette en Europe, en Asie, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Zélande et en Australie⁶.

Dans notre article, nous postulons que la mobilité et l'ancrage doivent, d'une part, être abordés sous la même loupe, car ils sont interreliés (Hannam *et al.*, 2006) et que, d'autre part, ils doivent être compris dans le contexte plus large des conditions politiques et économiques qui les entourent et les rendent possibles. Plus spécifiquement, nous approfondissons le sens que revêtent la mobilité et l'ancrage en nous intéressant aux dimensions géographique, identitaire et symbolique de ces deux notions. La mobilité englobe une multiplicité de pratiques géographiques et sociales et de formes possibles de mouvement : déplacements touristiques, migrations, voyages d'affaires, circulation domicile-travail, circulation de loisir (Sheller *et al.*, 2010 ; Urry, 2006). Les trajectoires que nous présenterons mettent en évidence le faible nombre de projets de mobilité pouvant être définis comme des transferts ou des déplacements « permanents ». Nous verrons aussi qu'il est tout à fait possible d'être mobile sans perturber ses ancrages géographiques ou même identitaires et symboliques et que les ancrages peuvent être multiples, partiels et temporaires dans une trajectoire de vie.

La vallée de l'Okanagan-Similkameen : « *Go West, young man (and you too, young woman)* »

Kelowna, juin 2016. Nous (Patricia et Thierry) venons d'arriver à Kelowna, dans le centre-sud de la Colombie-Britannique. Nous cherchons un

5. Par exemple, <https://fr-fr.facebook.com/groups/437932936256552/>.

6. Pour plus de détails, voir <https://www.picktheworld.org>.

endroit pour prendre un café et discuter de nos stratégies avant d'aller à la rencontre de jeunes cueilleurs québécois. Nous descendons la rue Bernard, la rue principale de la ville, nommée en l'honneur du fils d'Éli Lequime, un Français cofondateur de la ville, qui a abandonné la ruée vers l'or pour s'ancrer dans la vallée et faire fortune en vendant des provisions et des services aux prospecteurs qui montaient vers le nord. En passant devant la terrasse d'un café Starbucks, nous entendons des bribes de conversation en français et reconnaissons l'accent québécois de quatre jeunes hommes. Il s'agit d'amis dans la vingtaine qui ont grandi ensemble dans la région des Laurentides au Québec. Voilà notre premier contact établi. Justin, Jérémie, Nicolas et William sont venus dans la vallée afin de gagner un peu d'argent pour payer leur *road trip*. Ils ont déjà visité les Rocheuses et, avant de rentrer, ils exploreront l'île de Vancouver et la côte du Pacifique.

Patricia n'est pas étonnée de rencontrer des Québécois de la classe moyenne dans le circuit des récoltes. Elle-même a déjà fait du travail agricole avec d'autres Québécois dans les années 1970. Elle faisait partie de cette génération de jeunes inspirés par le roman *On the Road* de Jack Kerouac et qui avaient une vision romantique du travail agricole. La présence de jeunes de la classe moyenne dans les récoltes et surtout celle de Patricia en tant que jeune femme rendaient les fermiers perplexes, eux qui avaient l'habitude d'embaucher des gars accoutumés au travail manuel, qui «faisaient leurs timbres» de chômage pour survivre à l'hiver au Québec. Vingt ans plus tard, dans les années 1990, ses jeunes frères ont également participé au travail saisonnier dans la vallée de l'Okanagan. Après la saison des cerises et les après-midi passés à jouer de la musique sur les plages du lac Okanagan en compagnie d'autres jeunes pour qui le travail agricole était un «*trip* d'été», ils passeront quelques étés à planter des arbres dans le nord de la Colombie-Britannique, un travail plus payant, mais aussi plus épuisant, dans des équipes de francophones plus âgés qu'eux, qui gagnent leur vie depuis des années grâce au circuit saisonnier entre le Québec, la Colombie-Britannique et des pays du Sud ou de l'Asie. Ils font partie d'une vague de Québécois qui se déplacent vers la Colombie-Britannique pour occuper des emplois saisonniers. Aux planteurs d'arbres et aux cueilleurs de cerises, il faut ajouter les «*ski bums*» et les employés saisonniers dans les parcs nationaux, engagés pour leur capacité à parler dans les deux langues officielles⁷.

7. Les parcs nationaux doivent avoir 20 % d'employés bilingues.

À part quelques rares écrits (Barman, 2014 ; Couture, 2009 ; Wong, 1988 ; Joyal, 2006 ; Watson, 2010), il y a peu de recherches qui nous aident à comprendre la mobilité francophone et la francité dans cette région, une mobilité qui n'est pas du tout nouvelle. Au XIX^e siècle, cette vallée était un lieu de passage et parfois d'ancrage pour les francophones en raison de la traite des fourrures, de la ruée vers l'or ou encore des missions catholiques. Certains d'entre eux s'y sont installés, ont fondé une famille et ont participé à la colonisation de l'Okanagan (Rivière, 2013 ; Joyal, 2006) et au métissage des peuples autochtones (Barman, 2014). Cette première présence francophone, qui comptait une quarantaine de familles, disparaît au début du XX^e siècle à la suite des départs, des décès et de l'assimilation (Hayes, 1999), laissant des traces de leur passage dans la topographie de la vallée. La francophonie okanaguienne émergera à nouveau à partir des années 1960. Elle sera composée de francophones venus surtout des Prairies canadiennes et de Maillardville⁸. Un premier regroupement francophone se cristallisera autour d'une association de femmes catholiques, le Cercle de Sainte-Cécile, qui deviendra le Centre culturel francophone de l'Okanagan, le CCFO. Suivront les services en français de Radio-Canada (1967), l'établissement d'un programme-cadre pour les élèves francophones, puis une école de langue française (1998).

La francophonie dans la vallée de l'Okanagan-Similkameen est géographiquement dispersée et peu nombreuse, sans quartier, paroisse ou village francophone. Comme la majorité des communautés francophones de la Colombie-Britannique, celle qui est installée dans la vallée est récente, et les efforts de « faire communauté/société » en créant des institutions propres aux francophones doivent composer avec des mobilités complexes, diverses et continues. Ce ne sont pas tous les francophones présents dans la vallée qui y participent directement, et ce n'est certainement pas le cas de la majorité des jeunes qui se pointent pour la récolte des cerises. Pour ces jeunes, travailler à la récolte pendant un ou deux étés représente un rite de passage vers l'âge adulte : voir l'Ouest canadien, la vie en plein air hors des contraintes familiales, la découverte

8. Maillardville est une communauté francophone fondée en 1909 à la suite du recrutement de Canadiens français du Québec et de l'Est ontarien par la scierie Fraser Mills. Aujourd'hui, Maillardville est un quartier de la ville de Coquitlam, une municipalité en banlieue de Vancouver, et elle comprend quelques institutions francophones et bilingues, dont la Société francophone de Maillardville.

du vaste monde. Si ces jeunes sont peu conscients de la présence permanente de francophones dans la vallée, l'inverse n'est pas vrai. Ceux qui se sont établis dans la région savent très bien que chaque été de jeunes Québécois viendront dans la vallée pour travailler aux récoltes. Comme nous le verrons, certains des francophones établis depuis les années 1980 ont eux-mêmes découvert l'Okanagan de cette façon et ont ouvert la voie aux générations suivantes. En fait, cette vague de travailleurs saisonniers permet de maintenir le poids démographique des francophones dans la vallée depuis maintenant quelques décennies.

Ces deux présences francophones se recoupent et des relations se créent entre les francophones qui sont déjà établis dans la région et ceux qui sont de passage. Ainsi, les institutions servent de milieux de travail aux jeunes qui décident de prolonger leur séjour. D'autres trouvent du travail en devenant des agents de liaison entre agriculteurs, municipalités et jeunes Québécois. Dans cette vallée, se croisent l'appropriation du Canada ainsi que du grand monde par des jeunes qui sortent du Québec, souvent pour la première fois sans parents, les besoins de l'industrie de la cerise, et l'incitation du mouvement pour institutionnaliser la francophonie.

Depuis quelques décennies, la production agricole dans la région dépend des jeunes Québécois, plus particulièrement pour la récolte des cerises (Couture, 2009, Lanthier et Wong, 2002)⁹. À partir du mois de juin, quand les premières cerises atteignent leur maturité dans le sud de la vallée, une main-d'œuvre ponctuelle devient nécessaire, la cueillette dans un petit verger ne durant souvent que quelques jours. Comme ce travail ne demande pas de compétences particulières, il est possible d'embaucher des cueilleurs sans expérience, qui acceptent d'être payés à la pièce et de changer de vergers plusieurs fois durant la saison. Depuis les années 1970 et plus fréquemment depuis la crise économique du début des années 1980, de jeunes Québécois viennent dans la vallée chaque

9. Les producteurs agricoles de l'Okanagan recrutent également, et ce, en nombre croissant, des travailleurs à l'international, notamment du Mexique et des Caraïbes, munis de visas de travail temporaires grâce à un programme de l'État. Pour ce qui est de la réglementation, les jeunes cueilleurs du Québec sont moins protégés que les travailleurs étrangers, car pour ces derniers, les producteurs doivent respecter les ententes signées entre le Canada et leur pays d'origine sur les conditions de travail et les installations sanitaires.

été pour combler ce besoin urgent.¹⁰ La plupart sont des étudiants du cégep et de l'université et n'ont pas d'expérience préalable dans l'industrie (Wong, 1988). Les cueilleurs expérimentés ont leurs propres contacts et retournent sur des fermes qui offrent de meilleures conditions de travail et d'hébergement. Ils sont beaucoup moins visibles, tandis que les jeunes néophytes traînent dans les parcs, sur les plages et dans les rues des petites municipalités du sud de la vallée, où ils sont vus comme des itinérants bruyants par une population de retraités. Cette perception est partagée également par certains propriétaires d'entreprises, qui ciblent les touristes attirés par les plages de la vallée où de grands groupes de jeunes attendent de se faire engager ou se reposent en après-midi quand il fait trop chaud pour la cueillette. L'accueil de ces jeunes cueilleurs est un problème qui perdure depuis des décennies, malgré quelques efforts pour améliorer la situation, et contribue aux relations parfois difficiles avec certaines municipalités qui doivent, pendant quelques semaines, accueillir ces jeunes. Une coalition formée par le Club Rotary, l'Office du tourisme et les associations agricoles a mis sur pied la Loose Bay Campground Society, qui gère un camping sur les terres de la Couronne près d'Oliver. Ce camping a permis de « résoudre le problème » des jeunes qui campaient où ils pouvaient, en les déplaçant dans un lieu où ils sont plus faciles à repérer et à contrôler (Couture, 2009 : 134). Dans les années 1980, les cas de discrimination et d'harcèlement envers ces jeunes étaient plus fréquents, éclatant en quelques événements violents, ce qui a mené à la mise sur pied d'une étude sur la situation parrainée par la Fédération des Franco-Colombiens, aujourd'hui appelée la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (Fédération des Franco-Colombiens, 1983). Dans le but d'améliorer les relations avec les nouveaux venus, Oliver, petite ville du sud de la province, propose depuis quelques années un *Picker's Appreciation Day* le 24 juin, au cours duquel la ville offre un pique-nique, accompagné de musique « canadienne-française ». Si peu de résidents s'y présentent, les jeunes, eux, sont au rendez-vous, et la file pour la nourriture est longue. Toutefois, pour faire la fête, les jeunes préfèrent la Saint-Jean organisée de façon informelle à « Shit Lake » sur les terres

10. On estime que 3 000 jeunes Québécois se présentaient chaque année pour faire la récolte dans les années 1980. En 1988, Wong estimait que les jeunes Québécois représentaient 77 % des travailleurs saisonniers. Ce pourcentage est aujourd'hui en baisse.

publiques, avec drapeaux du Québec, tamtams, feux de joie, musique, danse et bière (« La meilleure Saint-Jean de ma vie », dira l'un d'eux). En règle générale, ces jeunes ne sont pas au courant de la FrancoFête organisée par le CCFO à Kelowna pour une population plus « ancrée ». Dans cette vallée, les personnes de passage et celles qui sont établies célèbrent leur francité au même moment, mais avec des représentations très différentes de l'identité francophone (pancanadienne à Kelowna et québécoise à Shit Lake) et dans des réseaux qui semblent, à première vue, peu reliés et certainement situés dans des lieux séparés.

En somme, trois grands traits définissent la francophonie de la vallée de l'Okanagan, de la traite des fourrures à aujourd'hui : elle prend racine dans une vallée qui est depuis longtemps un lieu de passage, de métissage, de brassage multiculturel ; elle est caractérisée par la mobilité de sa population et par la fragilité de ses institutions.

Des mobilités qui deviennent des ancrages

Fin juin 2018. Nous (Patricia et Monica) sommes de nouveau à Kelowna, assises dans un paisible jardin d'un quartier tranquille. Nous participons à un brunch, organisé par l'un de nos contacts, une Québécoise venue avec son copain dans les années 1980, une période économique difficile au Québec. Ils ont pris goût à la vallée et, comme le Québec avait peu à leur offrir, ils sont restés et se sont impliqués dans les projets et les activités francophones du CCFO. En cette belle journée de début d'été, notre hôtesse a réuni un groupe de femmes francophones, surtout dans la cinquantaine, dans le but de resserrer leurs liens. Autour d'un café, les femmes réunies se présentent et racontent brièvement comment elles en sont venues à vivre dans la vallée. Elles sont toutes venues d'ailleurs, ce qui met en évidence le caractère récent de la communauté. Certaines sont venues comme travailleuses saisonnières, sur le pouce, en « minoune » ou en autobus. Elles ont aimé la vallée, son grand lac, le climat et, chez certaines, le sentiment de vivre avec moins de contraintes qu'au Québec. Celles qui ont fondé une famille se sont engagées dans la lutte pour une école de langue française. Plusieurs évoquent leurs enfants devenus adultes, qui ont quitté la vallée pour les grandes villes, souvent dans l'est du pays.

Certaines femmes se sont forgé une vie à l'intérieur du réseau institutionnel francophone, travaillant comme enseignantes, journalistes ou dans des projets culturels et communautaires subventionnés par le gouvernement fédéral. D'autres travaillent plutôt dans des petites entreprises qui offrent des services en français. Le site Web du CCFO possède un répertoire de quelques dizaines d'entreprises où des services en français sont disponibles : boulangerie, restaurants, salon de massage, en passant par des services de traduction et de garde d'enfants en français et la vente de produits, comme le sirop d'érable et le fromage en grains. Dans le groupe qui se tient sous l'abricotier, il y a aussi des femmes qui se disent francophiles, un groupe important dans les activités du CCFO. Elles sentent le besoin de souligner qu'elles ne sont pas de « vraies » francophones, mais qu'elles ont le français à cœur. À la périphérie de la communauté reconnue, elles contribuent à la vitalité des institutions et des activités organisées. Le groupe comprend également quelques femmes venues d'autres pays, attirées par la possibilité de travailler dans l'industrie viticole ou touristique. En effet, lors de nos séjours, nous rencontrons des Français, qui ne connaissaient pas l'existence de la francophonie canadienne avant de s'installer dans la vallée. Le rêve de l'Ouest canadien les a attirés, et la présence d'une école de langue française a pesé dans leur décision de s'y établir. Ces derniers maintiennent en général des liens familiaux grâce à des voyages réguliers en Europe pour permettre aux enfants de connaître leurs grands-parents et d'améliorer leur français.

Les femmes présentes à cette réunion font partie de la deuxième génération de francophones installés dans la vallée. La première génération, reconnue comme « les pionniers et les pionnières » de la francophonie okanaganienne¹¹, est arrivée dans les années 1960. Madame Julie Wambeke¹² est une de ces pionnières ; elle a l'habitude de raconter son histoire et prend plaisir à le faire. Encore jeune à 96 ans lors de notre dernière rencontre, elle venait de quitter son travail dans un magasin d'objets

11 Pour en savoir plus sur cette génération de francophones impliqués dans l'organisation de la francophonie britanno-colombienne, voir <https://afracb.ca/index.php/activites/37-les-aines-nous-parlent>.

12. Dans certains cas, comme celui-ci, nous utilisons les noms des participants, puisque nous en avons la permission. De plus, les contributions de madame Wambeke, qui est une figure de proue de la communauté, sont bien documentées.

usagés pro-vie¹³. Madame Wambeke est un personnage clé dans l'histoire du réseau institutionnel francophone de la vallée, jouant un rôle central à la fois dans la création du Cercle de Sainte-Cécile et sa transformation en centre culturel. Elle a également participé à la lutte pour la radio et la télévision de langue française dans la province.

Sa trajectoire est un bon exemple d'ancrage, à l'instar d'autres francophones qui se sont établis dans la vallée, car elle est elle-même issue d'une histoire familiale et personnelle de mobilités. Elle est née en Saskatchewan en 1921 dans une famille de 17 enfants. Son père, Charles Blais, originaire de Saint-Édouard-de-Lotbinière au Québec, est parti seul pour le Klondike vers 1913. Il aspirait à faire fortune durant le «*gold rush*». Il est descendu du train à Edmonton, où il a rencontré quelqu'un qui revenait du Klondike et qui lui a conseillé de ne pas y aller: «*Charlie, don't go, y'a plus d'or*¹⁴». Il est donc retourné à Saint-Édouard où il a épousé Évelyne Blanchette, de Saint-Évariste. Deux ans plus tard, il était de retour dans l'Ouest, cette fois pour ouvrir une écurie à Battleford en Saskatchewan. Son épouse et leurs deux jeunes enfants l'ont suivi. En 1927, Charles obtient une «terre» à Delmas en Saskatchewan: «*It was what we called bald prairie*, avec des falaises, jamais cultivée». Même si une grande partie de la famille a depuis quitté Delmas, cette communauté demeure un point d'attache, et les enfants de Charles et d'Évelyne s'y sont régulièrement donné rendez-vous pour des réunions de famille.

Formée comme enseignante, Julie Blais devient, à l'âge de 17 ans, sœur enseignante dans l'ordre des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, à Edmonton en Alberta. Elle enseigne dans les écoles de langue française, notamment dans les régions francophones de Bonnyville et de St. Paul, et passe six ans à Edmonton où elle obtient un baccalauréat en éducation.

En 1956, Julie déménage au sud de Lethbridge, où elle rencontre son futur mari, un *rancher* originaire de l'Oregon, de père flamand et de mère polonaise. Julie quitte sa congrégation pour épouser George en 1958. En 1962, ils déménagent à Kelowna afin que George, maintenant à la

13. Le magasin Pro-Life Thrift Shop, tenu par des bénévoles, vend des objets usagés à petits prix. Les profits soutiennent le mouvement pro-vie ou anti-avortement de Kelowna.

14. Toutes les citations dans le reste du texte sont tirées des entretiens. Elles sont reproduites telles quelles en français, en anglais ou dans les deux langues.

retraite, puisse cultiver des roses. Julie fréquente une église catholique et anglophone à Kelowna, où elle rencontre d'autres paroissiennes francophones : « Au début, nous ne savions même pas que nous étions là ». Elles fondent le Cercle de Sainte-Cécile et se réunissent pour jouer aux cartes et chanter en français. Le Cercle devient un point de ralliement pour les francophones de la région, réunissant une cinquantaine de familles. Julie fait partie des chefs de file (« on était une petite gang de petites vieilles », dit-elle), militant à la fois pour l'établissement d'un centre culturel ayant son propre bâtiment et, plus généralement, pour les droits des francophones en Colombie-Britannique. Dans les années 1960, elle s'implique dans le groupe de pression qui milite pour l'ouverture d'une station de Radio-Canada. Aujourd'hui, Madame Wambeke demeure active dans des institutions catholiques anglophones – il n'y a pas d'église catholique francophone –, et se fait régulièrement interviewer par les médias francophones en tant que « pionnière » de la francophonie dans la vallée, en plus d'être régulièrement célébrée par le CCFO.

Son histoire, qui couvre presque un siècle, témoigne de l'évolution et de l'institutionnalisation des communautés francophones en milieu minoritaire. Le parcours de Julie Wambeke souligne non seulement les transformations des conditions politiques et sociales qui ont marqué sa trajectoire de mobilité, mais aussi le fait que, jusqu'à son déménagement à Kelowna, elle a toujours évolué à l'intérieur d'institutions francophones (et catholiques), dans une communauté francophone éclatée sur le plan géographique. En tant qu'enseignante, sa mobilité a, en fait, contribué à la vitalité de ces communautés et à l'ancrage francophone dans des villages de l'Ouest canadien. Dans la vallée, où aucun regroupement francophone n'existait à son arrivée, elle participera à la création d'un nouvel ancrage francophone, d'abord grâce à ses racines catholiques. Mais le gouvernement fédéral, engagé dans des efforts de cohésion nationale, mettra en place des conditions politiques et économiques pour soutenir la création d'ancrages institutionnels francophones. Madame Wambeke et sa « gang de petites vieilles » sauront en tirer profit. Plus tard, cette première vague a été suivie par une autre vague de francophones qui, mis à part la langue et le désir d'une communauté, avaient peu en commun avec ces premiers « pionniers ». Madame Wambeke dit avoir passé le « bâton » aux plus jeunes dans les années 1980. Ils prendront la relève à leur façon :

« Nous étions un groupe dans la vingtaine un peu naïf avec de l'ambition et de l'énergie. On voulait des activités qui nous rejoignent¹⁵ ».

Pauline, rencontrée dans un petit café de Kelowna, fait partie de cette génération plus jeune. Dans la cinquantaine, elle enseigne en français à Kelowna. Née dans une petite ville pas très loin de Montréal, Pauline nous raconte son coup de foudre pour les Rocheuses lors de son premier voyage dans l'Ouest et parle de sa migration dans la vallée de l'Okanagan à la mi-vingtaine. Elle n'était pas venue pour cueillir des cerises, mais plutôt pour planter des arbres avec son frère aîné, qui se déplaçait depuis quinze ans entre le Pérou, la Thaïlande et la vallée, au gré des saisons. À la différence de son frère, elle ne désirait pas du tout être nomade, mais avait quand même envie de quitter le foyer familial et de découvrir de nouveaux horizons. Elle s'est éloignée de sa famille dans un premier temps en s'inscrivant à l'Université Laval, et c'est pendant son baccalauréat qu'elle a fait son premier voyage dans l'Ouest. Son père, un nationaliste québécois, lui achète son billet d'avion pour qu'elle puisse « voir une fois dans sa vie les Rocheuses ». Il ne s'attendait pas à ce qu'elle tombât amoureuse de l'Ouest ou qu'elle choisît de vivre avec « les Anglais ». Formée en enseignement, elle savait qu'il n'y avait pas de poste disponible au Québec et que les enseignantes francophones étaient recherchées en Colombie-Britannique. Elle a reçu une offre de Kelowna pour remplacer une enseignante dans le programme-cadre en français. En 1989, elle retourne dans l'Ouest avec son copain et commence sa carrière d'enseignante. Le couple prévoit vivre cinq ans à Kelowna et, éventuellement, retourner au Québec. En fait, durant ces cinq premières années, elle ne fera pas une seule visite au Québec. Au bout de quelques années, elle constate qu'elle est bien à Kelowna, qu'elle a sa permanence comme enseignante et que son salaire est plus élevé que ce qu'il serait au Québec.

Pendant les premières années, Pauline vit surtout au sein d'un réseau francophone, au travail et avec des amis. Elle ne se décrit pas comme une francophone ou comme une Franco-Colombienne, mais plutôt comme une Québécoise. Elle nous raconte que la francophonie de Kelowna est composée de gens du Québec, des Prairies et des Provinces maritimes.

15. Citation de Mario Lanthier, [en ligne], [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1133567/bonne-fete-kelowna-kamloops-francophonie-francophile-festivites-klo-pelgag>] (10 janvier 2021).

Selon elle, on y retrouve peu d'Européens et encore moins d'Africains ou de Maghrébins. Avec le temps, elle remarque que la réputation des francophones a évolué, car la communauté est composée davantage de professionnels, alors que, dans le passé, c'étaient surtout «des hippies pouilleux». Elle nous confie que, comme les autres Québécois et Québécoises, elle a songé à revenir au Québec, mais 28 ans passeront avant qu'elle ne prenne cette décision. Son frère aîné, quant à lui, rentrera après le décès de leur père pour prendre soin de leur mère malade. Célibataire depuis quelque temps, elle décide de tenter un retour au Québec quand son premier amour de jeunesse la retrouve sur Facebook. Quand elle s'installe dans la banlieue montréalaise, le choc est grand : «J'me suis sentie comme un extra-terrestre ; ça faisait trop longtemps que j'étais partie ; ici je parle drôle ; là-bas je parle drôle». Quand elle parle de la Colombie-Britannique, cela offusque son amoureux, qui perçoit ses commentaires comme une façon de dénigrer le Québec.

Son emploi dans une école privée lui semble difficile, car elle doit encore faire ses preuves même après ses nombreuses années de carrière en enseignement. Au bout d'un an, elle quitte encore une fois le Québec ainsi que son conjoint pour rentrer «chez elle» : «Je le sais c'est où ma maison à c't'heure. C'est ici». Si elle ne veut plus vivre au Québec, elle continue tout de même d'affirmer son identité québécoise, tout en qualifiant la communauté de Kelowna de francophone. Elle participe souvent aux activités du CCFO et elle est fière de son implication dans la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique, où elle a contribué à la création d'un comité permanent pour les services en français. Cela lui donne le sentiment d'avoir posé un jalon historique. En fait, Pauline est reconnue dans la communauté francophone de la province, car elle a été une des premières enseignantes dans le programme-cadre. Elle est également reconnue pour son engagement dans le syndicat et les ateliers sur l'enseignement qu'elle a animés.

Son réseau d'amis à Kelowna, toujours très francophone, s'est élargi, et elle a maintenant beaucoup d'amis anglophones. Pauline affirme que le fait de parler français a été un grand avantage dans l'Ouest, car c'est ce qui lui a permis de faire carrière.

La trajectoire de Pauline est un exemple de mobilité liée au travail saisonnier. Elle est venue en Colombie-Britannique pour gagner de l'argent en plantant des arbres. Elle a compris, pendant ce voyage, qu'elle

pourrait entreprendre une carrière dans les nouveaux programmes scolaires en français, où il y avait un besoin criant d'enseignantes, et elle s'est construit un ancrage solide dans la communauté francophone locale et provinciale. Elle a participé à l'institutionnalisation de cette francophonie et continue d'y participer activement. Un premier projet de mobilité de courte durée, le temps d'un été, est devenu un projet de cinq ans, puis de presque trente ans. Elle n'a pris conscience que récemment de son ancrage «permanent» dans la vallée, après sa tentative de retour au Québec. Même si elle ne s'est pas sentie à sa place au Québec, son identité québécoise n'a pas changé pour autant. Son ancrage initial s'est maintenu, conservant tout son poids symbolique et identitaire malgré le grand nombre d'années passées ailleurs. Ce récit met en évidence la notion de mobilité comme principe d'organisation d'une vie : Pauline s'est installée dans la vallée de façon temporaire, sans projet d'ancrage permanent. Le déracinement s'est fait très lentement, au fur et à mesure qu'a évolué sa vie affective et professionnelle, tout comme son enracinement. On constate également que sa contribution à l'institutionnalisation de la francophonie rend possible l'ancrage d'autres personnes, arrivées plus récemment.

D'autres francophones réussiront à s'ancrer, mais en dehors des institutions francophones. Leur emploi est tout de même lié à la présence de francophones dans la vallée ainsi qu'aux besoins économiques régionaux. Nous avons rencontré un petit groupe de personnes qui occupent des emplois où ils servent d'intermédiaires entre les municipalités, les agriculteurs et les jeunes Québécois et Québécoises qui sont de passage chaque année dans la vallée. C'est le cas de Guy, gérant d'un camping sur les terres de la Couronne. Guy réussit à maintenir un style de vie mobile grâce à cet emploi. Il est responsable du camping rustique de Loose Bay au printemps et à l'été et, à l'automne, il part pour l'Asie. Ce camping, qui a permis de «résoudre le problème» des jeunes qui campaient là où ils pouvaient, aide également Guy, qui, en vieillissant, ne peut plus participer à un circuit saisonnier en comptant sur sa force physique. Cet emploi saisonnier lui permet de vivre une partie de l'année dans l'Okanagan et l'autre partie en Asie.

C'est également le cas de «Mononc' Réjean», comme l'appellent les jeunes, un Montréalais âgé d'une cinquantaine d'années, qui a quitté le Québec dans sa jeunesse. En Colombie-Britannique, il a surtout planté des arbres. Il travaille maintenant pour la B.C. Fruit Growers Association,

durant la saison des récoltes, comme agent de liaison entre les cueilleurs qui n'ont pas de contacts et les producteurs de fruits. Son numéro de cellulaire circule parmi les jeunes et dans les médias sociaux et est également fourni par les *community outreach* agents, récemment nommés *park ambassadors*, engagés par quelques municipalités durant l'été. Son travail se fait beaucoup par téléphone, mais parfois il offre des formations en français dans les vergers quand la langue est un obstacle à la communication entre cultivateurs et cueilleurs. Il veille sur les plus jeunes et les plus vulnérables et fait de son mieux pour que ces jeunes et des filles qui voyagent seules puissent entrer en contact avec des producteurs qui offrent des conditions sanitaires plus ou moins adéquates. Réjean vit une partie de l'année dans une maison sur un verger avec son amie française, qui est gérante des récoltes et qu'il a rencontrée à New York dans le circuit des vendeurs d'arbres de Noël. Ils ont tous les deux réussi à trouver une solution au défi de l'âge, qui rend le travail saisonnier difficile, tout en continuant une vie semi-nomade. Ils sont «ancrés» dans la vallée pendant une partie de l'année et voyagent le reste du temps, échappant ainsi à la dichotomie ancré/mobile.

Caroline, une Québécoise de 39 ans, a un parcours semblable. Nous l'avons rencontrée dans un centre d'informations pour visiteurs. Elle est engagée par l'Office du tourisme pour aider les visiteurs, mais aussi les jeunes sans expérience qui cherchent du travail. Native d'une petite ville du Québec, elle se décrit comme «bohème». Plus jeune, elle a participé au programme Katimavik, un programme fédéral pour les jeunes Canadiens et Canadiennes, qui vise à leur faire connaître le Canada, ce qui l'a amenée à vivre en Gaspésie, au Labrador et dans le sud de l'Ontario. Elle a par la suite été monitrice de langue à Terre-Neuve, dans le cadre d'un autre programme fédéral pour promouvoir le bilinguisme. Elle a découvert la vallée de l'Okanagan au mariage d'une amie de Katimavik. Ce premier séjour durera quatre mois et, au moment où nous l'avons rencontrée, elle vivait dans le sud de la vallée depuis quatorze ans. Elle a vécu dans sa «*van*» pendant six ans et a survécu grâce à des contrats de jardinage, entrecoupés par la cueillette de cerises, de raisins et de jonquilles. Elle voyageait pendant un mois ou deux en hiver. La vie dans la vallée coûte cher, mais elle n'est pas matérialiste; ce sont «le climat et la nature» qui la gardent – l'ancrent – dans la vallée. Elle gagne actuellement sa vie grâce à son bilinguisme et à sa capacité d'interagir avec des jeunes du Québec. Elle ne fait pas partie des francophones engagés dans la vie

institutionnelle francophone et ne fréquente pas les francophones de passage. Elle ne pense pas retourner au Québec, mais il lui a fallu du temps pour s'en détacher. Elle croyait rentrer après un an, mais maintenant elle se sent davantage chez elle dans la vallée et, quand elle fait des visites au Québec, elle ne se sent « plus à sa place ». Selon elle, c'est le cas d'autres Québécois dans l'Okanagan. Elle connaît la génération de Québécois et Québécoises venus dans le sud de la vallée dans les années 1980. Elle les considère comme « ses oncles et ses tantes », car ils lui ont permis de ne pas être la seule Québécoise dans la région. En revanche, tout comme Guy, elle se trouve dans une zone floue entre les Québécois de passage et les francophones de la vallée, sans sentiment d'appartenance réel à l'un de ces groupes. Elle semble se déplacer moins souvent qu'auparavant, tout en vivant un ancrage qui n'est pas nécessairement perçu comme permanent.

Mario, conseiller agricole et chercheur, est une autre personne qui joue le rôle d'agent de liaison entre la communauté ancrée et les francophones de passage. Il a lui-même fait la cueillette et a milité pour les droits des travailleurs. Mario et sa femme ont été très impliqués dans les efforts pour améliorer les conditions de vie et de santé des travailleurs saisonniers peu organisés. Sa recherche retrace l'histoire des différentes vagues de travailleurs d'origines diverses, venus cueillir les fruits dans la vallée (Lanthier et Wong, 2002 ; Lanthier, 1984). Plusieurs personnes nous incitent à le rencontrer, et il nous invite à casser la croûte chez lui un midi. Sa maison est pleine de francophones de passage de tous âges. Autour de la table, nous retrouvons sa fille revenue du Québec pour passer une partie de l'été. Elle se décrit comme une Franco-Colombienne vivant au Québec, tandis que ses parents se décrivent comme des Québécois vivant en Colombie-Britannique. Il y a aussi quelques jeunes Québécoises venues faire du *woofing*¹⁶ et deux cueilleurs de cerises expérimentés : un Français qui a des enfants au Québec et un Québécois qui, lui, semble plus ancré dans la vallée qu'au Québec. Mario veille en particulier sur ces travailleurs saisonniers « qui deviennent vieux avant leur temps, leur corps brisé par le travail physique et les conditions de travail », parfois en les accueillant chez lui ou en leur trouvant un emploi moins dur dans des vergers. Sa maison devient une auberge pour jeunes et moins jeunes durant l'été, un lieu où l'on peut trouver de l'aide et de la compagnie

16. Le terme « *woofing* » (ou « *WWOOing* ») est formé à partir de l'acronyme WWOOF, qui désigne l'organisme Worldwide Opportunities on Organic Farms.

autour d'une table. L'enracinement de Mario permet ainsi à plusieurs autres francophones de circuler dans la vallée.

Il devient clair que la mobilité de la génération de Caroline, de Guy, de Réjean et de Mario a ouvert la voie entre le Québec et la vallée à ceux et celles qui sont en quête d'aventure, de nature et, plus généralement, de l'Eldorado que les gens du reste du Canada associent à la Colombie-Britannique. Leur ancrage et leur francité facilitent la mobilité des cueilleurs, même si leur francité n'est pas nécessairement un facteur déterminant sur le plan institutionnel ou associatif. Ce que nous constatons également, c'est que, pour Caroline, Guy et Réjean, ni la mobilité, ni l'ancrage ne sont permanents. Il est donc difficile de les catégoriser. Ils contribuent néanmoins, et de façon importante, à la présence des francophones dans l'Okanagan. Finalement, malgré notre première impression, il existe un réseau informel en marge de l'économie de la vallée entre les francophones ancrés et ceux et celles qui sont de passage. Ce réseau tente de protéger les jeunes travailleurs non organisés, tout en assurant la liaison entre les municipalités et les producteurs agricoles locaux (et surtout anglophones) et ces jeunes en quête de travail et de vacances pas chères.

La mobilité des jeunes Québécois : *trip d'été et mode de vie mobile*

Dans le groupe des jeunes cueilleurs, on retrouve deux profils : ceux et celles qui viennent pour un été et rentrent ensuite au Québec pour reprendre leur vie et ceux et celles qui optent, au moins pour un temps, pour un « mode de vie mobile » (Forget et Salazar, 2020). Les trajectoires de Romane et de Laura mettent en évidence ces deux profils. Nous les avons rencontrées dans le sud de la vallée ; elles avaient alors 17 ans. La majorité des cueilleurs québécois sont des jeunes hommes. Parfois, les jeunes femmes accompagnent leur copain ou elles font partie de groupes mixtes d'amis ; il est plus rare qu'elles viennent seules ou avec une amie. Lorsque Romane a terminé ses études collégiales, sa mère l'a encouragée à vivre l'expérience de la cueillette des cerises avec Laura, son amie d'école. Laura avait déjà passé un été dans l'Okanagan-Similkameen, avec une autre jeune femme, qui avait entendu parler des cerises et de la vallée par un oncle et une tante qui avaient fait la récolte dans les années 1980. En effet, plusieurs des jeunes interviewés nous diront qu'ils ont entendu parler de la vallée et de la cueillette grâce à la parenté. La récolte des cerises

est presque devenue une tradition familiale, un réseau social de mobilité reproduit d'une génération à l'autre.

Grâce aux contacts de Laura, elles décrochent un premier boulot avant même de quitter le Québec. Pour Romane, c'est la première fois qu'elle se trouve loin de chez elle sans parents, qu'elle travaille manuellement et qu'elle vit dans des conditions très rudimentaires. Sur la ferme, Romane et Laura travaillent avec d'autres Québécois, dix jeunes étudiants en philosophie d'une université montréalaise. Selon Romane, les garçons «étaient plus là pour faire la fête. Nous, on voulait faire de l'argent». Elles ont vite compris que cela ne serait pas facile, car elles pouvaient passer plusieurs jours de suite sans travailler, en attendant que les cerises mûrissent.

La récolte terminée dans le Sud, elles contactent «Mononc' Réjean», qui leur trouve du travail dans un verger plus au nord. Elles font «du pouce» avec tout leur équipement de camping, leur épicerie et leurs seaux pour cueillir les cerises. Elles travailleront principalement avec des Mexicains, engagés grâce à un programme fédéral. En général, il y a peu de contacts entre les cueilleurs québécois et les travailleurs mexicains plus âgés; en plus de la barrière de la langue, ils travaillent dans différentes parties du verger, ont des tâches très différentes et sont hébergés séparément, les hommes dans des cabanes rudimentaires, les jeunes cueilleurs dans leurs propres tentes. Au cours de l'été, Romane et Laura parleront rarement anglais; elles n'en ont pas besoin.

Parmi les autres Québécois rencontrés, il y a ceux que Romane appelle des «jeunes un peu plus vieux» qui «vivent pour voyager». Romane est étonnée par leur absence de sentiment d'appartenance à leur famille et au Québec. Elle s'est dite déconcertée par ce style de vie qui la «rejoignait» peu. Au contraire, son amie Laura, elle, est très attirée par un mode de vie qui offre plus de liberté. À la fin de l'été, Romane rentrera à Montréal; elle s'installera de nouveau chez sa mère et amorcera ses études en droit à l'université. Elle prévoit rester au Québec, mais elle a pris goût au voyage et à l'Ouest et y retournera en vacances avec son copain. Elle peut s'imaginer vivre ailleurs qu'au Québec pendant un certain temps, mais jamais de façon permanente. Laura, une fois ses études au cégep terminées, partira faire de la photo dans différents pays. Elle nous dit que «la vie, c'est un voyage, de ville en ville, de pays en pays». Pour Romane, l'expérience de la cueillette des cerises dans l'Okanagan n'est qu'une courte étape dans sa

vie, qui ne remet pas en question son enracinement au Québec et dans sa famille. Pour Laura, le projet de mobilité d'un été est devenu un projet de deux étés, puis un mode de vie... au moins pour un certain temps.

Il y a aussi une séparation des chemins au sein du groupe des quatre amis des Laurentides rencontrés lors de notre première matinée à Kelowna. À la fin de leur *road trip* dans l'Ouest canadien, deux des amis retourneront dans l'Est. Être « *on the road* » ne dit rien à Nicolas qui a hâte de rentrer chez lui et de poursuivre ses études. Jérémie fera un stage en menuiserie en Ontario. De retour au Québec, il ouvrira un atelier et travaillera dans la rénovation à Montréal. Mais comme il est difficile de gagner assez d'argent pour vivre en faisant de l'ébénisterie fine, il abandonne ce projet et trouve du travail comme pilote de brousse, sa première formation. Il est embauché comme pilote par une compagnie minière canadienne en Afrique. Quand il est au Canada, il vit avec sa copine en Ontario et revient à l'occasion au Québec pour revoir ses amis et sa famille. Tout comme les nomades dans le circuit des récoltes, sa vie est faite d'ancrages temporaires au Québec, en Ontario et en Afrique.

Justin et William resteront dans le circuit du travail saisonnier hors Québec. William vit toujours dans ce circuit, tandis que Justin a récemment réalisé son projet d'acheter une terre vouée à la permaculture. Il retournera une dernière fois en Colombie-Britannique avec William. Mais après l'achat de sa terre, il semble beaucoup moins intéressé à reprendre le travail agricole saisonnier. Il trouvera plutôt un travail saisonnier local dans un centre de ski et développera avec sa copine leur plan pour rentabiliser leur terre. Ils optent pour une vie différente, mais sédentaire. William, pour sa part, n'arrêtera pas de voyager. Il devient un de ces nomades qui partage son temps entre le travail agricole dans l'Ouest, des voyages à l'étranger et des retours annuels au Québec pour voir parents et amis. Il explique ainsi son mode de vie :

Je suis allé plusieurs, plusieurs années dans la vallée parce que c'était mon opportunité d'aller travailler, genre, dans la saison pour pouvoir voyager le reste de l'année. Fait que pendant des années et des années et des années, depuis 2014, j'y retourne. Après ça, après la saison, je m'en vais dans le Sud et dans d'autres pays. Je reviens au Québec le reste de l'hiver. Je retourne là-bas après pour travailler la saison d'été. Je retourne voyager dans des pays chauds. Je reviens au Québec. Je retourne là-bas. Je retourne dans les pays chauds. Fait que ça fait comme un cycle, que j'aime bien. Que j'ai accroché.

Chaque fois qu'il est en visite au Québec, il retourne dans la région du Bas-Saint-Laurent, chez ses grands-parents. C'est ce village qui lui sert de point d'attache: « [La municipalité d'] Esprit-Saint et la ferme dans le Bas-du-Fleuve, c'est mes racines profondes... d'être sur la terre que mes arrière-grands-parents ont habitée, c'est énorme. La famille, les ancêtres, c'est important pour moi. » Mais il n'est pas prêt à mettre fin à son style de vie:

Je me sens heureux de venir ici, voir mes grands-parents, voir mes amis aussi. Mais c'est drôle, on dirait que j'ai hâte de partir aussi. Je ne suis pas rendu dans un point de ma vie où j'ai envie d'habiter quelque part. J'ai toujours envie de me promener. Je me sens de passage partout où je vais. Aussi quand je suis de retour au Québec.

William ne se sent pas très proche des jeunes Québécois qui se tiennent en groupe dans le sud de l'Okanagan. Même s'il se sent québécois, fêter la Saint-Jean en groupe à Shit Lake n'est pas son genre. Il préfère rencontrer des gens d'ailleurs, apprendre de nouvelles choses, de nouvelles langues. Il dit se sentir bien partout, mais compte un jour « rentrer » et exploiter l'érablière de son grand-père. L'ancrage au Québec est important pour William sur les plans symbolique et émotif; il demeure très attaché à ses parents, à ses grands-parents et à ses amis d'enfance. Ses absences du Québec sont fréquentes, mais, pour l'instant, il n'a pas d'autre ancrage émotif. Un jour, il en est convaincu, il sera de retour.

Comme nous venons de le voir dans les récits des jeunes cueilleurs que nous avons rencontrés dans la vallée, il est nécessaire de penser la mobilité et l'ancrage différemment, selon les projets et dans la durée. Pour Romane et pour plusieurs autres jeunes cueilleurs québécois, les départs et la mobilité sont, en fait, des absences temporaires du Québec, car il n'y a pas de projet de déracinement. Pour d'autres, comme William, qui restent plus longtemps dans le circuit annuel du travail saisonnier, il y a plusieurs points d'ancrage géographique, mais l'ancrage de William au Québec, par exemple, est également symbolique et émotif. Pour Jérémie, l'Afrique est un point d'ancrage économique nécessaire pour gagner sa vie, tandis que son ancrage au Québec demeure principalement émotif, même si finalement il y passe peu de temps. Pour Laura, l'ancrage géographique est aussi un ancrage identitaire; être québécoise lui pèse et être ailleurs la « libère ». Nous avons rencontré d'autres jeunes nomades qui avaient ce profil, qui se disent parfois « citoyens du monde » et soulagés de ne plus vivre les tensions identitaires et politiques du Québec. La

majorité des nomades, même s'ils ne demeurent pas souvent au Québec, se disent québécois. Pour plusieurs personnes qui sont dans le circuit saisonnier depuis des années, il n'y a pas eu de déracinement ou de départ définitif; un retour éventuel est souvent prévu. Pour les rares personnes qui vieillissent en conservant ce style de vie, ce sont le poids des ans et leur santé fragile qui vont les inciter à s'ancrer quelque part au Canada.

Conclusion

Cette étude avait pour but d'examiner les liens entre mobilité et ancrage dans la vallée de l'Okanagan, où chaque année, et ce, depuis plusieurs décennies, de jeunes Québécois et Québécoises convergent pour faire la récolte des cerises. Ce passage de francophones dans la vallée n'est certes pas nouveau, il s'ajoute à une histoire beaucoup plus longue de déplacements de francophones d'est en ouest.¹⁷ D'un point de vue économique, les jeunes cueilleurs de cerises qui quittent le Québec représentent «le prolongement de processus enclenchés dès les débuts de l'histoire coloniale de l'Amérique du Nord» (Heller *et al.*, 2014). La mobilité de ces jeunes vers l'Okanagan s'inscrit dans une longue histoire de travailleurs saisonniers, cherchant à faire des sous ou leurs «timbres» de chômage à l'extérieur du Québec, pour revenir passer l'hiver au Québec. Si la situation économique du Québec durant les années 1980 a déclenché un premier mouvement vers l'Okanagan, aujourd'hui la traversée du continent pour «faire les cerises» fait partie de l'imaginaire des jeunes Québécois. Le gouvernement canadien, dans sa volonté de construire l'identité canadienne par des programmes tels que Katimavik et Jeunesse Canada Monde, a aussi renforcé ce mouvement, de même que les «hippies», qui ont idéalisé la mobilité, la découverte de l'ailleurs et, plus spécifiquement, la côte Ouest qui offrait un style de vie différent. À la mobilité de «survie» économique s'ajoutent des mobilités de type vacances-travail et de découverte, qui attirent des jeunes issus de la classe moyenne.

Et comme par le passé, la mobilité de ces jeunes travailleurs saisonniers contribue à la présence et au poids démographique d'une francophonie «ancrée», mais qui reste récente et surtout volatile. Quelques-uns d'entre eux qui ne pensaient que passer décident d'y rester pour un moment ou

17. Voir l'introduction de ce numéro thématique.

pour une vie. En Colombie-Britannique, ils s'intègrent à une communauté de francophones qui sont presque tous venus d'ailleurs. À cet effet, le Commissariat aux langues officielles du Canada note que presque neuf francophones sur dix sont nés à l'extérieur de la province.¹⁸ La mobilité et la diversité des francophones dans l'Okanagan-Similkameen ne sont pas des phénomènes nouveaux : elles étaient présentes au XIX^e siècle et s'insèrent dans les mouvements de population constants en réponse à des besoins économiques et à des occasions de travailler ailleurs. Ce n'est que très récemment qu'une génération de Franco-Colombiens a commencé à naître et à grandir dans la vallée.

La francité est ce qui rassemble cette francophonie éclatée ; elle est célébrée lors d'événements organisés par le CCFO, tels que la FrancoFête qui met en vedette des artistes francophones du Canada et qui permet à des artistes francophones de passage de gagner leur vie. Dans le sud de la vallée, la francité des jeunes cueilleurs, la plupart toujours très ancrés au Québec d'un point de vue identitaire et émotif, est célébrée à l'extérieur de la structure associative, lors de la fête de la Saint-Jean à Shit Lake. Les entretiens que nous avons menés révèlent deux types de réseaux francophones très différents, mais qui sont interreliés en raison de la présence de francophones qui jouent le rôle d'intermédiaires : un réseau institutionnel qui permet, entre autres, la mobilité et l'ancrage temporaire ou permanent de francophones qui tirent profit de leur francité ; et un réseau social (réseau de parenté et d'amitié) soutenu par les médias sociaux, qui facilite la recherche d'emplois pour lesquels la francité ne représente aucune valeur particulière. Les trajectoires que nous ont décrites les personnes interviewées mettent en évidence la prédominance de ce que nous pourrions nommer des projets de mobilité et d'ancrage plutôt que de départs et d'arrivées définitifs. Nous avons vu qu'il est tout à fait possible d'être mobile, sans perturber ses ancrages, comme c'est le cas pour la majorité des jeunes saisonniers. Nous avons également vu dans les entretiens menés auprès des francophones établis dans la vallée qu'il est également possible d'être enraciné, tout en étant toujours d'ailleurs et que l'enracinement peut être perçu comme temporaire, une absence d'une durée indéfinie plutôt qu'un déracinement.

18. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes/2010/communaute-francophone-colombie-britannique> (consulté le 20 novembre 2020).

Le nombre de jeunes Québécois et Québécoises qui arrivent chaque été pour la cueillette des cerises est en déclin, mais leur présence demeure nécessaire, comme l'a mis en évidence la pandémie de COVID-19, qui s'est traduit par un manque de main-d'œuvre dans la vallée. Dans le contexte de cette pandémie, les municipalités ont mis en place des mesures sanitaires qui étaient demandées depuis longtemps : toilettes portatives, robinets pour se laver les mains, etc. Les municipalités ont également repris en main la gestion du camping de Loose Bay et installé des affiches bilingues pour informer les jeunes des mesures sanitaires en vigueur. Il est difficile de prédire comment la situation va évoluer au cours des prochaines années, car l'économie de la vallée est également en transformation. Les vergers sont de plus en plus remplacés par la vigne et l'Okanagan-Similkameen devient une région viticole, de villégiature et de retraite. Toutefois, on aura encore besoin de jeunes travailleurs saisonniers tant qu'il y aura des cerises à cueillir, malgré la tendance à faire appel à des travailleurs étrangers pour effectuer les travaux agricoles (Preibisch, 2016).

En somme, cette étude nous a permis d'approfondir l'analyse du lien entre mobilité et ancrage que l'équipe de Heller avait entreprise dans le Nord canadien (2014), en examinant le rôle joué par de jeunes francophones dans la production agricole de la Colombie-Britannique. Les histoires relatées ici illustrent la complexité du rapport entre mobilité et ancrage, ainsi que l'importance des parcours qui échappent aux outils de mesure de la vitalité francophone et de sa conceptualisation. Dans la vallée de l'Okanagan-Similkameen se trouve une francophonie complexe et beaucoup moins sédentaire que celle dont on fait état dans les discours sur la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire et dans les revendications pour la complétude institutionnelle (Breton, 1964 ; Cardinal et Léger, 2017). La mobilité, souvent décrite comme une entrave à la vitalité de ces communautés, constitue plutôt une partie de l'histoire de la francophonie canadienne et la face cachée de tout ancrage.

Bibliographie

- BARMAN, Jean (2007). *The West beyond the West: A History of British Columbia*, 3^e édition, Toronto, University of Toronto Press.
- BARMAN, Jean (2014). *French Canadians, Furs and Indigenous Women in the Making of the Pacific Northwest*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- CARDINAL, Linda, et Rémi LÉGER (2017). « La complétude institutionnelle en perspective », *Politique et Sociétés*, vol. 36, n° 3, p. 3-14.
- COUTURE, Hugo (2009). *Les jeunes migrants québécois dans les vallées fruitières de la Colombie-Britannique: ethnographie d'une forme de mobilité*, mémoire de maîtrise (sociologie), Québec, Université Laval.
- CRESSWELL, Tim (2006). *On the Move: Mobility in the Modern Western World*, Abingdon (R.-U.), Routledge.
- FAIST, Thomas (2013). « The Mobility Turn: A New Paradigm for the Social Sciences? », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 36, n° 11, p. 1637-1646.
- FÉDÉRATION DES FRANCO-COLOMBIENS (1983). *Survey of the Situation of the Fruit Pickers in the Okanagan Valley*, Vancouver, Fédération des Franco-Colombiens.
- FORGET, Célia, et Noel B. SALAZAR (2020). « Modes de vie mobiles: une perspective anthropologique », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 44, n° 2, p. 15-40.
- FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*, en collaboration avec Martin Pâquet, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- FOXCURRAN, Robert, Michel BOUCHARD et Sébastien MALLETTE (2016). *Songs upon the River: The Buried History of the French-speaking Canadiens and Métis from the Great Lakes and the Mississippi across the Pacific*, Montréal, Baraka Books.
- HANNAM, Kevin, Mimi SELLER et John URRY (2006). « Editorial: "Mobilities, Immobilities and Moorings" », *Mobilities*, vol. 1, n° 1, p. 1-22.
- HAYES, Robert M. (1999). « Kelowna's French Beginnings: What Happened to the French Families That Settled in Kelowna around 1850? », *The Daily Courier*, 26 novembre (page?).
- HELLER, Monica, *et al.* (2014). « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne », *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 1 (janvier-avril), p. 79-104.
- JOYAL, Dominique (2006). *Sur les traces des francophones*, Kelowna, Centre culturel francophone de l'Okanagan.
- LANTHIER, Mario (1984). *The Pattern: A History of Social Discrimination against Farm Workers in the Okanagan-Similkameen, 1890-1983*, Kelowna, Back-packers and Orchard-workers Support Association (Kelowna Public Archives).

- LANTHIER, Mario (1985a). « Issue Divided Valley Orchardists », *Kelowna Capital News*, 27 mars, p. A5.
- LANTHIER, Mario (1985b). « The Great Farm Labor Debate », *Kelowna Capital News*, 20 mars, p. A5.
- LANTHIER, Mario, et Lloyd L. WONG (2002). *Ethnic Agricultural Labour in the Okanagan Valley: 1880 to 1960*, [en ligne], [<https://royalbcmuseum.bc.ca/exhibits/living-lands-capes/thomp-ok/ethnic-agri/contents.html>] (10 novembre 2019).
- LEIBEL, Geody Cassandra (2007). *The Changing Face of Farm Labour in British Columbia: Exploring the Experiences of Migrant Québécois and Mexican Agricultural Workers in the Okanagan Valley*, thèse de maîtrise (anthropologie), Victoria (C.-B.), University of Victoria.
- OKANAGAN HISTORICAL SOCIETY (2011). *Seventy-fifth Report of the Okanagan Historical Society*, Richmond (C.-B.), Thunderbird Press, [en ligne], [www.okanaganhistorical-society.org] (21 novembre 2019).
- PLOOG, Katja, Anne-Sophie CALINOU et Nathalie THAMIN (2020). *Mobilité: histoire et émergence d'un concept en sociolinguistique*, avec la collaboration de Constance De Gourcy, Jean-François Dupeyron et Christophe Mincke, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs ».
- PREIBISCH, Kerry (2016). « BC Grown: Examining the Place Embeddedness of Managed Migration and Farm Labour Markets in BC », dans Shirley A. MacDonald et Bob Barnetson (dir.), *Farm Workers in Western Canada: Injustices and Activism*, Edmonton, University of Alberta Press, p. 167-186.
- RIVIÈRE, Edmond (2013). *Jean-Charles Pandosy: missionnaire et pionnier du Nord-Ouest*, Québec, Presses de Bras-d'Apic.
- SHELLER, Mimi, et John URRY (2006). « The New Mobilities Paradigm », *Environment and Planning*, vol. 38, n° 2, p. 207-226.
- TOMIC, Patricia, et Ricardo TRUMPER (2012). « Mobilities and Immobilities: Globalization, Farming and Temporary Work in the Okanagan Valley », dans Patti Tamara Lenard et Christine Straehle (dir.), *Legislated Inequality: Temporary Labour Migration in Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 73-94.
- TOMIC, Patricia, et Ricardo TRUMPER (2016). « Labouring in the Four Season Paradise: Workers and Agriculture in the Okanagan Valley », dans Shirley A. McDonald et Bob Barnetson (dir.), *Farm Workers in Western Canada: Injustices and Activism*, Edmonton, University of Alberta Press, p. 187-206.
- URRY, John (2007). *Mobilities*, Londres, Polity.
- WATSON, Bruce McIntyre (2010). *Lives Lived West of the Divide: A Biographical Dictionary of Furtraders Working West of the Rockies, 1793-1858*, Vancouver, Centre for Social, Spatial and Economic Justice, University of British Columbia.
- WONG, Lloyd L. (1983). *Migrant Agricultural Labour: The Okanagan Experience*, manuscrit inédit.

WONG, Lloyd L. (1988). *Migrant Seasonal Agricultural Labour: Race and Ethnic Relations in the Okanagan Valley*, thèse de doctorat (sociologie), Toronto, York University.

Quelques profils de participantes et de participants au projet « Un Canadien errant »

**Chedly Belkhodja, Gabrielle Breton-Carbonneau,
Yves Frenette, Jacquelyn Hébert, Monica Heller,
Patricia Lamarre et Isabelle Monin**

Ce texte présente les trajectoires de quelques participantes et participants au projet « Un Canadien errant ». L'objectif est de braquer les projecteurs sur celles et ceux qui ont généreusement accepté de partager avec nous leurs projets, leurs ambitions et leurs réalités. Ces personnes s'inscrivent dans une longue histoire de mobilité dans la francophonie nord-américaine. Leurs mobilités et leurs ancrages sont l'illustration de la construction de la francité canadienne, dans le passé comme au présent.

Profil : La famille Duguay-Lemay

Isabelle Monin, Yves Frenette et Monica Heller

Nous commençons ce profil avec un couple, Paulette (Lemay) et Denis Duguay, résidents de Saint-Boniface. Comme la majorité des francophones de la Prairie canadienne, Paulette et Denis comptent parmi leurs ancêtres des personnes qui sont très mobiles, que ces derniers soient des Métis, des Canadiens français ou des immigrants franco-européens. L'histoire familiale des Duguay et des Lemay jette de la lumière sur la mobilité et le plurilinguisme à la base du peuplement de larges pans du continent, les liens avec les autochtones, la place des Métis au Manitoba et les profonds ancrages géographiques et communautaires des francophones du Manitoba.

Un couple ancré à Saint-Boniface

L'ancrage de Paulette et de Denis à Saint-Boniface est profond. Paulette naît le 9 février 1955 sur la route Tymthorak, au parc Windsor. Elle est la fille de France (Vermette) et de Pierre Ovila Lemay. La maison était une petite cabane « près du champ où les vaches laitières de monsieur Speirs de Modern Dairy broutaient de l'herbe à la journée longue », tel que le

décrit Paulette, et où la famille avait même assez d'espace pour un poulailler. Lorsque Paulette a 3 ans, la famille déménage au 174 rue Goulet, dans le quartier Norwood.

C'est dans cette maison que Paulette passera son enfance. En 1970, alors que Paulette a 15 ans, la famille emménage au 505 rue Ritchot. Bien que Paulette continue de fréquenter la même école (Précieux-Sang), le déménagement l'affecte énormément. Elle adorait la maison de la rue Goulet, sa chambre étant située près d'un petit grenier qui donnait sur la rue. De la petite fenêtre, elle pouvait observer les passants sans qu'ils ne la voient : « Ici, je pouvais espionner le monde. Quand ma sœur aînée revenait d'une *date*, je regardais pour voir... (rires) ». Cette vue sur la rue Goulet, Paulette l'a encore lorsqu'elle visite le cabinet de son médecin. En effet, la maison de son enfance est aujourd'hui un centre de santé. « Quand je vais dans la salle d'attente, là, pour voir mon médecin, je suis dans ma chambre à coucher. »

Denis est aussi natif de Saint-Boniface. Il est né le 4 octobre 1951. Il est l'aîné des trois enfants de Simone (Dubois) et de Roland Duguay. Il a été élevé au 750 rue Taché dans un appartement adjacent au garage de son père, Rolly's Autobody. Vers 1961, lorsque Denis a environ 10 ans, la famille emménage dans une nouvelle maison au 141 rue La Vérendrye, sur le même terrain que le garage. Peu après le déménagement, Rolly's Autobody passe au feu. Son père reconstruit le garage, mais décède quatre ans plus tard, en 1965.

Simone et ses enfants demeurent dans la maison et elle travaille tout près comme comptable pour une compagnie de construction. Elle suivra plus tard des cours par correspondance pour devenir comptable agréée. Elle se remarie en 2000 à Léo Grouette.

Paulette et Denis se rencontrent au Cercle Molière, à Saint-Boniface. Elle y est comédienne et lui, technicien. Ils se marient le 23 juin 1973 à la cathédrale de Saint-Boniface. Partis en lune de miel par le train Transcontinental, Paulette et Denis s'arrêtent au retour à Québec, où ils passent deux ans (1973-1975). Ils trouvent assez rapidement un appartement au 42 rue Sainte-Famille dans une ancienne librairie jésuite. Paulette est employée dans un magasin huppé de la Côte-de-la-Fabrique, Le Gift Shop Limited, et Denis décroche un poste au Grand-Théâtre. Tous les deux mettent à profit leur connaissance de l'anglais, qu'ils ont acquise dans leur jeunesse à Saint-Boniface. Le bilinguisme de Paulette

constitue tout particulièrement un atout avec les clients de la boutique, mais il est aussi source de confusion pour son patron, un anglophone de la ville de Québec :

Moi, j'me souviens, j'ai trouvé un emploi sur la Côte de la Fabrique. Une belle boutique, du genre Birks, là. Très belle boutique. Puis je travaillais aisément en anglais ou en français, c'était... je faisais pas la différence. Puis, un jour, mon patron m'a arrêtée puis il m'a dit: « Ben coudonc, t'es-tu Française ou t'es-tu Anglaise? ». Puis j'ai dit: « Ben... » C'était la première fois qu'on me posait cette question-là... j'ai dit: « Ben... ma langue maternelle, c'est le français, mais je suis aussi à l'aise en anglais. ». Il dit: « J'peux pas décider, t'es-tu Française, t'es-tu Anglaise? T'es capable d'aller d'un à l'autre! »

Au bout de deux ans, Denis et Paulette reviennent au Manitoba: « C'était le temps de commencer à fonder une famille, dit Paulette, puis je me voyais pas avoir une famille éloignée de ma famille. Je voulais qu'ils connaissent leurs cousins et cousines ». Leurs cinq enfants sont tous nés à Saint-Boniface.

La jeune famille vivra dans la maison d'enfance de Paulette, sur Goulet, pour un moment et ensuite dans le sous-sol d'un ami sur la rue La Vérendrye. Lorsque leur deuxième enfant a trois mois, la petite famille emménage dans une maison située au 167 rue La Vérendrye. Denis et Paulette loueront cette maison pendant sept ans, avant que le propriétaire ne soit prêt à la vendre en 1984. Ils y résident toujours et, chaque dimanche, reçoivent leurs cinq enfants et leurs dix petits-enfants qui vivent tous dans la grande région de Winnipeg.

Lorsque leurs cinq enfants sont à l'école, Paulette retourne au travail. Elle est employée pendant huit ans dans diverses écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) comme auxiliaire d'enseignement pour les élèves ayant des besoins spéciaux. Elle travaille également pendant quinze ans au service des enquêtes et des réclamations de la compagnie d'assurance Great West Life; « Au téléphone avec les Québécois toute la journée », précise-t-elle en riant.

Retraitée depuis 2018, elle se consacre à l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, un organisme franco-métis fondé en 1887. Paulette en est la présidente depuis 2014, s'inscrivant ainsi dans une longue tradition familiale.

YF: Et puis est-ce que tes parents – tu as dit que tu avais grandi dans une famille métisse, fière d'être Métis – est-ce qu'ils participaient à l'Union en ce temps-là?

PD: Absolument!

YF: T'as grandi dans l'Union, toi?

PD: Oui. C'est ça... Je cherchais, Denis, la photo de l'Union.... J'ai plus la vieille photo? Tsé la vieille photo de 1915? 1912? La grande photo qu'il y avait ici?

DD: Non... on doit pas l'avoir...

PD: Ok, ben du côté Vermette, ils ont toujours été impliqués avec l'Union nationale métisse. Du côté Gladu aussi. C'était du monde très politisé. Puis mon grand-père il écoutait avec des grandes oreilles ouvertes toutes les histoires des plus vieux. Puis il se souvenait de tout ça, fait que nous... lui il nous racontait tout ça. Mais ils ont été impliqués avec l'Union depuis le début. Puis on a quoi? 132 ans cette année?

(Paulette Duguay [PD], Denis Duguay [DD] et Yves Frenette [YF], transcription d'entrevue)

Paulette est très fière de ses origines: «Ma mère c'est une métisse pure laine de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba. Puis mon père, c'est un Canadien français du vieux fond canadien-français. (rires) Vraiment je suis métisse juste à moitié. (rires) Mais dans notre famille on s'est beaucoup identifié. On a été élevés à s'identifier comme Métis», ce qui était rare pour les gens de sa génération. Si leur langue les distingue un peu, la nourriture les distingue davantage:

Parce que nous on mangeait de la viande sauvage. Puis mes amies, elles connaissaient pas ça. Puis la galette... des choses de même. Puis ma mère était forte sur le cannage... Tsé, ma mère hachait sa propre viande. Des choses. Elle faisait son pemmican. Elle faisait des choses que mes amies connaissaient pas.

Les Lemay

La famille paternelle de Paulette est originaire du Québec, mais a été mobile à l'intérieur du Canada, notamment entre les campagnes québécoises et le Manitoba.

Isaïe et Marguerite Lemay sont de la paroisse Saint-Louis-de-Lotbinière, au Bas-Canada. En 1854, ils ont des jumeaux, Alphonse (arrière-grand-père de Paulette) et Gédéon. Après le décès de sa mère

en 1864, Alphonse semble rester dans la région, mais il habite chez des membres de la parenté Lemay, son père s'étant remarié en 1865. En 1881, Alphonse habite dans le ménage de son frère Napoléon, à Montréal. Il gagne sa vie comme menuisier, un emploi qu'il semble garder toute sa vie. L'année suivante, il épouse à Saint-Boniface, Annie Béliveau (arrière-grand-mère de Paulette), fille d'Apoline Coulombe et de Jean-Baptiste Béliveau. Annie est la sœur de deux hommes bien connus au Manitoba. En effet, son frère aîné, Hormidas Béliveau, est un marchand important à Winnipeg au tournant du ^{xx}^e siècle et est maire de Winnipeg en 1918-1919. Le frère cadet d'Annie, Arthur Béliveau, est archevêque de Saint-Boniface entre 1915 et 1933. Annie est née en 1862 à Saint-Wenceslas, au Québec, mais semble avoir déménagé avec sa famille de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, en Mauricie, région d'origine de sa mère. Dix ans plus tard, les Béliveau habitent le village d'Hochelaga, en banlieue de Montréal. De menuisier qu'il était, le père est devenu marchand.

Lorsqu'Annie (Béliveau) et Alphonse Lemay se marient en 1882, ils viennent donc tous deux de déménager au Manitoba. Leurs trois premiers enfants naissent à Saint-Boniface entre 1883 et 1887. Leur quatrième enfant, Arthur (le grand-père paternel de Paulette), vient au monde en Colombie-Britannique, en 1889. La famille est recensée à New Westminster en 1891 et elle revient au Manitoba vers 1899.

Alphonse et Annie habitent dans différentes maisons de la rue Masson, à Saint-Boniface, jusqu'à leur décès. Leur fils Arthur demeure dans la maison familiale jusqu'en 1916, année où il épouse Blanche Provencher, jeune femme originaire du Québec (la grand-mère paternelle de Paulette).

Cette dernière demeure au 466 rue Langevin avec sa famille jusqu'aux noces. Avant que Blanche ne rencontre Arthur, les Provencher ont été très mobiles, tout particulièrement entre 1905 et 1913. De la paroisse de Saint-Édouard-de-Nicolet, au Québec, Amanda (Brunelle) et Ernest Provencher ont déménagé au Manitoba en 1905 avec leurs cinq enfants, dont l'aînée Blanche.

Ils resteront au Manitoba environ quatre ans et y auront deux enfants. Toutefois, une tragédie frappe en 1909 : leur fils, Jean-Albert, alors âgé de cinq ans, décède. La famille semble retourner au Québec pour environ un an. Au printemps 1910, elle revient au Manitoba, s'installant cette fois à Saint-Norbert. Durant l'été 1910, deux autres décès surviennent – le fils

ainé, Léon, en juin, à l'âge de dix ans, et le dernier-né, Gaston, en août, à l'âge de cinq mois. Ernest et Amanda auront trois autres enfants et ils déménageront à Saint-Boniface vers 1913.

Jeunes mariés en 1916, Blanche (Provencher) et Arthur Lemay habitent au 464 rue Langevin, la maison voisine de la demeure des Provencher. Le couple y résidera jusqu'au début des années 1930. Leur fils Pierre Ovila Lemay (le père de Paulette), né en 1925, passe ses premières années dans cette demeure en compagnie de son frère jumeau, Lucien. Lorsqu'ils ont dix ans, la famille habite dans la maison que Paulette connaîtra comme étant celle de ses grands-parents Lemay, au 175 rue Masson. En 1943, lorsque Pierre Ovila célèbre son dix-huitième anniversaire, il s'inscrit volontairement pour combattre dans la Seconde Guerre mondiale. Il rejoint d'abord les Winnipeg Rifles, mais on le trouve trop distrait. Pensant que sa distraction est due au fait que sa langue maternelle est le français, il est rapidement envoyé à Valcartier, au Québec, pour s'entraîner avec le Régiment de Maisonneuve. Ayant survécu au débarquement de Normandie en 1944, il fait partie de l'armée d'occupation entre 1944 et 1946, et est posté successivement en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

À son retour du front, en 1946, Pierre devient peintre en bâtiment. Il rencontre France Vermette (la mère de Paulette) à un mariage quelques années plus tard. La jeune Métisse de Saint-Pierre-Jolys vit à Saint-Boniface depuis l'âge de dix-huit ans. Elle est venue « en ville » pour gagner sa vie. Elle travaille au café Waldorf, à Winnipeg, pendant quelques années et habite avec une cousine sur la rue Saint-Jean-Baptiste. France travaille aussi pendant un été dans un camp de pêche à Nakina, dans le nord-ouest de l'Ontario, mais elle n'y retourne pas, trouvant l'ambiance trop rude, selon une confidence qu'elle aurait faite à Paulette et à Denis. Les noces de Pierre et de France sont célébrées le 25 juin 1949 à la cathédrale St. Mary, au centre-ville de Winnipeg.

Leur première fille est née en 1950 – une année connue au Manitoba (par une certaine génération) comme « l'année de l'inondation ». Plusieurs familles de Saint-Boniface ont dû quitter temporairement la ville pour s'établir ailleurs. Pierre trouve ainsi un emploi comme peintre à Flin Flon, ville minière du nord du Manitoba, et les Lemay s'y établissent pendant environ un an.

À leur retour à Saint-Boniface, le couple et leur jeune famille habitent sur la route Tymthorak jusqu'en 1958, l'année où ils emménagent dans la maison tant aimée de Paulette sur la rue Goulet. À ce moment, Pierre est à l'emploi de l'abattoir Canada Packers, où il stérilise les camions de livraison. Pendant longtemps, il travaille de nuit.

Lignée métisse de Paulette

Paulette est Métisse par sa mère. En effet, les deux parents de France, Philomène (Gladu) et Auguste Vermette, étaient Métis et revendiquaient fièrement cette identité. Les parents de Philomène (grand-mère de Paulette) étaient de Saint-Vital. Sa mère, Eulalie Riel, était la sœur du chef politique Louis Riel. Paulette Duguay est ainsi l'arrière-petite-nièce de Louis Riel. Du côté du père de Philomène, William Gladu, ses ancêtres avaient été très mobiles. On en connaît moins sur le père de William, Pierre Gladu. Il demeurait dans la colonie de la Rivière-Rouge au début des années 1840 lorsqu'il épousa Nancy Dease. Les ancêtres de Nancy venaient de la Prairie – sa mère, Geneviève Benoît, était du Lac Vert, en Saskatchewan – et de la région des Grands Lacs – son père, John Warren Dease, était né dans les environs du Fort Niagara.

Le père de John Warren, John Richard Dease (1745-1801), venait d'une famille irlandaise haut placée dans la Marine royale britannique. En 1771, John Richard, qui a étudié la médecine, rejoint un oncle maternel en Amérique. Le jeune médecin gravira les échelons de la hiérarchie coloniale dans la région des Grands Lacs et y occupera divers postes importants durant les années 1770 et 1780, notamment à Michilimackinac. Il aura sept enfants avec une femme Mohawk, Jane French, dont John Warren. John Richard mourra en 1801 à Montréal.

En avril 1801, son fils John Warren, qui a dix-huit ans, signe un contrat d'engagement pour six ans au service de la Compagnie du Nord-Ouest (CNO). On en connaît peu sur ses allées et venues pendant les treize années suivantes, mais on le retrouve au poste du Fort Lac La Pluie (près de l'actuel International Falls, Minnesota) en 1814. Il semble avoir gravi les échelons de la CNO, car, en 1815, il devient membre du prestigieux Beaver Club de Montréal, un club de gentlemen associés à la CNO.

John Warren passe le reste de sa vie au pays de la fourrure. Entre 1815 et 1818, il épouse Geneviève Benoit, née en 1796. Elle semble accompagner son nouveau mari dans ses pérégrinations commerciales et

professionnelles, accompagnée de son fils, Alexis Goulet, né d'un mariage précédent. Elle est ainsi avec John Warren au Fort Lac La Pluie en 1818 et au Fort Alexander, sur la rivière Winnipeg, en 1820, où Dease est traiteur en chef et où le couple a son premier enfant. En 1822, à la suite de la fusion de la CNO avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH), Dease devient employé de cette dernière et est transféré dans le district de Columbia, dans le Nord-Ouest pacifique. Il est tout d'abord envoyé au Fort Nez Percés (Walula, Washington), puis, en 1825, à Spokane House (Spokane, Washington). Ce poste est toutefois fermé l'année suivante et Dease est transféré au Fort Colville (Kettle Falls, Washington), un arrêt important pour la brigade du York Factory Express, un convoi de canots qui transportait, à partir de Fort Vancouver, des fourrures, de la marchandise et divers documents administratifs de la CBH, à destination de Londres, via la baie d'Hudson. Le voyage de 4 200 kilomètres se faisait en environ 100 jours, d'où le qualificatif « express ».

John Warren est très mobile dans les derniers 18 mois de sa vie. Il se joint au York Factory Express au printemps 1828 pour se rendre à Norway House (Manitoba), où il rencontre le gouverneur de la CBH, George Simpson, en juin. Il aurait ensuite hiverné en 1828-1829 à Edmonton House. Très malade, John Warren est de retour dans le district de Columbia à la fin de l'été 1829. À l'automne 1829, il se déplace à travers le Nord-Ouest pacifique à la recherche d'aide médicale. En décembre, il est cependant trop affaibli pour continuer sa quête. Il meurt en janvier 1830 à The Dalles, un poste de traite de la CBH qui était en construction près d'un des plus importants portages sur le fleuve Columbia. Après son décès, sa femme et ses enfants s'établissent à la Rivière-Rouge.

Vers 1842, Nancy Dease (fille de John Warren et arrière-arrière-grand-mère de Paulette) épouse Pierre Gladu. Elle donne naissance à leurs sept enfants à Saint-Vital, où ils demeurent pendant plusieurs années sur un lot de rivière « *on the right bank of the Red River, five miles south of Fort Garry*¹ ». Le lot de rivière de Nancy et Pierre correspond plus ou moins à l'actuel boulevard Bishop Grandin (du côté est de la rivière).

1. Henry Youle Hind (1860). *Narrative of the Canadian Red River Exploring Expedition of 1857 and of the Assiniboine and Saskatchewan Exploring Expedition of 1858*, Londres, Longman, Green, Longman and Roberts, p. 165 (Lien : [<https://archive.org/details/narrativeofcanad01hind/page/164>]).

On n'a pas beaucoup de renseignements sur Nancy et Pierre. On sait que Pierre travaille avec son voisin, Jean-Louis Riel (le père de Louis Riel), dans le moulin de ce dernier, situé sur les bords de la rivière Seine. On sait aussi que, en 1876, Pierre et Nancy reçoivent un certificat de possession (*scrip*) pour leur terre à Saint-Vital. Entre 1876 et 1881, ils migrent vers la rivière aux Rats entre 1876 et 1881 – comme l'ont fait plusieurs autres familles métisses peu après l'entrée du Manitoba dans la Confédération, et répondant à l'appel du curé de Saint-Norbert, l'abbé Noël-Joseph Ritchot, qui souhaitait voir les terres fertiles autour de la rivière aux Rats occupées par des Métis.

William Gladu (arrière-grand-père de Paulette) voit le jour à Saint-Vital en 1858. Quelque vingt ans plus tard, en 1879, il épouse à Saint-Boniface Eulalie Riel, fille de Julie (Lagimodière) et Jean-Louis Riel et sœur de Louis Riel. William et Eulalie acquièrent une terre à Otterburne en 1897, mais déménagent en fait dans la région plus tôt. William est policier au village d'Otterburne et il transporte le courrier entre cette municipalité et Saint-Pierre-Jolys.

William s'implique également dans l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, le même organisme que préside aujourd'hui son arrière-petite-fille, Paulette. Malgré le fait que les Gladu n'habitent pas Saint-Vital, c'est là que leurs premières filles naissent, tout probablement pour qu'Eulalie puisse être plus près de ses parents lors des accouchements, les Riel demeurant à Saint-Vital. Philomène (grand-mère de Paulette), née en 1891, est la première des filles Gladu née à la rivière aux Rats, dans la municipalité actuelle de Saint-Malo. En 1918, elle épouse Auguste Vermette. La dot de Philomène consistait en une vache à lait, équivalant à environ 25 \$. Selon la mémoire familiale, septième fille d'Eulalie et de William, Philomène est reconnue pour avoir un don pour soulager les maux de dents. Dans le folklore métis, comme l'explique son mari Auguste, « un garçon septième ou une fille septième, ils étaient supposés qu'ils ontvaient [*sic*] un don quelconque. C'était des passeux de mal de dents. Il fallait que ce soit sept filles de file ou sept garçons de file. Il fallait que la mère fasse une certaine neuvaine pour que son septième ait un don quelconque². »

2. Auguste Vermette et Marcién Ferland (2000 [1981]). *Au temps de la Prairie: l'histoire des Métis de l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, p. 26.

Auguste Vermette (grand-père de Paulette) est né en 1891 à la rivière aux Rats, dans la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, lui aussi de deux parents métis. Les parents d'Auguste, Élise Tourond et Toussaint Vermette, étaient aussi de Saint-Vital. Leurs ancêtres étaient des Métis de la rivière Rouge et des voyageurs canadiens-français du Bas-Canada. En 1874, Toussaint et Élise vendent leur terre à Saint-Vital (un rang qui correspond plus ou moins à une partie du boulevard périphérique de Winnipeg, du côté est de la rivière). Comme Nancy Dease et Pierre Gladu, ils s'installent à la rivière aux Rats (qui deviendra Saint-Pierre-Jolys/Otterburne) – un déménagement que plusieurs autres familles métisses font à cette époque à l'incitation de M^{re} Ritchot. Élise Tourond est sage-femme; Toussaint Vermette est agriculteur. Durant la Résistance de la rivière Rouge en 1869-1870, il est aussi soldat dans les troupes de Riel et est garde à La Barrière ainsi qu'au Fort Garry.

La terre que Toussaint a achetée à Saint-Pierre-Jolys en 1874 et sur laquelle Auguste a grandi a été divisée en quatre et léguée à ses quatre fils. Auguste et Philomène s'y installent en 1918 pour élever leur famille. C'est là qu'est née et a été élevée France Vermette, la mère de Paulette. Auguste et Philomène sont des Métis qui parlent le français et le cri. Ils sont fiers de leurs origines et de leur identité, contrairement à beaucoup de Métis à cette époque. Auguste avait beaucoup écouté les vieux Métis et il se faisait un devoir de raconter leur histoire. Comme ses ancêtres, et comme les Gladu, il participait aux activités de l'Union nationale métisse. Denis Duguay affirme :

Il [Auguste] savait qu'il était Métis aussi. Parce qu'on le voit sur les papiers de recensement. C'est Auguste... puis il était toujours impliqué dans la politique. Puis lui il faisait le recensement dans son village, Otterburne/Saint-Pierre... Et puis on voit, tsé, que quand il fait le recensement d'une famille, il écrit clairement « Métis ». Tu vois... y'a appuyé sur le crayon...

Cette fierté, Auguste et Philomène l'ont transmis à leurs enfants, même si ces derniers étaient punis par les religieuses pour arborer leur identité métisse et conspués par certains Canadiens français. Déménagée de Saint-Pierre-Jolys à Saint-Boniface, France conservera cette fierté et participera aux activités de l'Union nationale métisse, même si elle épouse un Canadien français. Son beau-père, Arthur Lemay, n'apprécie pas que son fils se marie avec une Métisse, mais comme celle-ci n'est pas trop « foncée » et qu'il aime les belles femmes, cela la « sauve », dans un certain sens. Paulette se souvient que chez ses grands-parents Lemay, sur la

rue Masson : « C'était plus Blanc, c'était plus formel. C'était formel chez grand-maman et grand-papa ».

De la France et du Québec vers le Manitoba : la famille de Denis Duguay

Pour sa part, Denis Duguay compte parmi ses arrière-arrière-arrière grands-parents Marie Catherine (Masson) et Charles Vouriot, un couple français qui s'embarque en 1873 au Havre sur le navire Holland à destination de la ville de New York. Lui, fils d'un tissier, est né en 1830 à Fraquelfing, en Lorraine, et elle, fille d'un colporteur, en 1825 à Donnelly, dans la même région. Mariés à Fraquelfing en 1852, ils y ont six enfants, dont trois survivront. Puis, à l'issue de la guerre franco-allemande de 1870, ils optent pour conserver la nationalité française et traversent la nouvelle frontière pour s'enregistrer à Velaine-sous-Amance (en Meurthe-et-Moselle actuelle). Ils profitent de leur départ de Fraquelfing pour quitter la France et émigrer en Amérique du Nord. Charles avait entendu dire que les terres étaient fertiles dans le sud du Manitoba; la famille tente donc sa chance. En 1874, les Vouriot s'établissent sur le lot 66 des terres de l'abbé Ritchot, à Saint-Norbert.

En 1878, leur fils aîné, Lucien, épouse à Saint-Norbert Denise Jeannotte dit Lachapelle, originaire du Québec et née en 1855. Ce sont les arrière-arrière-grands-parents de Denis. Le couple donne naissance à plusieurs enfants, dont Eugénie en 1887 (arrière-grand-mère de Denis). En 1903, à l'âge de seize ans, cette dernière épouse Josaphat Leclair, un Canadien français dont la famille s'est installée au cœur du village vers la fin des années 1880. Eugénie donne naissance cette même année à son premier enfant, Yvonne (la grand-mère maternelle de Denis), puis meurt tragiquement de la tuberculose à l'âge de dix-neuf ans. Yvonne demeure désormais chez ses grands-parents Leclair; elle sera pensionnaire au Noviciat de Saint-Norbert pendant son enfance et son adolescence. Josaphat, pour sa part, se remariera avec une veuve, Évangeline Clarke (née Belisle). Le couple nouvellement formé s'établira sur un *homestead* à Sainte-Geneviève, Manitoba. Josaphat sera à nouveau veuf en 1919. C'est alors que sa fille Yvonne, qui ne s'entendait pas très bien avec Évangeline, vient le rejoindre pour quelques années.

À Sainte-Geneviève, en 1923, Yvonne Leclair épouse Adonai Dubois, un jeune homme de Thibaultville (maintenant le village de Richer). Les nouveaux mariés déménagent peu après à Sainte-Anne, Manitoba.

Josaphat, qui est forgeron, semble suivre sa fille dans cette paroisse où il ouvre une forge en face de la station de train.

En 1925, Simone Dubois (mère de Denis et fille d'Yvonne Leclair et d'Adonai Dubois) vient au monde. Son père travaille à la crèmerie de Sainte-Anne pendant près de 20 ans, jusqu'à ce que celle-ci ferme ses portes en 1942. La famille déménagera peu après à Hadashville. Simone est alors en 12^e année. Très impliquée dans la musique au couvent de Sainte-Anne, elle reste dans la maison familiale avec son frère aîné Roland pour terminer son secondaire. Elle ira ensuite rejoindre sa famille à Hadashville pour quelques années. Déménagée à l'âge adulte à Saint-Boniface, Simone épouse Roland Duguay, aussi originaire de Sainte-Anne. Ils se marient le 19 août 1950 à la cathédrale de Saint-Boniface. Le couple déménage en ville en partie pour apprendre l'anglais. Selon leur fils, Denis Duguay :

L'anglais? Pas certain... Mais je peux vous dire que mes parents sont partis de Sainte-Anne, Manitoba – les deux – ils se sont mariés à Saint-Boniface, mais ils ont quitté Sainte-Anne pour apprendre l'anglais plus ou moins. Ils l'ont appris et puis... le commerce était surtout en anglais et puis chez nous, quand j'étais jeune, on parlait français mais quand il y avait une occasion de parler en anglais c'était l'anglais avec les voisins... et beaucoup de nos amis étaient anglophones unilingues. Hmmm... c'était pas comme aujourd'hui.

Le père de Roland, Hervé Duguay (le grand-père de Denis), est originaire de La Broquerie. Il a épousé en 1922, Marie-Rose Demontigny, née au Québec du mariage de Marcelline (Coulombe) et Alphonse Demontigny. Hervé fonde en 1930 la compagnie Eagle Bus Lines, un service d'autobus qui relie plusieurs villages francophones entre Saint-Boniface et West Hawk Lake. Tous ses fils, y compris Roland, sont chauffeurs à un moment ou à un autre. La compagnie est vendue en 1951 et le nouveau propriétaire la renomme Beaver Bus Lines, compagnie qui existe encore aujourd'hui au Manitoba.

Alphonse Demontigny (arrière-grand-père paternel de Denis) est né à Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, en 1873. Durant la décennie suivante, les Demontigny semblent faire le va-et-vient entre Saint-Maurice et les États-Unis. En octobre 1897, Alphonse épouse Marcelline Coulombe à Manchester, au New Hampshire. Les Coulombe viennent de la région de Lévis et immigrent dans cet État en 1887.

Alphonse et Marcelline seront mobiles au cours des 20 années qui suivront leur mariage. Leur premier enfant vient au monde à Manchester, puis la famille déménage au Québec pour quelques années. Ce n'est pas clair où ils demeurent. On sait toutefois que, en 1911, la famille habite dans la paroisse Sacré-Cœur, une paroisse de langue française de Winnipeg, plus précisément au 435 rue Victor. Cinq ans plus tard, on les retrouve à Sainte-Anne. En 1923, Alphonse part seul pour la région de Détroit; il aurait abandonné son domicile selon l'information figurant dans ses documents d'immigration. Il s'établit à Wayne où trois de ses fils le rejoignent. Il vivrait encore dans la région de la capitale de l'automobile en 1937. Trois ans plus tard, on le retrouve au 291 Edmund Place, cohabitant avec une femme, Célia Demontigny, qui est recensée comme étant son épouse. Elle viendrait de l'état de New York. On retrouve ensuite la trace d'Alphonse au Manitoba dès 1953. Selon la mémoire familiale, Alphonse serait revenu à Sainte-Anne à la mort de sa deuxième épouse. Il se serait présenté chez Marcelline dès son retour, comme si de rien n'était, plus de 30 ans après l'avoir abandonnée. Cette dernière aurait refusé de l'héberger et Alphonse serait demeuré à Sainte-Anne chez son plus jeune frère, Eugène, jusqu'en 1961, l'année de son décès).

Cliquez ici pour trouver la trajectoire de Paulette Duguay sur notre carte interactive.

Cliquez ici pour trouver la trajectoire de Alphonse Demontigny sur notre carte interactive.

Cliquez ici pour trouver la trajectoire de Nancy Dease sur notre carte interactive.

<http://uncanadienerrant.ca/carte-interactive/>

Profil : Julien Nale

Chedly Belkhodja et Jacquelyn Hébert

Julien est un étudiant réunionnais arrivé à Rimouski en 2013. Il a terminé son programme en informatique de gestion au Cégep de Rimouski. Il est venu grâce à l'entente Québec-Île de la Réunion: «J'avais accès à

tout le Québec sauf les grandes villes.» Il est venu dans la région, car sa sœur était inscrite au Cégep de Matane. Il a donc fait le choix d'un projet de mobilité vers le Québec: «On m'a dit: Va, c'est super ici, les gens sont vraiment sympas. Et je me suis dit: eh bien, pourquoi pas, j'ai déjà quelqu'un là-bas. Malheureusement, elle a dû quitter le pays peu avant que j'arrive.» Il explique en détail le processus qui l'a amené à Rimouski:

En fait, ils sont venus nous démarcher dans le lycée. Il y avait Sandrine (l'agente administrative basée au Québec), il y avait des personnes d'ici, du Cégep de Rimouski, d'autres *cégeps* aussi. *Et ils ont fait un meeting* qui était optionnel. On pouvait y aller ou pas. Ils ont commencé à nous décrire un peu ce qu'ils nous offraient: *un cursus scolaire* dans des branches qu'on voulait, littéralement. Moi, j'étais en architecture et construction sur l'Île de La Réunion. Sauf que j'avais toujours eu le béguin pour l'informatique et là, à ce *meeting*-là, je me suis rendu compte que j'avais l'opportunité du jour au lendemain de changer de voie, de me dire: ah, je peux faire ce que j'aime, je peux faire ce que je veux! Et du coup, c'est resté dans ma tête, ça a trotté et je me suis dit: eh bien, pourquoi pas?

Julien décrit son arrivée au Québec: «On quitte l'Île de La Réunion le 9 [septembre]; on arrive en France le 10; on arrive ici [au Québec] le 11. À l'époque où j'étais arrivé, c'était juste un petit organisme qui dispatchait dans tous les Cégeps.»

Cet accueil regroupé fait partie de la stratégie d'accueil mise en place par les cégeps du Bas-Saint-Laurent. Plusieurs étudiants et responsables d'établissement nous ont fait part de ce long voyage du pays d'origine jusqu'à la destination finale: «On est venus en groupe grâce à l'organisme, ce qui fait qu'on était plusieurs Réunionnais, et après on se séparait au fur et à mesure que l'on avançait dans le Bas-Saint-Laurent. À chaque stop, il y en a un qui disparaissait.»

Selon Julien, quitter La Réunion est une nécessité:

À La Réunion, on a 30 % de chômage. C'est énorme, c'est vraiment incroyable! On est 800 000 habitants sur l'île, il y a 30 % de personnes que ne travaillent pas. J'ai énormément de cousins qui sont à la recherche d'emploi depuis deux ans et demi. Ils n'ont toujours pas trouvé d'emploi. Je n'ai pas voulu être comme eux. J'ai voulu me donner une chance dans la vie, vraiment débiter quelque chose. J'ai donc quitté le domicile familial très rapidement et j'ai dit: bon, tant qu'à faire, je sais qu'au Québec il y a du travail.

L'attrait du Québec semble plus fort que le choix d'aller en France. Pour cet étudiant, la France reste ancrée dans une culture figée, tandis que le Québec offre la possibilité de changer de parcours :

La France aurait été une option. J'avais même fait les papiers pour aller en France dans une école d'informatique... Enfin, la France m'a répondu négativement, comme quoi je venais d'une branche en architecture et que je n'avais pas le droit de postuler dans leurs classes en informatique, alors que le Cégep de Rimouski m'a dit : oui, bienvenue, viens, on t'accueille. Et puis j'ai fait : bon, eh bien, au revoir la France, bonjour Québec !

CAPSULE VIDÉO : Julien à Rimouski [<https://vimeo.com/290282767>]

Cliquez ici pour trouver la trajectoire de Julien Nale sur notre carte interactive.

<http://uncanadienerrant.ca/carte-interactive/>

Profil : Mélanie Walkty

Gabrielle Breton-Carbonneau, Monica Heller et Jacquelyn Hébert

Mélanie Walkty est née d'une mère francophone et d'un père anglophone et a grandi dans le quartier de River Heights à Winnipeg, au Manitoba. Son père, Gordon, est également né à Winnipeg et y a grandi. Il a rencontré sa mère, Charlotte Deroche (membre de la famille Deroche-Trémorin-Augert), originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, une petite ville francophone située au sud-ouest de Winnipeg, alors qu'ils fréquentaient l'Université du Manitoba.

Les arrière-arrière-grands-parents maternels de Mélanie, Jean-Baptiste Deroche et Joséphine Lainé, ont immigré de France au tournant du siècle. Ils ont pris possession des terres agricoles de Notre-Dame-de-Lourdes et ont créé une ferme d'élevage bovin transmise de génération en génération. Toujours en opération, la ferme appartient maintenant à Hubert Deroche, l'oncle de Mélanie, mais elle est devenue une ferme uniquement céréalière. Au moment où on l'a rencontré, Hubert était en train de transférer la ferme familiale à Matthieu, son plus jeune fils, afin qu'il puisse prendre progressivement le relais.

La famille de Mélanie a déménagé du quartier de River Heights à Saint-Boniface quand elle avait cinq ans, afin de se « rapprocher des écoles

françaises». Elle a fréquenté une école primaire francophone catholique, l'école Taché.

Elle a ensuite poursuivi ses études secondaires en français au collège Louis-Riel, l'une des deux écoles secondaires francophones urbaines de Winnipeg. C'est là qu'elle a rencontré plusieurs de ses amis les plus proches ainsi que son futur mari, Tyler, bien qu'ils ne se soient pas fréquentés pendant leurs études secondaires.

Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, elle poursuit des études de premier cycle en littérature anglaise et française à l'Université de Saint-Boniface. Après ses études de premier cycle, Mélanie a voyagé pendant plusieurs années grâce au programme de bourses d'études Explore. C'est au fil de ces expériences qu'elle a commencé à travailler dans son domaine actuel, l'enseignement des langues secondes. En 2004, elle déménage temporairement à Vancouver, en Colombie-Britannique, pour enseigner l'anglais langue seconde (ALS) dans un camp d'été. Elle y a rencontré le président d'une école de langues brésilienne qui l'a invitée à venir enseigner au Brésil. Elle a accepté son offre et y est partie pendant six mois.

Dès son retour au Canada, Mélanie obtient un certificat TESOL de l'Université du Manitoba; c'est à ce moment qu'elle envisage de s'éloigner de Saint-Boniface et de postuler à des programmes de maîtrise à Toronto et à Montréal. Elle a choisi Montréal « parce que la ville l'intriguait davantage » et que Tyler, son petit ami « en a parlé favorablement ». Comme beaucoup d'autres qui ont fréquenté le collège Louis-Riel, Mélanie s'est installée à Montréal, afin de poursuivre des études – dans son cas, pour terminer sa maîtrise en éducation en langues secondes à l'Université McGill.

Mélanie partageait un appartement avec un de leurs amis communs du secondaire qui s'était déjà installé à Montréal. Un an plus tard, Tyler la suit pour entreprendre un baccalauréat en électroacoustique de l'Université Concordia. Après avoir obtenu son diplôme de maîtrise, Mélanie a pu se trouver un emploi stable pendant plusieurs années et a enseigné l'ALS (anglais langue seconde) au Cégep du Vieux-Montréal, à l'école de langues de l'Université Concordia et au Département de formation continue de l'Université McGill.

En 2012, Mélanie et Tyler lancent une petite entreprise de fabrication de sirops de limonade fabriqués à la main nommée LEMO Lemonade.

L'entreprise vend ses produits dans des épiceries spécialisées, cafés, bars et restaurants de Montréal et des environs, ainsi que dans d'autres régions du Canada. Mélanie est maintenant conseillère en carrière à la Faculté d'éducation de l'Université McGill et dirige son entreprise pendant ses temps libres.

Mélanie et Tyler vivent encore à Montréal et ils se sont mariés en 2018 sur une île au Lake of the Woods, en Ontario. Mélanie a lancé une nouvelle entreprise appelée Lumi Coaching qui lui permet d'exploiter ses diverses expériences en tant que conseillère, éducatrice et entrepreneure pour aider les autres dans leurs parcours.

CAPSULE VIDÉO : Hubert Deroche [<https://vimeo.com/301491585>]

CAPSULE VIDÉO : LEMO Lemonade [<https://vimeo.com/301508230>]

Cliquez ici pour trouver la trajectoire de Mélanie Walkty sur notre carte interactive.

<http://uncanadienerrant.ca/carte-interactive/>

Profil : Julie Blais Wambeke

Patricia Lamarre et Monica Heller

Julie Blais Wambeke est née en 1921 à Battleford, Saskatchewan (une communauté surtout anglophone). Son père Charles, originaire de Saint-Édouard-de-Lotbinière au Québec, est parti seul vers le Klondike en train autour de 1913. Il est descendu à Edmonton, la fin de la ligne ferroviaire, où il a rencontré quelqu'un qui revenait du Klondike et qui lui a dit de ne pas y aller (« Charlie, *don't go*, y'a plus d'or »). Il est retourné à Saint-Édouard où il a épousé Évelyn Blanchette de Saint-Évariste. Deux ans plus tard il a retourné dans l'ouest, cette fois-ci à Battleford. Son épouse et leurs deux enfants ont suivi.

À Battleford, Charles tenait une écurie où les voyageurs pouvaient laisser leurs chevaux pour la nuit. Charles a laissé un « hobo » (itinérant) dormir dans la grange ; la grange a pris feu et tout a brûlé. En 1927, Charles obtient du CN une « terre » à Delmas, Saskatchewan, fondé en 1901 avec l'arrivée de la voie ferrée. Le CN voulait faire coloniser les terres. Éventuellement les Blais ont eu 17 enfants.

«My dad was afraid of nothing. First one to buy a tractor, first one to buy a combine... C'était un beau site... pour faire pousser des grains, de l'avoine, le blé. 360 acres. It was what we called « bald prairie », with bluffs. Never cultivated.»
– Julie Wambeke

(Traduction : « Mon père n'avait peur de rien. Le premier à acheter un tracteur, le premier à acheter une moissonneuse-batteuse... C'était un beau site... pour faire pousser des grains, de l'avoine, le blé. 360 acres. C'était ce qu'on appelait “bald prairie”, avec des falaises. Jamais cultivé. »)

Père Henri Delmas, OMI était le premier curé dans la région (arrivé en 1900, en mission auprès des autochtones à la mission Thunderchild). Lui et un autre curé ont établi deux *homesteads*; le père Delmas a fondé une école résidentielle, Saint-Henri-de-Thunderchild, sur le sien.

Formation comme enseignante

Formée comme enseignante à une école normale, Julie Blais devient sœur enseignante en 1938, dans l'ordre de l'Assomption de la Sainte-Vierge, qui s'est établi à Edmonton (l'ordre est basé à Nicolet, Québec). Elle enseigne dans des écoles françaises dans divers endroits de la province, y inclus à Bonnyville et à St. Paul, mais a passé aussi six ans à Edmonton où elle a complété un baccalauréat en éducation.

En 1956, Julie déménage au sud de Lethbridge, à Taber, où elle travaille comme enseignante. Elle rencontre son futur mari, George Wambeke, à High River. George est originaire de l'Orégon.

Les parents de George Wambeke

Le père de George, un Belge, est venu aux Amériques au milieu du XIX^e siècle avec son frère, d'abord par bateau jusqu'à New York (ils ont dû payer leur passage en pelletant le charbon), puis jusqu'en Orégon. Il épouse une femme catholique d'origine polonaise; ils adoptent l'anglais comme langue commune. La famille Wambeke déménage au Canada en 1904 avec l'intention d'établir une ferme laitière à Red Deer, Alberta, mais ils s'arrêtent à High River à cause d'une inondation et finissent par y établir un ranch à bétail. Des membres de la famille tiennent toujours ce ranch ainsi que d'autres qu'ils ont acquis par la suite.

High River Ranch, Big Hill, Alberta

Julie et George se marient en 1958. Ils passent leur lune de miel à Hawaïi. Leur enfant est né en 1960 à High River. À la suite de vacances dans la vallée de l'Okanagan, la famille décide de déménager à Kelowna en 1961 pour que George, maintenant à la retraite, puisse cultiver des roses.

Le Cercle de Sainte-Cécile

Entre 1962 et 1966, Julie participe à l'établissement d'un réseau de femmes francophones (surtout originaires des Prairies et de Maillardville en Colombie-Britannique) qui se connaissent à travers l'église qui dessert une communauté catholique et anglophone. Elles forment un groupe qu'elles appellent le Cercle de Sainte-Cécile qui se réunit pour jouer aux cartes et chanter, employant le recueil de chansons *La bonne chanson*, bien connu à travers le Canada francophone depuis le début du xx^e siècle. Durant cette période, la fille de Julie et George commence l'école, et Julie enseigne le français bénévolement à sa classe.

Le Centre culturel francophone de l'Okanagan

Le cercle de Sainte-Cécile devient un point de ralliement et de concertation pour les francophones de la région. Julie fait partie des chefs de file, (« on était une petite gang de petites vieilles »), militant à la fois pour l'établissement d'un vrai centre culturel avec son propre bâtiment et plus généralement pour les droits des francophones en Colombie-Britannique. Elle est impliquée au mouvement pour l'ouverture d'un bureau francophone de Radio-Canada (télévision et radio de l'état canadien), qui se réalise en 1967.

En 1974, le Cercle loue un bureau, et devient le Club français. Julie en est la présidente de 1977 à 1978. En 1978, le Club devient le Centre culturel français de l'Okanagan. Il existe depuis 2010 comme le Centre culturel francophone de l'Okanagan (<http://www.leccfo.org/en/>).

En 1984, le Centre culturel français de l'Okanagan achète une ancienne église située au centre-ville de Kelowna sur la rue Bernard. L'église est rénovée afin de créer un lieu de rassemblement pour tous les francophones de la région. L'édifice, avec son clocher, sert toujours de bureau et de salle de rencontre où de nombreuses activités sont organisées pour le grand plaisir des francophones et francophiles.

De 1987-1988, Julie préside de nouveau le centre, maintenant devenu le Centre culturel français de l'Okanagan. Un objectif central est de lever des fonds grâce à différentes activités pour payer l'immeuble qui abrite le centre. Une nouvelle génération de jeunes francophones plus récents luttera par la suite pour l'ouverture d'une école de langue française, qui devient réalité en 1998.

Pro Life Thrift Shop

La même année, M^{me} Wambeke ouvre un magasin d'articles usagés, le Pro Life Thrift Shop. Les profits sont versés à l'organisme Pro Life. Durant ses années à Kelowna, M^{me} Wambeke retourne régulièrement voir sa famille qui reste à Delmas, son lieu de naissance. La visite la plus récente a eu lieu en 2010. En 2016, à l'âge de 96 ans, elle travaille quatre jours par semaine au magasin. À la retraite depuis 2018, Julie apprend la guitare et à se servir d'un ordinateur.

**Cliquez ici pour trouver la trajectoire de Julie Wambeke
sur notre carte interactive.**

<http://uncanadienerrant.ca/carte-interactive/>

Bibliographie

BARRY, Bill (1997). *People Places: Saskatchewan and Its Names*, Regina, Canadian Plains Research Center.

RADIO CANADA (2017). *50 ans de radio en français en Colombie-Britannique*, site Web de la Société Radio-Canada, 30 novembre [https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1070268/inauguration-cbuf-francophonie-medias-archives].

Profil : Romane

Patricia Lamarre, Monica Heller et Jacquelyn Hébert

À l'été de 2016, à la fin de leur adolescence, Romane et son amie L. ont passé un été à cueillir des cerises dans la vallée d'Okanagan-Similkameen. Elles avaient grandi ensemble à Montréal et leurs mères étaient de bonnes amies. Elles ont fréquenté toutes les deux une école primaire alternative et leurs familles ont passé des vacances d'été ensemble dans la péninsule gaspésienne.

Lorsque Romane termine son cégep, sa mère l'encourage à vivre l'expérience de la cueillette des cerises avec son amie d'école. L. avait déjà passé un été dans l'Okanagan et avait des contacts à l'extrémité sud de la vallée, où les premières cerises doivent être cueillies au mois de mai et juin. En arrivant dans la vallée, ce qui a le plus impressionnée Romane, c'est « le paysage, les montagnes [...] la vallée, être dans le milieu de nulle part » - Romane, extrait d'entrevue.

Née en 1997, Romane a toujours vécu dans la même maison avec son frère, sa sœur et sa mère. Ses parents sont des professionnels : sa mère (née à Québec) enseigne dans un cégep et son père (né à Trois-Rivières) travaille dans le secteur communautaire. Elle n'est pas la première voyageuse de la famille : son père, alors qu'il était jeune cinéaste, a parcouru le monde entier dans le cadre du tournage d'une série télévisée intitulée « La course autour du monde ». Ses parents ont toujours encouragé Romane à voyager.

Pour Romane, cueillir des cerises était une première expérience de vie loin de chez soi, l'occasion de travailler manuellement et de vivre dans des conditions très rudimentaires. Leur première ferme dans la vallée était assez organisée pour les travailleurs saisonniers et il y avait « des cabanes, un frigo, un poêle, une cabane – un toit » (Romane, extrait d'entrevue).

Ceci est un peu inhabituel, car de nombreuses fermes dans le sud de la vallée sont petites et elles n'offrent que des formes d'hébergement très rudimentaires ; parfois il n'y a qu'un tuyau d'arrosage et un endroit où les cueilleurs peuvent installer une tente. Le logement des ouvriers saisonniers québécois est depuis longtemps une question controversée dans la vallée (voir la capsule vidéo : *Les cueilleurs de fruits de l'Okanagan-Similkameen, Colombie-Britannique*).

Le travail saisonnier est un travail difficile, même pour Romane, très athlète, qui avait déjà travaillé pendant qu'elle était étudiante comme « entraîneur en gymnastique ». Romane évoque avoir enduré une période « super froide » en mai : « On commence avant le levée du soleil. Et l'on travaille dix heures sans arrêt. Après, c'est trop chaud pour cueillir des cerises. » (Romane, extrait d'entrevue).

En fait, la vallée est aride : les vergers sont devenus possibles lorsque les systèmes d'irrigation ont pu transformer les terres non cultivées et les ranchs de bétail en vergers.

Pendant leur séjour à la première ferme, Romane et L. ont rencontré dix autres Québécois, pour la plupart des étudiants en philosophie dans une université montréalaise : « On était avec dix gars qui étaient plus là pour faire la fête. Nous, on voulait faire de l'argent. On buvait pas. On écrivait. On dessinait » (Romane, extrait d'entrevue). Elles avaient en effet souvent le temps de dessiner et d'écrire, car elles attendaient parfois des jours sans travailler pendant que les cerises mûrissaient. Romane et L. ont très vite compris que le travail de cueillir des cerises : « [c]e n'est pas quelque chose pour faire de l'argent ».

C'était pour Romane et plusieurs autres jeunes du Québec avant tout un rite de passage, un entre-deux, des vacances de travail loin de chez soi dans un cadre exceptionnel

L'expérience. Être autonome. Lavage. Calculer l'argent. Nourriture. Organisation au quotidien. S'adapter. Et changer d'endroits plusieurs fois. Se débrouiller – Je l'avais jamais fait. Être loin de ma famille... Le travail, je suis capable de le faire. Je ne pensais jamais faire ce type de travail. La corne partout. [...] C'était une grosse adaptation. (Romane, extrait d'entrevue)

Romane et L. ont pu profiter de l'aide d'un Montréalais d'origine souvent appelé « mononcle Ron », qui a fait de la vallée son point d'amarrage ; il met en contact les jeunes cueilleurs québécois et les arboriculteurs fruitiers qui ont besoin de main d'œuvre. « Mononcle Ron » découvre plus de travail pour Romane et L. plus loin dans la vallée, dans une ferme où travaillaient principalement des Mexicains, munis d'un visa de six mois, grâce à un programme canadien destiné aux travailleurs agricoles étrangers. Pour se déplacer dans la vallée, Romane et L. ont fait de l'auto-stop avec tout leur équipement de camping, provisions et seaux à cueillette.

De fait, plusieurs des cueilleurs de cerises québécois arrivent dans l'Okanagan en groupe, parfois juste des jeunes hommes, des fois en

groupe mixte voire en couple homme-femme ; mais c'est relativement rare de trouver deux femmes qui font la cueillette toutes seules. « Mononcle Ron » garde un œil protecteur sur les jeunes femmes qui voyagent toutes seules par le biais de placements dans des fermes avec des conditions relativement bonnes.

Au cours de l'été, Romane et L. ont rencontré surtout d'autres Québécois et n'ont pas eu beaucoup besoin de l'anglais. Il n'y avait pas de contact avec les travailleurs mexicains sur la même ferme. Des ouvriers agricoles du Mexique et des Caraïbes assurent la plupart des travaux dans les vergers mais ne peuvent pas assumer la récolte – ce qui explique le besoin de cueilleurs de fruits, qui font du travail très intense, mais de courte durée. Les jeunes Québécois, principalement des étudiants de cégep, répondent à ce besoin depuis la fin des années soixante-dix.

Romane et L. rencontrent aussi des « jeunes un peu plus vieux », des Québécois qui vivent pour voyager. Romane se souvient d'être étonnée par leur manque de sentiment d'appartenance à leur famille et au Québec. Elle se dit confrontée par ce style de vie qui ne la « rejoignait » peu. Son amie L. est au contraire très attirée par la liberté de vivre autrement.

Pour Romane, vivre les conditions de travailleuse agricole lui permet d'explorer sa relation avec son corps par l'écriture, de réfléchir sur la manière dont la société se concentre sur le corps de la femme. Romane est allée en Colombie-Britannique sans rasoir et sans maquillage et son été comme saisonnier lui a donné la liberté d'explorer une autre façon d'être.

À la fin de la cueillette, Romane choisira de rentrer à Montréal pour commencer des études en droit. Elle s'implique comme toujours dans la vie étudiante et est active dans l'association étudiante et dans le Cheer Club. Elle continue d'écrire et à se poser des questions sur sa vie et sa carrière. Elle pense que le choix de carrière est important, car le travail devient un élément important de l'identité.

Romane choisit de ne pas retourner à la cueillette des cerises. L'été suivant, elle trouvera plutôt un travail d'été à Ottawa comme guide au Parlement canadien. À Ottawa, elle partagera un appartement avec d'autres jeunes qu'elle ne connaît pas et elle travaillera dans les deux langues, ravie de pouvoir améliorer son anglais. Elle fera un voyage à Toronto et aussi à Calgary et Banff avec son copain.

À la fin de ses études universitaires à Montréal, Romane vit toujours à la maison et s'entend très bien avec sa mère, ses frères et sœurs plus jeunes. Elle se sent très ancrée dans ses relations étroites avec sa mère, sa famille. Son plan à long terme est de rester à Montréal, car elle est attachée au Québec et à Montréal, mais elle n'est pas sûre de travailler en droit.

Romane peut s'imaginer vivre ailleurs, mais jamais de façon permanente. Elle aimerait travailler dans une auberge au Guatemala afin d'améliorer son espagnol et de passer d'autres vacances dans l'Ouest canadien et dans les grands parcs. L'idée de voyager pour le travail et d'utiliser des langues autres que le français pour le faire lui plaît.

Elle a perdu contact avec L., qui est partie explorer le monde avec un appareil photo après avoir terminé ses études en photographie.

CAPSULE VIDÉO : *Les cueilleurs de fruits de l'Okanagan-Similkameen*, C.-B. [<https://vimeo.com/uncanadienerrant>]

**Cliquez ici pour trouver la trajectoire de Romane
sur notre carte interactive.**

<http://uncanadienerrant.ca/carte-interactive/>

Recensions

Laurel Lewey, Louis J. Richard et Linda M. Turner, *Le Nouveau-Brunswick avant le programme d'égalité sociale: l'histoire sous l'angle du travail social*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, 296 p.

L'ouvrage intitulé *Le Nouveau-Brunswick avant le programme d'égalité sociale: l'histoire sous l'angle du travail social* fait état de la précarité des conditions de vie au Nouveau-Brunswick avant la création du programme de réformes sociales Chances égales pour tous, instauré par Louis J. Robichaud dans les années 1960.

L'idée de ce livre a émergé grâce au projet doctoral de Louis J. Richard et au projet de congé sabbatique de Brian Ouellette, qui tous deux, désiraient documenter la contribution des premiers travailleurs sociaux dans la province. Par la suite, Laurel Lewey, Katherine Marcoccio et Linda M. Turner se sont jointes à ce projet d'écriture portant sur les premiers développements de cette profession. Les auteurs¹ de cet ouvrage présentent un portrait historique comme toile de fond pour appréhender la genèse du travail social au Nouveau-Brunswick.

Ce portrait historique permet aussi d'apprécier en quoi le programme de réformes a contribué au développement de nombreux services dans trois secteurs: les services sociaux, l'éducation et la santé. Cette collaboration entre des professeurs en travail social de l'Université de Moncton et de l'Université Saint-Thomas à Fredericton met aussi en lumière les efforts des premiers travailleurs sociaux qui ont eu à composer à cette époque avec l'extrême pauvreté des plus démunis au Nouveau-Brunswick. De surcroît, il est possible de saisir à partir de la perspective de chacun des auteurs, trois trames communes qui traversent ce paysage historique: 1) les défis rencontrés par certains groupes marginalisés

1. Malheureusement, Brian Ouellette ainsi que Katherine Marcoccio sont décédés au début du projet et ils n'ont donc pu contribuer davantage à la rédaction du livre.

et racisés, soit les Mi'kmaq, les Wolastoqiyiks, les Peskotomuhkatis, les Acadiens, les Brayons et les Néo-Brunswickois noirs, un grand nombre de ces derniers ayant fui l'esclavage durant les années 1800 ; 2) les conséquences des inégalités structurelles liées, entre autres, à la région habitée, à l'appartenance religieuse, à la race et au genre ; et 3) les défis que comportait le travail effectué par de nombreuses personnes œuvrant dans des organismes et des réseaux de bienfaisance (p. ex. offrir de la nourriture, du bois de chauffage). Les récits recueillis auprès d'une douzaine de pionniers et pionnières du travail social au Nouveau-Brunswick ainsi que les nombreux documents historiques consultés rendent bien compte des conditions difficiles qui régnaient à l'époque en raison de la discrimination, source de nombreuses inégalités, et du peu de ressources disponibles pour affronter les problèmes socioéconomiques. À titre d'exemple, les propos de Richard Duffy, l'un de ces pionniers, illustrent des conditions percutantes dans lesquelles se trouvait un nombre élevé de personnes :

Si vous aviez moins d'enfants, vous obteniez beaucoup moins d'argent. Six dollars par semaine, pour couvrir toutes les dépenses [...]. À l'époque, les familles payaient 50¢ de loyer par jour dans certaines de ces habitations du quartier sud – des taudis sans plancher, rien de plus que des étables. Des boîtes de thé qui leur servaient de table et de chaises... Ils n'avaient rien. Ils buvaient de l'eau chaude, se chauffaient les pieds près du four et arrachaient les bardeaux de leur maison pour faire bouillir de l'eau. Du coup, ils perdaient toute la chaleur de la maison. Il leur fallait survivre d'une manière ou d'une autre, et ce n'était pas facile. (p. 81)

Par ailleurs, le chapitre 8, rédigé par Louis J. Richard, porte sur les douze premiers travailleurs sociaux acadiens venant « de petites collectivités rurales du Nouveau-Brunswick » et ayant obtenu leur diplôme universitaire durant les années 1950 et 1960, pour la plupart à la Maritime School of Social Work (p. 163).

Bien que cet ouvrage puisse intéresser davantage les lecteurs et les lectrices désirant saisir les dimensions historique, économique et politique qui ont contribué à la professionnalisation du travail social au Nouveau-Brunswick, l'ouvrage peut aussi susciter l'intérêt d'un lectorat plus large qui aimerait comprendre cette période de l'histoire au cours de laquelle ont émergé des services visant à réduire les inégalités dans la province.

Isabel Lanteigne
École de travail social, Université de Moncton

Sathya Rao (dir.), *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien : histoires de colons belges, français et suisses à l'aube du xx^e siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2018, 245 p.

Nous avons souvent tendance à négliger le fait que les communautés de langue française dans l'Ouest ne sont pas seulement le produit des déplacements de population provenant de l'intérieur du continent. À l'instar des autres groupes occupant ce territoire, ils participent aussi à l'établissement de réseaux migratoires transnationaux, en particulier à la fin du xix^e siècle et au début du suivant. Dirigé par Sathya Rao, *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien* nous offre un rappel bienvenu de cette réalité historique.

Le présent recueil obéit aux conventions du genre. Issu des contributions de deux colloques internationaux – le premier tenu à l'Université de Nantes en 2011 et le second, à l'Université de l'Alberta en 2017 –, il comporte onze contributions. Après une introduction efficace présentant l'état de la recherche sur la question, les chapitres se répartissent ensuite selon une division tripartite pertinente vu les aires du savoir en histoire des mouvements migratoires, en histoire familiale et des expériences de vie, ainsi qu'en études portant sur l'imaginaire de la migration. Le lecteur curieux pourra ainsi puiser pour son profit au kaléidoscope des études de cas, certaines d'intérêt variable, d'autres à la grande richesse heuristique.

Quelques idées fortes se dégagent de la lecture du recueil. D'abord, la migration permet la constitution de communautés neuves. Placée au fronton du recueil, l'étude de l'historienne Audrey Pyée est à cet égard des plus réussies. Elle offre un regard synthétique et une intelligibilité d'ensemble sur les processus migratoires français dans les Prairies, de la première insurrection métisse à la Première Guerre mondiale, période cruciale de l'insertion de ce territoire à la socioéconomie canadienne. Reprenant des éléments de sa riche thèse doctorale, elle souligne le double rôle des institutions de l'Église catholique et des instances laïques françaises dans la motivation des choix des migrants. Ces choix ne sont pas univoques : ils peuvent reposer sur l'idéal missionnaire, celui de promouvoir la « civilisation française et catholique » ou encore sur l'objectif d'accroître les capitaux français, avec des pointes réactionnaires sur une Troisième République anticléricale. L'origine sociale des migrants assure la singularité de cette communauté : ils sont parfois de condition modeste, ou bien ils peuvent être bourgeois, commerçants, voire aristocrates. Cette

variété de conditions accentue la production de marqueurs identitaires fondés sur la classe sociale et l'ethnie, marqueurs à partir desquels une société hiérarchisée se met en place. Couvrant la même période mais pour un groupe plus restreint, Françoise Le Jeune cerne la présence furtive des migrants français en Colombie-Britannique.

Ensuite, ces communautés neuves sont composées de membres qui instiguent le renouvellement des effectifs et la socialisation entre individus. De ce nombre, des figures se détachent, comme celle de l'abbé Jean-Isidore Gaire, dont l'itinéraire de la Lorraine à la Saskatchewan est retracé par Jean-Noël Grandhomme, et dont l'œuvre de propagande est analysée par Anthony Spitaëls. Un autre promoteur, socialiste lillois celui-ci, le docteur Adalbert Tanche, fonde le phalanstère de Sylvan Lake en Alberta : l'étude du projet utopique au début du xx^e siècle est menée par le toujours excellent Colin Coates. Ces individus soudent les solidarités familiales qui sont au cœur de l'expérience migrante. Pour en témoigner, Robert Papen esquisse le réseau des familles Margerie, Papen, Begrand et Dubé ; les trois premières sont originaires du nord de la France et la quatrième, de la Belgique.

Enfin, la migration s'inscrit dans un système communicationnel où les données se transigent d'un pôle à l'autre, fournissant les incitatifs et les informations essentielles au mouvement des êtres dans l'espace. Il y a certes l'importance de la correspondance familiale explorée autrefois dans un autre recueil, celui d'Yves Frenette, de Marcel Martel et de John Willis². Il y a surtout le texte d'autorité qui s'exprime par une propagande officielle composée de dépliants, de prospectus et d'autres brochures. Sous ses multiples formes, ce texte nourrit l'imaginaire des migrants par la description de ces vastes espaces de l'Ouest aux possibilités inouïes. Ainsi, les campagnes du publiciste Auguste Bodard reçoivent un écho certain parmi les Vendéens quittant leur pays pour les Prairies canadiennes, comme Jacqueline Colleu le relate. *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien* reprend aussi les conclusions de Serge Jaumain, l'un des meilleurs analystes de ces sources en histoire des migrations. Selon ce dernier, les brochures de propagande « furent particulièrement abondantes en Belgique et ont probablement joué un rôle dans la décision

2. *Envoyer et recevoir : lettres et correspondances dans les diasporas francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

de quelques milliers d'habitants de traverser l'Atlantique» (p. 186). Toutefois, le texte d'autorité ne suffit pas pour enclencher le départ : il importe que le propagandiste établisse au préalable un lien de confiance avec le candidat à la migration. Dès lors, ces brochures sont écrites par des Belges, jugés « plus crédibles aux yeux de leurs compatriotes que les agents canadiens » (p. 186). Serge Jaumain souligne aussi une autre stratégie promotionnelle : les expositions universelles tenues en Belgique présentent l'Ouest canadien sous des atours des plus avantageux. Enfin, derniers éléments de ce système communicationnel, les romans d'aventure et les feuilletons engendrent la matière des rêves des futurs colons des Prairies. Étudiés respectivement par François-Xavier Eygun et par Antoine Eche, le romancier français Louis-Frédéric Roquette et l'auteur suisse André Borel contribuent par leur plume à tracer le territoire de l'imaginaire du migrant.

La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien sait à sa manière reconstituer un monde méconnu. On en vient à souhaiter une conclusion qui ramasse l'essentiel de ces expériences disséminées dans ces études quelque peu éparées, pour en dégager une compréhension plus fine. Toutefois, le lecteur apprécie la découverte au fil du regard. Jointes à l'ouvrage d'Yves Frenette, de Françoise Le Jeune et de Paul-André Linteau³, ces histoires de colons français, belges et suisses en partance vers l'Ouest canadien enrichissent le savoir de ces fragments d'humanité passée, celle de francophones circulant d'un monde à un autre.

Martin Pâquet
Département des sciences historiques
Université Laval

Lucie Hotte et Johanne Melançon (dir.), *Robert Dickson : écrire en temps de paix relative*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2019, 256 p., coll. « Agora ».

Si l'apport remarquable de Robert Dickson (1944-2007) aux institutions culturelles franco-ontariennes a fait l'objet d'un certain nombre d'études au cours des années, son œuvre poétique, marquée par la simplicité, est restée par ailleurs très peu commentée. Le présent recueil d'articles et de

3. *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2017.

témoignages vise à combler cette lacune tout en recontextualisant une écriture poétique qui paraît moins préoccupée par les enjeux identitaires du moment que par des questions plus existentielles, tels l'amitié, l'enfance et le partage. Auteur de six volumes de poésie, de traductions littéraires et de quelques essais universitaires, l'écrivain et militant franco-ontarien a laissé une œuvre éparse et difficile à situer dans le foisonnement littéraire qui a marqué le Nouvel-Ontario au cours des années 1970 et 1980. Dans leur brève introduction, Lucie Hotte et Johanne Melançon disent vouloir retracer le « parcours singulier » (p. 7) de cet écrivain, depuis son départ du village d'Erin dans le Sud-Ouest ontarien jusqu'à ses dernières années à l'Université Laurentienne où il était professeur de littérature et de traduction. Ayant pour objectif la mise en valeur d'une œuvre « restée dans l'ombre » (p. 8), le présent recueil collectif comprend six études universitaires et trois témoignages d'amitié de Claudine Moïse, de Jean-Marc Larivière et de Jean Marc Dalpé, glanés dans des publications antérieures.

Dans une entrée en matière où elle fait appel à la notion très utile de capital symbolique, Lucie Hotte s'intéresse en premier lieu aux éléments biographiques qui fondent l'engagement soutenu de Robert Dickson envers sa langue et sa culture d'adoption. De langue maternelle anglaise, Dickson adopte effectivement le français comme langue d'identité et d'écriture pendant ses études universitaires au Québec. Suivent quelques pages fort intéressantes sur la réception, par ailleurs assez timide, des écrits de Dickson. Chacun des recueils publiés attire peu l'attention des critiques et des médias en dépit de l'attribution du Prix du gouverneur général du Canada en 2002 pour *Humains paysages en temps de paix relative*. Hotte se demande si cette réception modeste est attribuable aux thèmes intimistes qui, privilégiés par le poète, auraient été en porte-à-faux avec une production littéraire où prédominaient les questions d'identité. Cette explication, certes plausible, ne peut toutefois suffire au moment de faire le bilan de l'œuvre, comme Hotte le suggère d'ailleurs en filigrane. En effet, il est indéniable que l'écriture de Dickson, empreinte d'humilité, a été vue et comprise par ses contemporains comme une activité accessoire et épisodique qui ne parvenait guère à transcender, par la faible densité de ses thématiques, la notoriété qu'il avait acquise en tant qu'animateur culturel et éditeur. L'important capital symbolique issu de sa société d'adoption a donc fini par obturer toute chance de consécration littéraire.

Outre cette première analyse, le recueil comporte quatre études plutôt convergentes portant sur les dimensions éthiques et éco-poétiques des textes de Dickson, de même qu'un article remarquable de Catherine Leclerc sur l'hétérolinguisme et les « résonances franco-ontariennes » dans la version de *Frog Moon*, roman de Lola Lemire Tostevin, que Dickson traduit en français sous le titre de *Kaki* en 1997. Ces études font toutes état de l'écrivain qui, « ouvrier des mots » (Melançon), façonne dans sa langue d'adoption une poésie simple et limpide, un lyrisme de l'ordinaire « au service de la sollicitude » (Delic). En effet, comme en un écho à l'engagement communautaire, l'écriture poétique de Dickson répond, selon Louis Bélanger, à un désir de bonté et de camaraderie : « [L]es six recueils de Robert Dickson baignent dans une ambiance de solidarité marquée par la convivialité, le partage et les bonheurs familiers » (p. 91-92). À cette recherche d'une communion fraternelle avec les autres s'opposent, selon Bélanger, un ensemble de termes dysphoriques liés à la violence et au mensonge. Partout, chez Dickson, le texte poétique exprime le lien au sens fort qui doit structurer les rapports entre humains. Pour sa part, Johanne Melançon fait appel à une conception de l'authenticité qui donne lieu, pour Dickson, à une « éthique de la poésie partagée » (p. 125). À la manière des automatistes québécois, l'écrivain cherche ainsi à insuffler, face à la matérialité dure et hostile du monde, une pensée de l'intériorité, marquée, selon Melançon, par une lucidité inquiète. La voix du poète atténue les tensions politiques, celles des « grands » de ce monde, en les ramenant à la douceur assumée de l'enfance. Ce sont ces mêmes thématiques qu'explore aussi Émir Delic dans une étude s'intitulant « Robert Dickson, troubadour de la sollicitude ». Évoquant les réflexions de Paul Ricœur sur l'altérité, Delic note la centralité du concept de l'« être-avec » dans l'œuvre poétique de Dickson : « [C] » est à l'impératif de cette réciprocité organique, fraternelle, entre soi et l'autre dans l'entretien de la paix que sont subordonnées l'ensemble des représentations de l'être-avec dans l'œuvre de Dickson » (p. 195). Les derniers recueils, axés sur le bonheur de la rencontre, entretiennent le souhait d'une humanité généreuse et compatissante.

Pour Élise Lepage, par ailleurs, « la poésie de Dickson fait partie d'œuvres littéraires qui se prêtent exemplairement à une lecture géo-poétique » (p. 155). Dans une étude extrêmement intéressante, Lepage cerne trois espaces concentriques qui forment le champ d'action et de contemplation du sujet poétique chez Dickson. Des lieux de proximité

(la maison, la ville de Sudbury) aux lieux imaginés, en passant par les espaces de déplacement (les lacs, le village de Pouce Coupé en Colombie-Britannique où vit la sœur du poète, les villes de passage), cette géographie accompagne l'œuvre poétique et lui imprime ses nœuds métaphoriques les plus importants. Lepage note toutefois l'absence de références au lieu de naissance, comme si la proximité avec soi et les autres était toujours une expérience des confins. Enfin, Catherine Leclerc consacre des pages incisives à l'apport de Robert Dickson à la traduction littéraire en contexte d'inégalité linguistique. L'analyse de la traduction française de *Frog Moon* de Lola Lemire Tostevin, sous le titre de *Kaki*, est singulièrement éclairante, car le travail du traducteur se devait de refléter le fort sentiment de deuil du sujet romanesque devant la perte de la langue maternelle. Dickson maintient coûte que coûte l'hétérolinguisme du texte original : « De fait, la préservation de la langue source dans le texte traduit permet à Dickson de conserver, voire d'exacerber le caractère référentiel, créateur et politiquement symbolique de l'anglais dans le roman de Tostevin, mais aussi dans la société franco-ontarienne » (p. 60). Leclerc effectue un repérage très précis des stratégies lexicales, typographiques et morphologiques qui permettent au traducteur de reproduire le « silence fondateur » (p. 73) qui habite le récit de *Frog Moon*. Il en résulte une véritable théorisation de la fonction traductrice dans le contexte propre aux sociétés minorisées.

Ce premier ouvrage sur l'œuvre de Robert Dickson en confirme à la fois la pertinence et les limites. Il fait apparaître le rôle central joué par cet animateur culturel et éditeur dans l'espace du Nouvel-Ontario et, en même temps, son refus des constructions identitaires restreintes, toujours agonistiques, qui étaient pourtant à la source de sa notoriété dans sa société d'adoption. L'écriture exprime alors, pour Dickson, cette tension incommode, peut-être même interdite, que ressent le poète trans-fuge entre proximité et dislocation.

François Paré
Université de Waterloo

Jimmy Thibeault et al. (dir.), *Paroles et regards de femmes en Acadie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, 331 p.

Cet ouvrage interdisciplinaire, réunissant douze articles en histoire, en sociologie, en sciences politiques, en ethnologie, en linguistique et en littérature, propose de revenir sur un angle mort des études acadiennes :

l'étude des femmes. Tout en reconnaissant la valeur d'études antérieures, souvent isolées, qui ont proposé de faire un état des lieux de cette place marginale de l'étude des femmes et qui ont traité de certains enjeux féministes en Acadie, le collectif souhaite aller plus loin que ce simple constat. Issu des discussions entamées lors d'un colloque sur le thème du regard et de la parole des femmes en Acadie, le présent ouvrage entend participer à la description de l'apport des femmes «à la construction d'une pensée sociale, politique et culturelle en Acadie» (p. 1). Autrement dit, il ne s'agit pas seulement pour les études acadiennes de mieux souligner la présence des femmes dans l'histoire acadienne, mais de réinterpréter le récit de l'histoire nationale et du rôle des femmes, que viennent souvent contredire ou nuancer leur vécu et leur expérience particulière.

C'est dans la première section de l'ouvrage, «L'inscription de la femme dans le grand récit acadien» (p. 19-127), réunissant des travaux en histoire et en sociologie, que cet objectif se fait le plus apparent et est le plus abouti. Les quatre études de cette partie montrent en effet que «pour que les études acadiennes permettent une meilleure compréhension de la société acadienne, elles doivent davantage intégrer les études des femmes comme lieu d'une parole intellectuelle cohérente avec le discours social en Acadie, jamais comme un dire condamné à se perdre dans l'anti-chambre des études acadiennes» (p. 9). En partant du constat que les synthèses historiques sur l'Acadie, en dépit d'une meilleure intégration des femmes parmi les acteurs sociaux évoqués, ont peu changé leur interprétation du passé, Phyllis LeBlanc prend l'exemple de recherches fondamentales en histoire pour montrer comment l'adoption d'une perspective d'étude de genre permet de réinterpréter l'histoire acadienne. Ne se limitant pas au point de vue de la classe dominante sur le rôle des femmes, ces études récentes confrontent plutôt ce récit au «terrain» du vécu des femmes par l'analyse d'archives peu étudiées ou encore de l'histoire orale et en viennent à une interprétation différente de la place des femmes dans la société et l'économie acadienne en soulignant leur résistance aux normes sociales genrées. Dans leurs textes respectifs, Julien Massicotte et Michael Poplyansky reviennent tous les deux sur le rapport entre le mouvement féministe et les autres idéologies en circulation dans l'espace militant acadien. Massicotte compare ainsi le féminisme, le socialisme et le néonationalisme acadiens en se concentrant sur les années 1970 pour mieux comprendre quelles étaient les causes communes des différents mouvements, mais aussi les limites de leurs convergences et les facteurs

expliquant leur réussite (ou leur échec). Poplyansky propose, quant à lui, de s'intéresser plus particulièrement à la manière dont les idéaux féministes se sont greffés aux propositions du Parti acadien et aux difficultés, pour le féminisme de la deuxième vague, de se faire une place parmi les priorités politiques néonationalistes. Enfin, Mélanie Morin présente à la fois la contribution des femmes acadiennes à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada et les réactions d'appui ou de désaveu des revendications féministes dans la presse acadienne après la publication du rapport de la Commission.

Dans la deuxième section du livre, « La perception féminine dans la parole sociale » (p. 129-239), les chercheurs et chercheuses choisissent de s'arrêter sur des actrices sociales particulières dont les prises de parole dans l'espace public témoignent de l'inscription des femmes dans les débats sociaux de leur temps. Dans son article, Clint Bruce analyse les mémoires d'une autrice cadienne, Désirée Martin, dont les écrits illustrent la construction d'une identité de femme radicalement différente de l'image dominante des « Belles du Sud » confédérées, celle d'une femme acadienne forte et travaillante rappelant plus Pélagie qu'Évangéline (p. 155). Cette autobiographie, longtemps oubliée, permet en outre d'intégrer aux réflexions sur l'identité acadienne des questionnements difficiles sur les processus de racialisation omniprésents en Louisiane. Jean-Pierre Pichette présente ensuite son travail de recherche visant à éditer les contes et les chansons d'une conteuse de Pubnico-Ouest en Nouvelle-Écosse, Laure-Irène Pothier-McNeil, qui a collaboré avec des ethnologues afin de préserver la tradition orale de la région (et ses particularités linguistiques). Dans son texte, Chantal White étudie les prises de position sur les questions d'éducation en français de la Marichette néo-écossaise, qui signe ses chroniques du nom de plume « La Ruspéteuse », dans le *Courrier de la Nouvelle-Écosse*. Ses analyses révèlent qu'à l'aide de son éthos de femme peu éduquée et de l'utilisation de ses particularités linguistiques qui dénotent son appartenance à la communauté de Clare, la chroniqueuse parvient à vulgariser les questions complexes de droits linguistiques que l'élite avait du mal à défendre auprès des familles concernées qui favorisaient, pour leur part, l'enseignement en anglais en raison de son rôle clé dans les processus d'ascension sociale (et économique) dans la province. Enfin, Isabelle LeBlanc présente un entretien mené auprès d'une boursière France-Acadie, qui illustre comment sa trajectoire et cet échange ont influencé ses représentations et idéologies linguistiques et

l'ont convaincue de la nécessité d'une maîtrise de la norme pour participer pleinement à la vie civique.

Dans la dernière section, «L'affirmation d'un imaginaire acadien au féminin» (p. 241-321), les travaux présentés se concentrent cette fois sur l'histoire de la littérature acadienne et soulignent ici aussi l'angle mort que constituent les œuvres écrites par les femmes dans les travaux des chercheurs (jusqu'aux succès d'Antonine Maillet, de France Daigle ou encore de Georgette LeBlanc). Joëlle Papillon propose une analyse de *Le grand feu* de Georgette LeBlanc et montre comment cette réponse à la réédition du *Journal de Cécile Murat* est une réappropriation par la poète d'une parole féminine qui lui permet de contester les canons de la littérature acadienne en passant de «l'écriture des corps réprimés à l'écriture corporelle» (p. 258). Dans son texte, Benoit Doyon-Gosselin s'interroge sur le silence des anthologies et des travaux antérieurs sur les œuvres de femmes des débuts de l'histoire de la littérature acadienne. En établissant un parallèle entre la difficulté à se faire entendre de la narratrice de *La conversation entre hommes* d'Huguette Légaré et ce silence des analystes littéraires, il propose de revisiter une «conversation entre femmes» en analysant les recueils de poésie de Dyane Léger, de Rose Després et d'Hélène Harbec. Selon Doyon-Gosselin, ces autrices sont demeurées relativement méconnues en raison de leur démarche, qui privilégie surtout une écriture du corps et de l'intime plutôt que des thématiques liées à l'identité collective et aux préoccupations sociopolitiques. Rachel Doherty propose, quant à elle, de dépasser la question de la parole et du regard des femmes pour examiner plutôt le thème de la «queeritude» de la littérature acadienne en analysant selon les perspectives des études de genre *La Mariecomo* de Régis Brun et *Chronique d'une sorcière de vent* d'Antonine Maillet. Enfin, dans le texte qui conclut l'ouvrage, Jimmy Thibeault analyse la vocation universelle de l'œuvre de France Daigle. Il montre comment le recours à des savoirs encyclopédiques permet à la romancière d'établir un dialogue entre des voix acadiennes et des voix venant d'ailleurs et donc d'aborder des questions universelles par le prisme de l'expérience acadienne urbaine, ce qui explique sans doute son succès, tant national qu'international.

Étant donné les ambitions de l'ouvrage, tous les sujets et les terrains ne sont pas abordés avec la même profondeur d'analyse ni avec la même quantité de détails. Les perspectives varient aussi d'un texte à l'autre,

allant de présentations plus descriptives de prises de parole ou d'œuvres littéraires particulières à des analyses sociopolitiques plus approfondies des enjeux féministes et de genre. Les trois sections du livre interpellent ainsi les lecteurs et lectrices à des degrés divers en fonction de leurs intérêts et de leurs affinités disciplinaires. Cet ouvrage collectif représente sans contredit une contribution précieuse aux études acadiennes, à l'étude des minorités ou des questions de genre au Canada et en Acadie, mais également à l'étude des femmes en Acadie, tout en proposant de nouvelles pistes de recherche dans un domaine encore trop peu exploré. On ne peut que souhaiter que les chercheurs et chercheuses répondront à cet appel collectif à faire plus de place, en études acadiennes, aux « regards et [aux] paroles de femmes ».

Émilie Urbain
Université Carleton

Résumés/*Abstracts*

Yves FRENETTE et Sandrine HALLION

Ancrage, mobilité et francité au Manitoba français : histoire d'une lignée

Cet article propose une analyse des récits de vie des membres d'une lignée d'origine française à la Montagne Pembina, au Manitoba, entre la fin du XIX^e siècle, période où l'ancêtre « canadien », Jean-Baptiste Déroche, immigré dans la région, et le début du XXI^e siècle. Dans une perspective diachronique, cette étude cherche à saisir les motifs de l'ancrage territorial des membres de la lignée des Deroche et de leur mobilité sociale. Elle considère également la manière dont ceux-ci se racontent dans leur rapport à la langue française et à la France afin de cerner ce qui constitue, en somme, une partie de leur francité. Elle invite ainsi le lecteur ou la lectrice à entamer une réflexion sur les continuités et les ruptures dans l'expérience francophone, particulièrement en ce qui a trait à l'immigration française au Canada et aux relations du Manitoba avec le Québec et avec la France.

This article offers an analysis of the life stories told by multiple generations of a French lineage in the Pembina Mountain area of Manitoba between the immigration of Jean-Baptiste Déroche, the family's first "Canadian" ancestor at the end of the 19th century, and the beginning of the 21st century. Adopting a diachronic perspective, the study's objective is to understand how the members of the Deroche lineage established roots in the region and how this process was linked to social mobility. It also considers how family members depict their relationship to the French language and to France, thereby expressing the part of their identity that is tied to being French-speakers. Thus the article invites the reader to reflect upon continuities and ruptures in the Francophone experience especially as it relates to French immigration and to Manitoba's relationship with Quebec and France.

Chedly BELKHODJA et Thierry DESHAYES

*Partir pour le Canada: observations de la 12^e édition
de Destination Canada Forum Mobilité*

Cet article présente une analyse d'un mécanisme de promotion et de recrutement de candidats potentiels à l'immigration canadienne, soit l'événement Destination Canada Forum Mobilité, outil essentiel pour la Stratégie en matière d'immigration francophone et l'épanouissement et le développement des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). L'analyse de ce dispositif va permettre de préciser trois choses : que Destination Canada représente le contexte d'une migration Nord-Nord ; que l'événement s'inscrit dans un paradigme économique de la migration à la recherche de candidats pouvant répondre aux besoins du marché de l'emploi ; et que cette activité de promotion et de recrutement est centrale dans le projet de l'immigration francophone au sein des CFSM.

This article presents an analysis of a mechanism for the promotion and recruitment of potential candidates for Canadian immigration, namely Destination Canada Forum Mobilité, an essential tool for the national Francophone Immigration Strategy and the vitality and development of Francophones minority communities. The study of this initiative will make it possible to clarify three things: that Destination Canada represents the context of north-north migration; that the event is part of an economic paradigm of migration in search of candidates who can meet the needs of the labor market; and that this promotion and recruitment activity is central to the Francophone immigration project within FMCs.

Gabrielle BRETON-CARBONNEAU et Monica HELLER

*Le rapport centre-périphérie et les mobilités structurées :
les jeunes Franco-Manitobains et Montréal*

Cet article explore les relations ambivalentes de jeunes Franco-Manitobains pris entre deux pôles d'attraction, le domicile et le Montréal cosmopolite. Cette ambivalence émerge des tensions entre deux sources de légitimité francophone : Montréal en tant que métropole et capitale culturelle du Canada français, ainsi que ville internationale et cosmopolite attrayante, et le Manitoba en tant que lieu d'origine authentique et

centre de la francophonie de l'Ouest, issu d'une histoire de colonialisme de peuplement. Déménager à Montréal met ces tensions au premier plan : on risque d'être perçu comme traître à la cause du développement de la communauté francophone minoritaire et du français au Manitoba, d'une part, et, d'autre part, on ignore si l'on sera accepté comme un francophone légitime par les Québécois francophones. Visibles dans la recherche d'amarrage chez les jeunes Franco-Manitobains, dans leurs allers-retours entre les deux pôles et leurs va-et-vient dans les réseaux sociaux et linguistiques, ces tensions rejoignent des tensions contemporaines plus larges entre le colonialisme de peuplement, l'ethnonationalisme minoritaire et le cosmopolitisme mondialisé.

This paper explores the ambivalent relationships of young Franco-Manitobans caught between two poles of attraction, home and cosmopolitan Montreal. This ambivalence emerges from tensions between two sources of Francophone legitimacy: Montreal as the metropolis and cultural capital of French Canada (as well as an attractive international/cosmopolitan city), and Manitoba as authentic heartland (while also the center of a French-speaking "ouest" constructed around a history of settler colonialism). Relocating to Montreal brings these tensions to the fore: one risks being understood as betraying the cause of supporting minority francophone community development and maintenance of French in Manitoba as well as facing the uncertainty of being accepted as a legitimate francophone by francophone Québécois. Visible in the search for moorings among young Franco-Manitobans, manifested in their back-and-forth mobility between the two centers and their comings-and-goings through social and linguistic networks, these tensions illuminate broader contemporary tensions among settler colonialism, minority ethnonationalism and globalized cosmopolitanism.

**Patricia LAMARRE, Monica HELLER, Yves FRENETTE
et Thierry DESHAYES**

*Mobilités, circulation et ancrages : la francophonie
dans la vallée de l'Okanagan-Similkameen en Colombie-Britannique*

Cet article aborde le lien entre mobilités et ancrages francophones dans l'Okanagan-Similkameen grâce à des entretiens menés auprès de 35 francophones établis dans la vallée, ainsi que de 24 travailleurs saisonniers francophones qui font partie des jeunes qui convergent dans la région

chaque été depuis les années 1980 pour la cueillette des cerises. La mobilité de ces jeunes s'inscrit dans une longue histoire de travailleurs saisonniers francophones. Toutefois, à une mobilité de «survie» économique s'ajoutent des mobilités de type vacances-travail, attirant des jeunes de la classe moyenne. Ceux et celles qui décident de s'ancrer pour un temps ou pour la vie sont des francophones qui sont presque tous venus d'ailleurs. Nos données mettent en évidence peu de projets de vie pouvant être définis comme des déplacements «permanents», même chez ceux et celles qui sont installés dans la vallée depuis des décennies. On note aussi qu'il est possible d'être mobile sans perturber ses ancrages géographiques et identitaires et que les ancrages peuvent être multiples, partiels et temporaires.

This article examines the relationship between francophone mobilities and moorings in the Okanagan-Similkameen (B.C.) through interviews with 35 francophones living in the valley and with 24 young francophones, seasonal workers who converge each summer since the 1980s to pick cherries. The mobility of these young people gets added to a long history of francophone seasonal workers. Those who decide to stay in the valley, for a while or for a lifetime, become part of a francophonie made up of francophones who have almost all come from outside the province. Our findings reveal that very few of those who are "moored" in the valley consider themselves permanent "transfers," even when they have been in the valley for decades; that it is entirely possible to be "mobile" without perturbing one's geographic and identity moorings; and that moorings can be multiple, partial and temporary.

Notices biobibliographiques

Chedly BELKHODJA est professeur titulaire à l'École des affaires publiques et communautaires à l'Université Concordia. De 1992 à 2014, il a été professeur au département de science politique à l'Université de Moncton. Ses recherches portent sur la question de l'immigration dans les villes de taille moyenne et dans les régions de faible immigration, et sur les discours et les représentations de la diversité culturelle, religieuse et ethnique. Il mène également une réflexion sur le phénomène du populisme et des idéologies de la droite. En parallèle, il a réalisé deux films produits par l'Office national du film du Canada, soit *Tableaux d'un voyage imaginaire* (2001) et *Au bout du fil* (2006).

Gabrielle BRETON-CARBONNEAU est doctorante au département de la justice sociale en éducation et est affiliée au Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO) à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto. Sa recherche ethnographique, basée sur la sociolinguistique et l'anthropologie de l'éducation, porte sur la construction du « bon élève citoyen » dans les classes d'accueil au Québec. Gabrielle a reçu la bourse de doctorat Joseph-Armand Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et la bourse de doctorat du Fonds de recherche québécois sur la société et la culture (FRQSC).

Thierry DESHAYES est chercheur postdoctoral à l'Université de Neuchâtel (Suisse), docteur en sociolinguistique de l'Université Rennes 2 (France) et diplômé du programme doctoral de sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur les constructions discursives en lien avec des espaces, des langues et des groupes sociaux et sur leurs implications idéologiques. Il travaille aussi sur la question de la justice (sociale, spatiale, environnementale, linguistique) au point d'intersection de la sociolinguistique urbaine, de l'écolinguistique et de l'analyse des discours. Ses travaux actuels concernent la construction

(socio)discursive de la nature et les relations entre langage et expériences dans la nature.

Yves FRENETTE est professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les circulations et les communautés francophones à l'Université de Saint-Boniface. Il est l'auteur de quatre livres ainsi que de 220 chapitres et articles scientifiques. Il a dirigé ou codirigé une vingtaine d'ouvrages collectifs et cinq numéros thématiques de revues. Il a réalisé le site Web *Francophonies canadiennes : identités culturelles* (<http://sites.ustboniface.ca/francoidentitaire>), qui a reçu plusieurs prix, et il a publié l'atlas historique *La francophonie nord-américaine*, récipiendaire du prix de l'Assemblée nationale 2013. Frenette dirige le projet en partenariat *Trois siècles de migrations francophones en Amérique du Nord (1640-1940)*.

Sandrine HALLION est professeure titulaire et enseigne la linguistique française au Département d'études françaises, de langues et de littératures de l'Université de Saint-Boniface à Winnipeg. Ses travaux, qui s'appuient sur l'analyse de corpus oraux, portent en particulier sur la description et la comparaison des variétés du français parlé au Canada, surtout dans l'Ouest. Elle a publié, entre autres, *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique* (2014), en codirection avec Robert A. Papen, et *Les français d'ici : des discours et des usages* (2019), en codirection avec Nicole Rosen.

Monica HELLER est professeure émérite à l'Université de Toronto. Spécialiste en anthropologie linguistique, ses recherches concernent le rôle de la langue dans la construction des différences et des inégalités sociales, plus particulièrement dans les processus de minorisation et de marginalisation au Canada francophone. Elle a publié dans des revues comme *Langage et Société*, *Anthropologie et Société*, le *Journal of Sociolinguistics* et *Language in Society*. Son dernier ouvrage (avec Bonnie McElhinny) s'intitule *Language, Capitalism, Colonialism : Toward a Critical History* (2017, University of Toronto Press).

Patricia LAMARRE est professeure titulaire à l'Université de Montréal où elle enseigne la sociolinguistique critique et la didactique des langues. Ses travaux et publications récentes traitent principalement de la dynamique langagière au Québec et du phénomène croissant du plurilinguisme, en

particulier chez les jeunes d'origine immigrante. Elle a également étudié les ajustements effectués par la communauté anglo-québécoise face aux changements de statut du français. Elle fait partie de l'équipe de recherche du projet « Un Canadien errant : ancrages, mobilités et restructurations transformatrices de l'identité nationale » (CRSH, Heller *et al.*).

Isabel LANTEIGNE est professeure adjointe à l'École de travail social de l'Université de Moncton. Ses champs d'intérêt comprennent l'intervention de groupe, l'intervention interculturelle, le travail social international et les enjeux éthiques liés à la documentation. Membre active de trois équipes de recherche, elle participe aux projets de recherche suivants : 1) « L'expérience de collaboration interprofessionnelle de travailleuses sociales et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick » ; 2) « L'expérience des femmes francophones vivant en situation de pauvreté » ; et 3) « L'expérience des proches aidantes en contexte francophone minoritaire ».

Cœuvrant en anthropologie historique, **Martin PAQUET** s'intéresse aux multiples expressions des cultures politiques au Québec, au Canada et dans les francophonies nord-américaines, depuis les révolutions de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Ses intérêts s'étendent aussi aux études migratoires dans une perspective interdisciplinaire et transnationale. Il est actuellement professeur titulaire au Département des sciences historiques de l'Université Laval. Depuis 2010, il est aussi le titulaire de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord.

François PARÉ est professeur émérite au Département d'études françaises de l'Université de Waterloo et membre de la Société royale du Canada. En 1993, son livre *Les littératures de l'exiguïté* lui a valu le prix du Gouverneur général du Canada. Il est l'auteur de *Théories de la fragilité* (Le Nordir, 1994) et de *La distance habitée* (Le Nordir, 2003 ; 2^e édition : Éditions David, 2020). Il a dirigé en compagnie de Lucie Hotte *Les littératures franco-canadiennes à l'épreuve du temps* (Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2016) et s'intéresse depuis 2015 aux premiers écrits français de la région des Grands Lacs au Canada.

Émilie URBAIN est professeure agrégée de linguistique au Département de français de l'Université Carleton (Ottawa). Dans ses travaux, elle

s'intéresse aux rapports entre langues, multilinguisme, pouvoir et inégalités sociales. Ses recherches portent sur les processus de catégorisation, de légitimation et de hiérarchisation des pratiques linguistiques et des locuteurs, en particulier en Acadie. Son projet principal, entamé en 2016 et financé par le CRSH, examine l'histoire des discours sur les peuples et les langues autochtones dans les écrits acadiens et cherche à comprendre comment s'articulent discours sur la langue, inégalités sociales, colonialisme et nationalisme en Acadie.

POLITIQUE ÉDITORIALE

Francophonies d'Amérique est une revue pluridisciplinaire dans le domaine des sciences humaines et des sciences sociales. Elle paraît deux fois l'an. La direction de la revue favorise non seulement la représentation équitable des diverses disciplines, mais elle encourage également les croisements disciplinaires. L'Ontario, l'Acadie, l'Ouest canadien, les États-Unis et les Antilles (Haïti, Martinique, Guadeloupe) y sont représentés. Le Québec peut aussi y être conçu comme un objet d'étude dans son histoire et sa présence continentales. Les diverses facettes de la vie française dans ces régions font l'objet d'analyses et d'études à la fois savantes et accessibles à un public qui s'intéresse aux « parlants français » en Amérique du Nord. On y retrouve aussi des comptes rendus de publications récentes en langue française issues de ces collectivités. La direction de la revue privilégie la représentation des régions tant par les textes que par les auteurs et encourage les études comparatives et les perspectives d'ensemble. *Francophonies d'Amérique* vise à refléter un secteur de recherche en pleine croissance et constitue ainsi une source de renseignements des plus utiles pour quiconque s'intéresse à la francophonie nord-américaine dans toute sa vitalité.

Procédure d'évaluation des articles

Tous les articles soumis à la revue, y compris les textes sollicités par la direction, les membres du conseil d'administration ou du comité de rédaction, doivent faire l'objet d'une évaluation par au moins deux personnes compétentes. La revue fera appel le plus souvent possible aux membres du comité de rédaction pour assurer l'évaluation des textes. La sollicitation d'un article ou d'un compte rendu n'en signifie donc pas l'acceptation automatique.

Francophonies d'Amérique ne publie que des articles inédits, c'est-à-dire qui n'ont fait l'objet d'aucune publication antérieure, sous quelque forme que ce soit, incluant le site Web de l'auteur, celui du centre de recherche ou celui de l'institution à laquelle il est rattaché.

Numéros thématiques – textes choisis de colloques

Francophonies d'Amérique accueille volontiers des articles provenant de colloques portant sur des sujets pertinents. Un seul numéro par année est normalement consacré à ce type de publication.

La préparation des textes est confiée au responsable du numéro thématique. Tous les articles doivent être remis en un seul dossier, en format Word. La présentation du numéro par le responsable scientifique et les notices biobibliographiques (100 mots) des collaborateurs et des collaboratrices ainsi que les résumés (en français et en anglais) des articles (100 mots) doivent être compris dans le dossier remis à la direction de la revue. Les textes doivent être conformes aux normes et au protocole de rédaction de la revue.

Les manuscrits doivent faire l'objet d'une évaluation normale par les pairs.

En consultation avec les coordonnateurs des différents dossiers, la direction de *Francophonies d'Amérique* est responsable du choix final des articles, et elle avisera les auteurs de sa décision.

Nombre de pages

Les numéros de *Francophonies d'Amérique* comptent au maximum 200 pages, incluant la table des matières, l'introduction, les articles, les comptes rendus, les notices biobibliographiques et les pages se rapportant à la revue.

Longueur des articles

Les textes soumis pour publication comptent entre 15 et 20 pages, à interligne double. Les tableaux, les graphiques et les illustrations doivent être limités à l'essentiel ; chaque numéro comprend au maximum 26 tableaux et illustrations.

Présentation des articles

La revue utilise le système de renvoi à l'intérieur du texte, suivi d'une bibliographie des ouvrages cités. Les notes doivent être réduites au minimum, et seules celles qui sont essentielles à la cohésion et à la compréhension de l'article seront publiées. De même, la revue ne publiera que la bibliographie des ouvrages cités.

Présentation des comptes rendus

Les comptes rendus comprennent la référence complète de l'ouvrage recensé en guise de titre, suivie du nom de l'auteur du compte rendu ainsi que ses coordonnées complètes. Nombre de mots : entre 1 000 et 1 200.

Protocole de rédaction

Le protocole de rédaction est disponible sur demande.

Accès libre aux articles

Un an après la parution de son article en format électronique dans le portail Érudit, l'auteur qui le désire pourra diffuser librement son article après en avoir obtenu l'autorisation de *Francophonies d'Amérique* et en s'assurant que la source de l'article est clairement indiquée.

**Bureau des abonnements**

CRCCF

Université d'Ottawa

65, rue Université, bur. 040

Ottawa (Ontario) K1N 6N5

CANADA

crccfadm@uottawa.ca

ABONNEMENT NUMÉRIQUE (2 NUMÉROS PAR ANNÉE)

INDIVIDUEL		INSTITUTIONNEL		(133 \$ CA, \$ US ou €)
Canada (plus taxes) et étranger				
Étudiant / Retraité	☐	25 \$ CA, \$ US, €	Les institutions, les consortiums et les agences d'abonnements doivent communiquer avec Érudit Tél. : 514 343-6111, poste 5500 client@erudit.org	
Individu	☐	30 \$ CA, \$ US, €		

NUMÉROS NUMÉRIQUES (EPUB)

15 \$ (www.entrepotnumerique.com)

NUMÉROS IMPRIMÉS (1 à 51)

TARIFS À L'UNITÉ | Numéro désiré _____

Canada (TPS comprise)

À l'étranger (frais d'expédition compris)

Étudiant / Retraité	☐	20 \$	Étudiant / Retraité	☐	28 \$
Individu	☐	25 \$	Individu	☐	33 \$
Institution	☐	60 \$	Institution	☐	70 \$

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ORGANISME : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

PROVINCE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

Veuillez retourner une copie de ce formulaire d'abonnement et votre chèque libellé au nom de l'Université d'Ottawa à l'adresse suivante :

Abonnement *Francophonies d'Amérique*

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Université d'Ottawa

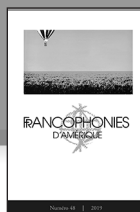
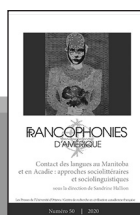
65, rue Université, bur. 040

Ottawa (Ontario) K1N 6N5

CANADA

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Revue pluridisciplinaire
sur les francophonies
nord-américaines
et antillaise



Facebook: @FrancophoniesDAmerique
Twitter: @DFrancophonies

